



Nexans Maroc

PROGRAMME D'EMISSION DE BILLETS DE TRESORERIE

MISE A JOUR ANNUELLE DU DOSSIER D'INFORMATION RELATIVE A L'EXERCICE 2007

Plafond du programme : MAD 250 000 000

Valeur Nominale : MAD 100 000



ORGANISME CONSEIL



ORGANISME CHARGE DU PLACEMENT

Visa du Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières

Conformément aux dispositions de l'article 18 du Dahir n° 1-95-3 du 24 Chaâbane 1415 (26 janvier 1995) portant promulgation de la loi n° 35-94 relative à certains titres de créances négociables, l'original du présent dossier d'information a été soumis à l'appréciation du Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières qui l'a visé sous la référence n° **VI/EM/006/2009** en date du **12/02/2009**.

Le visa du CDVM n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération, ni authentification des informations présentées. Il a été attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée, dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.

ABREVIATIONS

ADM	Autoroutes du Maroc
ADSL	Asymetric Digital Subscriber Line
BT	Billets de Trésorerie
CA	Chiffre d'affaires à métal courant
CA STD	Chiffre d'affaires à prix métal standard
CCV	Composite ciment et verre
CDM	Crédit Du Maroc
CDVM	Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières
CGF	Compagnie Générale de Fabrication (Pirelli)
COFACE	Compagnie Française d'Assurance pour le Commerce Extérieur
COMEX	Commodities Exchange (New York)
CP	Capitaux propres
EBE	Excédent brut d'exploitation
ERAC	Etablissements Régionaux d'Aménagement et de Construction
ERP	Enterprise Resource Planning ; système d'information intégré
FENELEC	Fédération Nationale de l'Electricité et de l'Electronique
F CFA	Franc de la Communauté Financière d'Afrique
GMAO	Gestion de la maintenance assistée par ordinateur
HT	Hors Taxes
HTA	Moyenne tension
IAM	Maroc Telecom
IR	Impôt sur le Revenu
IS	Impôt sur les Sociétés
KMAD	Milliers de dirhams
LME	London Metal Exchange
MMAD	Millions de dirhams
OCP	Office Chérifien des Phosphates
ONCF	Office National des Chemins de Fer
ONE	Office National d'Electricité
ONEP	Office National de l'Eau Potable
PERG	Programme d'électrification rurale global

PVC	Polychlorure de vinyle (matière plastique)
RN	Résultat net
SHFE	Shangai Futures Exchange
SCI	Société civile immobilière
T	Tonne
TCN	Titres de créances négociables
TPPRF	Taxe sur les produits de placement à revenu fixe
TTC	Toutes Taxes Comprises
TVA	Taxe sur la Valeur Ajoutée
USD	Dollar américain
VA	Valeur ajoutée

DEFINITIONS

Almélec

Alliage d'aluminium avec du magnésium et du silicium. Il est principalement utilisé pour la réalisation des lignes aériennes. Ses caractéristiques mécaniques lui permettent de résister aux contraintes liées à l'environnement (vent, gel, neige, variations de température).

Batteries

Les batteries sont des boîtiers de stockage de l'électricité utilisés dans l'industrie et dans l'équipement des véhicules automobiles. On distingue :

- o Les batteries de démarrage pour les véhicules ;
- o Les batteries stationnaires pour les alimentations de secours ;
- o Les batteries de traction pour les engins de manutention ;
- o Les batteries solaires.

Câbles

Les câbles sont fabriqués à partir de fils de cuivre ou d'aluminium et sont utilisés dans différents secteurs comme le transport et la distribution d'énergie (câbles industriels et domestiques), les télécommunications (câbles téléphoniques), le secteur automobile (câbles automobiles), le ferroviaire (câbles industriels)...

Cellules électriques

Les cellules électriques sont des composants utilisés comme protection des transformateurs en cas de surtension.

Conversion A/N ou N/A

Dans une conversion Analogique / Numérique, on dispose d'un signal analogique, dont on voudrait convertir la valeur en un mot numérique, codé en binaire. Et inversement pour une conversion N/A.

Systèmes de transmission optique

Les systèmes de transmission optique permettent de transmettre des flux d'information sur de grandes distances et pour de hauts débits. Ils ont trois fonctions vitales :

- La conversion des signaux électriques en signaux optiques et vice versa.
- L'adaptation des signaux en fonction des conditions d'application (interfaçage électrique), avec ou sans conversion A/N ou N/A.
- Le multiplexage temporel ou fréquentiel, lequel permet de faire passer deux ou plusieurs signaux sur le même canal optique.

Prix métal constant / Prix métal standard

Afin de mesurer la performance opérationnelle des filiales du Groupe Nexans, il a été mis en place des indicateurs de gestion qui permettent de calculer le chiffre d'affaires ainsi que les marges sur une base « prix métal constant » ou « prix métal standard ». On parle alors de « chiffre d'affaires standard » ou de « marges à prix métal standard ».

Les prix des matières premières, notamment le cuivre, l'aluminium et le plomb, sont très volatiles. Le Groupe a ainsi fixé des prix de référence, « prix métal constant », communs à toutes ses filiales afin de pouvoir comparer les performances de chacune et de pouvoir mesurer les performances opérationnelles dans le temps.

Ces prix de référence correspondent à l'indice d'évolution retenu par le London Metal Exchange, marché sur lequel les métaux sont cotés.

Lorsque le chiffre d'affaires ou les marges sont calculés sur la base des prix courants des métaux, on les appelle « chiffre d'affaires courant » ou « marges à prix métal courant ».

Transformateurs

On distingue les transformateurs de distribution des transformateurs de puissance.

Les transformateurs de puissance permettent d'élever la tension de l'électricité afin de pouvoir la transporter de la centrale électrique aux différentes agglomérations et consommateurs d'énergie.

Les transformateurs de distribution sont utilisés, à l'entrée des agglomérations, afin de baisser le niveau de la tension de l'électricité, et de pouvoir la distribuer aux ménages.

SOMMAIRE

ABREVIATIONS	2
DEFINITIONS.....	4
SOMMAIRE.....	6
AVERTISSEMENT	8
PARTIE I: ATTESTATIONS ET COORDONNEES.....	10
I. LE PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	11
II. LES COMMISSAIRES AUX COMPTES	11
III. L'ORGANISME CONSEIL	20
IV. RESPONSABLE DE L'INFORMATION FINANCIERE	20
PARTIE II : PRESENTATION DE L'OPERATION.....	21
I. CADRE ET OBJECTIFS DE L'OPERATION	22
II. CARACTERISTIQUES DES BILLETS DE TRESORERIE	22
III. MODALITES DE SOUSCRIPTION ET D'ATTRIBUTION	23
IV. SYNDICAT DE PLACEMENT – INTERMEDIAIRES FINANCIERS	25
V. REGIME FISCAL DES BILLETS DE TRESORERIE	25
PARTIE III : PRESENTATION DE NEXANS MAROC	28
I. RENSEIGNEMENTS GENERAUX.....	29
II. RENSEIGNEMENTS SUR LE CAPITAL SOCIAL DE NEXANS MAROC	32
III. MARCHE DES TITRES NEXANS MAROC	33
IV. ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION	34
PARTIE IV : ACTIVITE, MARCHE ET CONCURRENCE.....	42
I. INTRODUCTION	43
II. DONNEES RELATIVES A L'INDUSTRIE ELECTRIQUE	43
III. ACTIVITE DE NEXANS MAROC S.A.....	46
IV. ORGANISATION DE NEXANS MAROC S.A.	71
V. STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT DE NEXANS MAROC S.A.....	74
PARTIE V : SITUATION FINANCIERE DU GROUPE NEXANS MAROC.....	75
I. PERIMETRE DE CONSOLIDATION DU GROUPE NEXANS MAROC	76
II. ANALYSE DES ESG DU GROUPE NEXANS MAROC (COMPTES CONSOLIDES)	77

III. ANALYSE DU BILAN DU GROUPE NEXANS MAROC (COMPTES CONSOLIDES)	88
IV. ANALYSE DU TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE DU GROUPE NEXANS MAROC (COMPTES CONSOLIDES).....	95
PARTIE VI : STRATEGIE ET PERSPECTIVES	97
I. STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT DE NEXANS MAROC.....	98
II. PERSPECTIVES	99
PARTIE VII : FACTEURS DE RISQUE	104
I. RISQUES LIES AUX RESPONSABILITES CONTRACTUELLES	105
II. RISQUES LIES A LA DEPENDANCE CLIENTS	105
III. RISQUES DE CREDIT CLIENTS	105
IV. RISQUES LIES AUX MATIERES PREMIERES ET A L'APPROVISIONNEMENT	106
V. RISQUES LIES A LA SITUATION CONCURRENTIELLE DE NEXANS	106
VI. RISQUES DE MARCHE LIES A LA VARIATION DES COURS DE CHANGE ET DES COURS DES METAUX	107
VII. RISQUES LIES A LA REGLEMENTATION ENVIRONNEMENTALE.....	108
VIII. COUVERTURE DES RISQUES.....	108
PARTIE VIII : FAITS EXCEPTIONNELS ET LITIGES	109
PARTIE VIII : DONNEES COMPTABLES.....	111
I. PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES UTILISES PAR NEXANS MAROC	112
II. ETATS DE SYNTHESE	115
PARTIE IX : ANNEXES.....	201

AVERTISSEMENT

Le visa du Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières (CDVM) n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération ni authentification des informations présentées. Il a été attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.

L'attention des investisseurs potentiels est attirée sur le fait qu'un investissement en Billets de Trésorerie est soumis au risque de non-remboursement. Ce programme d'émission de Billets de Trésorerie ne fait l'objet d'aucune garantie si ce n'est l'engagement donné par Nexans Maroc.

Le CDVM ne se prononce pas sur l'opportunité du programme d'émission de Billets de Trésorerie objet du présent dossier d'information ni sur la qualité de la situation de Nexans Maroc. Le visa du CDVM ne constitue pas une garantie contre le risque de non-remboursement des Billets de trésorerie.

Le présent dossier d'information ne s'adresse pas aux personnes dont les lois du lieu de résidence n'autorisent pas la souscription des Billets de Trésorerie, objet du présent dossier d'information.

Les personnes en la possession desquelles, ledit dossier viendrait à se trouver, sont invitées à s'informer et à respecter la réglementation dont elles dépendent en matière de participation à ce type d'opération.

L'organisme chargé du placement ne proposera les Billets de Trésorerie, objet du présent dossier d'information, qu'en conformité avec les lois et règlements en vigueur dans tout pays où il fera une telle offre.

Ni le conseil Déontologique des Valeurs Mobilières (CDVM), ni Nexans Maroc n'encourent de responsabilité du fait du non-respect de ces lois ou règlements par l'organisme chargé du placement.

PREAMBULE

Conformément aux dispositions de l'article 15 de la loi n°35-94 promulguée par le Dahir n°1-95-3 du 24 Châabane 1415 (26 janvier 1995) et de l'arrêté du ministre des finances et des investissements extérieurs N° 2560-95 du 9 octobre 1995 relatives au Titre de Créances Négociables, la présente mise à jour du dossier d'information porte, notamment, sur l'organisation de Nexans Maroc SA, sa situation financière et l'évolution de son activité, ainsi que sur les caractéristiques et l'objet du programme d'émission envisagé.

ladite mise à jour a été préparée par Crédit du Maroc (CDM), agissant en sa qualité de conseiller financier dans le cadre d'un programme d'émission de Billets de trésorerie d'un plafond de 250.000.000 de Dirhams.

En application de l'article 17 de la même loi, tant que les BT sont en circulation, le dossier d'information fait l'objet d'une mise à jour annuelle dans un délai de 45 jours après la tenue de l'assemblée générale des actionnaires statuant sur les comptes du dernier exercice. Toutefois, des mises à jours occasionnelles pourront intervenir en cas de modification relative au plafond de l'encours des titres émis ou tout événement nouveau susceptible d'avoir une incidence sur l'évolution des cours des titres ou la bonne fin du programme.

Le contenu de ce dossier a été établi sur la base d'informations recueillies, sauf mention spécifique, des sources suivantes :

- des comptes sociaux de la société Nexans Maroc pour les exercices 2005, 2006 et 2007 ;
- des comptes consolidés du groupe Nexans Maroc pour les exercices 2005, 2006 et 2007 ;
- des rapports des commissaires aux comptes relatifs aux comptes sociaux des exercices 2005, 2006 et 2007 ;
- des rapports des commissaires aux comptes relatifs aux comptes consolidés des exercices 2005 et 2006 et 2007 ;
- des rapports annuels de la société Nexans Maroc relatifs aux exercices 2005, 2006 et 2007 ;
- des rapports de gestion relatifs aux exercices 2005, 2006 et 2007 ;
- des procès-verbaux des conseils d'administration et des assemblées générales ordinaires et extraordinaires ayant été tenus pendant les exercices 2005, 2006, 2007 et 2008 ;
- ainsi que des différents commentaires, analyses et statistiques recueillis par nos soins auprès de la Direction de Nexans Maroc.

En application des dispositions de l'article 15 du Dahir n° 1-95-3 du 26 janvier 1995 portant promulgation de la loi n° 35-94 relative à certains titres de créances négociables, ce dossier d'information doit être :

- Remis ou adressé sans frais à toute personne dont la souscription est sollicitée, ou qui en fait la demande ;
- Tenu à la disposition du public à tout moment dans les lieux suivants :
 - Siège de Nexans Maroc SA : Boulevard Ahl Loghlam, Sidi Moumen , 20.400 Casablanca
 - Crédit du Maroc : 48-58 Boulevard Mohammed V, Casablanca

PARTIE I: ATTESTATIONS ET COORDONNEES

I. LE PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Identité

Dénomination/raison sociale	Nexans Maroc
Représentant légal	Karim BENNIS
Fonction	Directeur Général
Adresse	Boulevard Ahl Loghlam, Sidi Moumen, 20.400 Casablanca
Numéro de téléphone	(212) 022 76 63 00
Numéro de fax	(212) 022 76 65 22 / 022 76 62 91
Adresse e-mail	karim.bennis@nexans.com

Attestation

Le Conseil d'administration représenté le Directeur Général de Nexans Maroc, Monsieur Karim BENNIS, atteste que, à sa connaissance, les données du présent dossier d'information dont il assume la responsabilité, sont conformes à la réalité. Elles comprennent toutes les informations nécessaires aux investisseurs potentiels pour fonder leur jugement sur le patrimoine, l'activité, la situation financière, les résultats et les perspectives du Crédit du Maroc, ainsi que les droits rattachés aux titres proposés. Elles ne comportent pas d'omissions de nature à en altérer la portée.

Karim BENNIS
Directeur Général

II. LES COMMISSAIRES AUX COMPTES

1. Identité des commissaires aux comptes

Prénom, Nom	Bachir TAZI Associé	Mohamed TOUHLALI Associé Gérant
Dénomination/raison sociale	ERNST&YOUNG	FIDUMAC
Adresse	37, Boulevard Abdellatif Ben Kaddour, Casablanca	89, Rue Chaouia, Casablanca
Numéro de téléphone	(212) 22 95 79 40	(212) 22 26 37 41 / 43
Numéro de fax	(212) 22 39 02 26	(212) 22 26 16 79
Adresse e-mail	audit.ma@ma.ey.com	mtouhlali@fidumac.com
Premier exercice soumis au contrôle	1995	2001
Expiration du mandat actuel	AGO statuant sur les comptes de l'exercice 2007	AGO statuant sur les comptes de l'exercice 2010

2. Comptes sociaux

Attestation des commissaires aux comptes relative aux comptes sociaux des exercices clos au 31 décembre 2005, 2006 et 2007

Nous avons procédé à la vérification des informations comptables et financières de Nexans Maroc S.A. contenues dans le présent dossier d'information en effectuant les diligences nécessaires et compte tenu des dispositions légales et réglementaires en vigueur. Nos diligences ont consisté à nous assurer de la concordance desdites informations avec les états de synthèse audités.

Les états de synthèse sociaux de Nexans Maroc S.A. pour les exercices clos les 31 décembre 2005, 2006 et 2007 ont fait l'objet d'un audit de notre part.

Nous avons effectué notre audit selon les normes de la Profession au Maroc. Ces normes requièrent qu'un tel audit soit planifié et exécuté de manière à obtenir une assurance raisonnable que les états de synthèse ne comportent pas d'anomalie significative. Un audit comprend l'examen, sur la base de sondages, des documents justifiant les montants et informations contenus dans les états de synthèse. Un audit comprend également une appréciation des principes comptables utilisés, des estimations significatives faites par la Direction Générale ainsi que de la présentation générale des comptes. Nous estimons que notre audit fournit un fondement raisonnable de notre opinion.

Depuis de nombreuses années, la société a constitué une provision pour risques industriels et commerciaux ayant supporté l'impôt. Cette provision a été partiellement utilisée durant ces dernières années dans le cadre de la restructuration de l'entreprise. Après avoir atteint un montant de KMAD 100.000 au 31 décembre 1993, cette provision est de KMAD 26.362 au 31 décembre 2007 (montant identique au 31 décembre 2005 et 2006). En l'absence de plan de restructuration précis et détaillé supportant cette provision, une partie significative de cette provision présente, à notre avis, un caractère de réserve.

A l'exception de l'incidence sur les états financiers des exercices 2005, 2006 et 2007 de la situation décrite au paragraphe ci-dessus, nous certifions que les états de synthèse arrêtés aux 31 décembre 2005, 2006 et 2007 sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du patrimoine, de la situation financière de la société Nexans Maroc S.A. ainsi que des résultats de ses opérations et de l'évolution de ses flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, conformément aux principes comptables admis au Maroc.

Sur la base des diligences ci-dessus, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la concordance des informations comptables et financières, données dans le présent dossier d'information, avec les états de synthèse tels que audités par nos soins.

ERNST & YOUNG
Bachir TAZI

FIDUMAC
Mohamed TOUHLALI

Rapport Général des Commissaires aux comptes pour l'exercice 2007 :

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale ordinaire, nous avons procédé à l'audit des états de synthèse, ci-joint, de la société NEXANS MAROC au 31 décembre 2007, lesquels comprennent le bilan, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau de financement et l'état des informations complémentaires (ETIC) relatifs à l'exercice clos à cette date. Ces états de synthèse qui font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de MAD 558 987 574,73 compte tenu d'un bénéfice net de MAD 47 237 636,83 sont de la responsabilité des organes de gestion de la société. Notre responsabilité consiste à émettre une opinion sur ces états de synthèse sur la base de notre audit.

Nous avons effectué notre audit selon les normes de la Profession au Maroc. Ces normes requièrent qu'un tel audit soit planifié et exécuté de manière à obtenir une assurance raisonnable que les états de synthèse ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit comprend l'examen, sur la base de sondages, des documents justifiant les montants et informations contenus dans les états de synthèse. Un audit comprend également une appréciation des principes comptables utilisés, des estimations significatives faites par la Direction Générale ainsi que de la présentation générale des comptes. Nous estimons que notre audit fournit un fondement raisonnable de notre opinion.

Opinion sur les états de synthèse

Depuis de nombreuses années, la société a constitué une provision pour risques industriels et commerciaux ayant supporté l'impôt. Cette provision a été partiellement utilisée durant ces dernières années dans le cadre de la restructuration de l'entreprise. Après avoir atteint un montant de KMAD 100.000 au 31 décembre 1993, cette provision est de KMAD 26.362 au 31 décembre 2007 (montant identique en 2006). En l'absence de plan de restructuration précis et détaillé supportant cette provision, une partie significative de cette provision présente, à notre avis, un caractère de réserve.

A notre avis, sous réserve de l'incidence sur les états financiers de la situation décrite au paragraphe ci-dessus, les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de la société NEXANS MAROC au 31 décembre 2007, ainsi que du résultat de ses opérations et de l'évolution de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux principes comptables admis au Maroc.

Vérifications et informations spécifiques

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la concordance des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la société.

ERNST & YOUNG
Bachir TAZI

FIDUMAC
Mohamed TOUHLALI

Rapport Général des Commissaires aux comptes pour l'exercice 2006 :

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale ordinaire, nous avons procédé à l'audit des états de synthèse, ci-joint, de la société NEXANS MAROC au 31 décembre 2006, lesquels comprennent le bilan, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau de financement et l'état des informations complémentaires (ETIC) relatifs à l'exercice clos à cette date. Ces états de synthèse qui font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de MAD 527 813 966,94 compte tenu d'un bénéfice net de MAD 35 788 707,83 sont de la responsabilité des organes de gestion de la société. Notre responsabilité consiste à émettre une opinion sur ces états de synthèse sur la base de notre audit.

Nous avons effectué notre audit selon les normes de la Profession au Maroc. Ces normes requièrent qu'un tel audit soit planifié et exécuté de manière à obtenir une assurance raisonnable que les états de synthèse ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit comprend l'examen, sur la base de sondages, des documents justifiant les montants et informations contenus dans les états de synthèse. Un audit comprend également une appréciation des principes comptables utilisés, des estimations significatives faites par la Direction Générale ainsi que de la présentation générale des comptes. Nous estimons que notre audit fournit un fondement raisonnable de notre opinion.

Opinion sur les états de synthèse

Depuis de nombreuses années, la société a constitué une provision pour risques industriels et commerciaux ayant supporté l'impôt. Cette provision a été partiellement utilisée durant ces dernières années dans le cadre de la restructuration de l'entreprise. Après avoir atteint un montant de KMAD 100.000 au 31 décembre 1993, cette provision est de KMAD 26.362 au 31 décembre 2006 (montant identique au 31 décembre 2005). En l'absence de plan de restructuration précis et détaillé supportant cette provision, une partie significative de cette provision présente, à notre avis, un caractère de réserve.

A notre avis, sous réserve de l'incidence sur les états financiers de la situation décrite au paragraphe ci-dessus, les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de la société NEXANS MAROC au 31 décembre 2006, ainsi que du résultat de ses opérations et de l'évolution de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux principes comptables admis au Maroc.

Vérifications et informations spécifiques

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la concordance des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la société.

ERNST & YOUNG
Ali BENNANI

FIDUMAC
Mohamed TOUHLALI

Rapport Général des Commissaires aux comptes pour l'exercice 2005 :

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale ordinaire, nous avons procédé à l'audit des états de synthèse, ci-joint, de la société NEXANS MAROC au 31 décembre 2005, lesquels comprennent le bilan, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau de financement et l'état des informations complémentaires (ETIC) relatifs à l'exercice clos à cette date. Ces états de synthèse qui font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de MAD 497 674 552,22 compte tenu d'un bénéfice net de MAD 36 841 581,55 sont de la responsabilité des organes de gestion de la société. Notre responsabilité consiste à émettre une opinion sur ces états de synthèse sur la base de notre audit.

Nous avons effectué notre audit selon les normes de la Profession au Maroc. Ces normes requièrent qu'un tel audit soit planifié et exécuté de manière à obtenir une assurance raisonnable que les états de synthèse ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit comprend l'examen, sur la base de sondages, des documents justifiant les montants et informations contenus dans les états de synthèse. Un audit comprend également une appréciation des principes comptables utilisés, des estimations significatives faites par la Direction Générale ainsi que de la présentation générale des comptes. Nous estimons que notre audit fournit un fondement raisonnable de notre opinion.

Opinion sur les états de synthèse

Depuis de nombreuses années, la société a constitué une provision pour risques industriels et commerciaux ayant supporté l'impôt. Cette provision a été partiellement utilisée durant ces dernières années dans le cadre de la restructuration de l'entreprise. Après avoir atteint un montant de KMAD 100.000 au 31 décembre 1993, cette provision est de KMAD 26.362 au 31 décembre 2005 (montant identique au 31 décembre 2004). En l'absence de plan de restructuration précis et détaillé supportant cette provision, une partie significative de cette provision présente, à notre avis, un caractère de réserve.

A notre avis, sous réserve de l'incidence sur les états financiers de la situation décrite au paragraphe ci-dessus, les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de la société NEXANS MAROC au 31 décembre 2005, ainsi que du résultat de ses opérations et de l'évolution de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux principes comptables admis au Maroc.

Vérifications et informations spécifiques

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la concordance des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la société.

ERNST & YOUNG
Ali BENNANI

FIDUMAC
Mohamed TOUHLALI

3. Comptes consolidés

Attestation des commissaires aux comptes relative aux comptes consolidés des exercices clos au 31 décembre 2005, 2006 et 2007

Nous avons procédé à la vérification des informations comptables et financières consolidées contenues dans le présent dossier d'information en effectuant les diligences nécessaires et compte tenu des dispositions légales et réglementaires en vigueur. Nos diligences ont consisté à nous assurer de la concordance desdites informations avec les états de synthèse consolidés audités.

Les états de synthèse consolidés du Groupe Nexans Maroc S.A. pour les exercices clos les 31 décembre 2005, 2006 et 2007 ont fait l'objet d'un audit de notre part.

Nous avons effectué notre audit selon les normes de la Profession applicables au Maroc. Ces normes requièrent qu'un tel audit soit planifié et exécuté de manière à obtenir une assurance raisonnable que les états de synthèse ne comportent pas d'anomalie significative. Un audit comprend l'examen, sur la base de sondages, des documents justifiant les montants et informations contenus dans les états de synthèse. Un audit comprend également une appréciation des principes comptables utilisés, des estimations significatives faites par la Direction Générale ainsi que de la présentation générale des comptes consolidés. Nous estimons que notre audit fournit un fondement raisonnable de notre opinion.

Depuis de nombreuses années, la société a constitué une provision pour risques industriels et commerciaux ayant supporté l'impôt. Cette provision a été partiellement utilisée durant ces dernières années dans le cadre de la restructuration de l'entreprise. Après avoir atteint un montant de KMAD 100.000 au 31 décembre 1993, cette provision est de KMAD 26.362 au 31 décembre 2007 (montant identique au 31 décembre 2005 et 2006). En l'absence de plan de restructuration précis et détaillé supportant cette provision, une partie significative de cette provision présente, à notre avis, un caractère de réserve.

A l'exception de l'incidence sur les états financiers consolidés des exercices 2005, 2006 et 2007 de la situation décrite au paragraphe ci-dessus, nous certifions que les états de synthèse consolidés arrêtés aux 31 décembre 2005, 2006 et 2007 sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du patrimoine, de la situation financière consolidés de Nexans Maroc S.A. et de ses filiales, ainsi que des résultats de ses opérations et de l'évolution de ses flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, conformément aux principes comptables décrits dans l'état des informations complémentaires.

Sur la base des diligences ci-dessus, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la concordance des informations comptables et financières consolidées, données dans le présent dossier d'information, avec les états de synthèse tels que audités par nos soins.

ERNST & YOUNG
Bachir TAZI

FIDUMAC
Mohamed TOUHLALI

Rapport Général des Commissaires aux comptes pour l'exercice 2007 :

Nous avons procédé à l'audit des états de synthèse consolidés, ci-joints, de la société NEXANS MAROC au 31 décembre 2007, lesquels comprennent le bilan, le compte de produits et charges, le tableau de flux de trésorerie et l'état des informations complémentaires (ETIC). La préparation de ces comptes consolidés relève de la responsabilité des organes de gestion de la société Nexans Maroc. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états de synthèse consolidés sur la base de notre audit.

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales de l'audit. Ces normes requièrent qu'un tel audit soit planifié et exécuté de manière à obtenir une assurance raisonnable que les états de synthèse consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit comprend l'examen, sur la base de sondages, des documents justifiant les montants et informations contenus dans les états de synthèse consolidés. Un audit comprend également une appréciation des principes comptables utilisés, des estimations significatives faites par la Direction Générale ainsi que de la présentation générale des comptes consolidés. Nous estimons que notre audit fournit un fondement raisonnable de notre opinion.

Opinion sur les états de synthèse

Depuis de nombreuses années, la société Nexans Maroc S.A. a constitué une provision pour risques industriels et commerciaux ayant supporté l'impôt. Cette provision a été partiellement utilisée durant ces dernières années dans le cadre de la restructuration de l'entreprise. Après avoir atteint un montant de KMAD 100.000 au 31 décembre 1993, cette provision est de KMAD 26.362 au 31 décembre 2007 (montant identique au 31 décembre 2006). En l'absence de plan de restructuration précis et détaillé supportant cette provision, une partie significative de cette provision présente, à notre avis, un caractère de réserve.

A notre avis, sous réserve de l'incidence sur les états financiers de la situation décrite au paragraphe ci-dessus, les états de synthèse consolidés de Nexans Maroc arrêtés au 31 décembre 2007, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du patrimoine et de la situation financière consolidés de NEXANS MAROC ainsi que des résultats consolidés de ses opérations et de l'évolution de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux principes comptables décrits dans l'état des informations complémentaires consolidé.

ERNST & YOUNG
Bachir TAZI

FIDUMAC
Mohamed TOUHLALI

Rapport Général des Commissaires aux comptes pour l'exercice 2006 :

Nous avons procédé à l'audit des états de synthèse consolidés, ci-joints, de la société NEXANS MAROC au 31 décembre 2006, lesquels comprennent le bilan, le compte de produits et charges, le tableau de flux de trésorerie et l'état des informations complémentaires (ETIC). La préparation de ces comptes consolidés relève de la responsabilité des organes de gestion de la société Nexans Maroc. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états de synthèse consolidés sur la base de notre audit.

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales de l'audit. Ces normes requièrent qu'un tel audit soit planifié et exécuté de manière à obtenir une assurance raisonnable que les états de synthèse consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit comprend l'examen, sur la base de sondages, des documents justifiant les montants et informations contenus dans les états de synthèse consolidés. Un audit comprend également une appréciation des principes comptables utilisés, des estimations significatives faites par la Direction Générale ainsi que de la présentation générale des comptes consolidés. Nous estimons que notre audit fournit un fondement raisonnable de notre opinion.

Opinion sur les états de synthèse

Depuis de nombreuses années, la société Nexans Maroc S.A. a constitué une provision pour risques industriels et commerciaux ayant supporté l'impôt. Cette provision a été partiellement utilisée durant ces dernières années dans le cadre de la restructuration de l'entreprise. Après avoir atteint un montant de KMAD 100.000 au 31 décembre 1993, cette provision est de KMAD 26.362 au 31 décembre 2006 (montant identique au 31 décembre 2005). En l'absence de plan de restructuration précis et détaillé supportant cette provision, une partie significative de cette provision présente, à notre avis, un caractère de réserve.

A notre avis, sous réserve de l'incidence sur les états financiers de la situation décrite au paragraphe ci-dessus, les états de synthèse consolidés de Nexans Maroc arrêtés au 31 décembre 2006, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du patrimoine et de la situation financière consolidés de NEXANS MAROC ainsi que des résultats consolidés de ses opérations et de l'évolution de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux principes comptables décrits dans l'état des informations complémentaires consolidé.

ERNST & YOUNG
Ali BENNANI

FIDUMAC
Mohamed TOUHLALI

Rapport Général des Commissaires aux comptes pour l'exercice 2005 :

Nous avons procédé à l'audit des états de synthèse consolidés, ci-joints, de la société NEXANS MAROC au 31 décembre 2005, lesquels comprennent le bilan, le compte de produits et charges, le tableau de flux de trésorerie et l'état des informations complémentaires (ETIC). La préparation de ces comptes consolidés relève de la responsabilité des organes de gestion de la société Nexans Maroc. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états de synthèse consolidés sur la base de notre audit.

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales de l'audit. Ces normes requièrent qu'un tel audit soit planifié et exécuté de manière à obtenir une assurance raisonnable que les états de synthèse consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit comprend l'examen, sur la base de sondages, des documents justifiant les montants et informations contenus dans les états de synthèse consolidés. Un audit comprend également une appréciation des principes comptables utilisés, des estimations significatives faites par la Direction Générale ainsi que de la présentation générale des comptes consolidés. Nous estimons que notre audit fournit un fondement raisonnable de notre opinion.

Opinion sur les états de synthèse

Depuis de nombreuses années, la société Nexans Maroc S.A. a constitué une provision pour risques industriels et commerciaux ayant supporté l'impôt. Cette provision a été partiellement utilisée durant ces dernières années dans le cadre de la restructuration de l'entreprise. Après avoir atteint un montant de KMAD 100.000 au 31 décembre 1993, cette provision est de KMAD 26.362 au 31 décembre 2005 (montant identique au 31 décembre 2004). En l'absence de plan de restructuration précis et détaillé supportant cette provision, une partie significative de cette provision présente, à notre avis, un caractère de réserve.

A notre avis, sous réserve de l'incidence sur les états financiers de la situation décrite au paragraphe ci-dessus, les états de synthèse consolidés de Nexans Maroc arrêtés au 31 décembre 2005, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du patrimoine et de la situation financière consolidés de NEXANS MAROC ainsi que des résultats consolidés de ses opérations et de l'évolution de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux principes comptables décrits dans l'état des informations complémentaires consolidé.

ERNST & YOUNG
Ali BENNANI

FIDUMAC
Mohamed TOUHLALI

III. L'ORGANISME CONSEIL

Identité

Dénomination/raison sociale	Crédit du Maroc
Représentant	Hicham Fadili
Fonction	Responsable Pôle Corporate Finance et Financements Structurés
Adresse	48-58, Boulevard Mohammed V – Casablanca
Numéro de téléphone	(212) 022 47 74 47
Numéro de fax	(212) 022 47 72 17
Adresse e-mail	hicham.fadili@ca-cdm.ma

Attestation

Le présent dossier d'information a été préparé par nos soins et sous notre responsabilité. Nous attestons avoir effectué les diligences nécessaires pour nous assurer de la sincérité des informations qu'il contient.

Ces diligences ont notamment consisté en l'analyse de l'environnement économique et financier de Nexans Maroc à travers :

- l'analyse des comptes sociaux et consolidés et des rapports de gestion des exercices 2005, 2006 et 2007;
- la lecture des rapports des commissaires aux comptes ainsi que des procès-verbaux des conseils d'administration et des assemblées générales ordinaires et extraordinaires ayant été tenus pendant les exercices 2005, 2006, 2007 et 2008 ;
- ainsi que les différents commentaires, analyses et statistiques recueillis par nos soins auprès de la Direction de Nexans Maroc.

L'opération, objet du présent dossier d'information, est conforme aux dispositions de la loi N° 35-94 relative à certains Titres de Créances Négociables promulguée par le Dahir N° 1-95-3 du 24 Chaâbane 1415 (26 janvier 1995), aux dispositions statutaires de Nexans Maroc et à la législation marocaine en matière de droit des sociétés.

Hicham FADILI

IV. RESPONSABLE DE L'INFORMATION FINANCIERE

Pour toutes informations et communications financières, prière de contacter :

Responsable	M. Roland PICHOT
Fonction	Directeur Administratif et Financier
Adresse	Boulevard Ahl Loghlam, Sidi Moumen, 20.400 Casablanca
Numéro de téléphone	(212) 022 76 63 00
Numéro de fax	(212) 022 76 65 22 / 022 76 62 91
Adresse e-mail	roland.pichot@nexans.com

PARTIE II : PRESENTATION DE L'OPERATION

I. CADRE ET OBJECTIFS DE L'OPERATION

1. Cadre réglementaire de l'opération

Conformément aux dispositions de l'article 15 de la loi n°35-94 promulguée par le dahir n°1-95-3 du 24 Châabane 1415 (26 janvier 1995) et de l'arrêté du Ministre des Finances et des Investissements Extérieurs n°2560-95 du 09 octobre 1995 relatif aux Titres de Créances Négociables (TCN), la société Nexans Maroc S.A. émet dans le public des billets de trésorerie -BT- portant intérêt en représentation d'un droit de créance pour une durée inférieure ou égale à un an.

Nexans Maroc a ainsi procédé à une première émission de 150 000 000 MAD en juillet 2007, autorisée par le conseil d'administration du 12 mars 2007. En janvier 2008, Nexans Maroc a procédé à l'extension de son plafond, le portant ainsi de 150 à 250 millions de dirhams. Cette extension du plafond d'émission a été autorisée par le conseil d'administration du 29 novembre 2007. Ledit conseil d'administration a donné pouvoir au Directeur Général, Monsieur Karim BENNIS pour la signature de tout document relatif à cette émission.

Conformément aux dispositions de l'article 15 de ladite loi, la société Nexans Maroc S.A. a établi avec le Conseiller le présent dossier d'information relatif à son activité, sa situation économique et son programme d'émission. Ce dossier d'information a été visé par le CDVM préalablement à l'émission des titres.

En application de l'article 17 de ladite loi, et tant que les TCN sont en circulation, le dossier d'informations fera l'objet d'une mise à jour annuelle dans un délai de 45 jours après la tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires statuant sur les comptes du dernier exercice.

Toutefois, des mises à jours occasionnelles pourront intervenir en cas de modification relative au plafond de l'encours des titres émis dans le cadre du présent programme ou de tout évènement nouveau susceptible d'avoir une incidence sur l'évolution des cours des titres ou la bonne fin du programme d'émission.

2. Objectifs de l'émission

L'émission de billets de trésorerie pour un plafond de 250 millions de dirhams permettra à Nexans Maroc S.A. d'optimiser les coûts des besoins en financement de la trésorerie à court terme et de faire face à la hausse des besoins en fonds de roulement de la société liée à la croissance de son activité.

II. CARACTERISTIQUES DES BILLETS DE TRESORERIE

▪ Plafond du programme	MAD 250 000 000
▪ Valeur nominale unitaire	MAD 100 000
▪ Nature juridique des titres	Billets de Trésorerie, dématérialisés par inscription au dépositaire central (Maroclear) et inscrits en compte auprès des affiliés habilités.
▪ Forme des titres	Au porteur.
▪ Maturité des BT	A définir au moment de chaque émission, de 10 jours à 1 an.
▪ Jouissance	A la date de règlement.
▪ Taux d'intérêt	Fixé à chaque émission en fonction des conditions du marché.

- **Mode de rémunération** Intérêts post comptés.
- **Païement du coupon** In fine, soit à l'échéance des BT.
- **Remboursement du principal** In fine, soit à l'échéance de chaque BT.
- **Garantie** L'émission ne bénéficie d'aucune garantie.
- **Clause d'assimilation** Les billets de trésorerie émis ne font l'objet d'aucune assimilation à des titres d'une émission antérieure.
- **Rang / Subordination** Les BT émis par Nexans Maroc viennent au même rang entre eux et au même rang que toutes autres dettes de Nexans Maroc, présentes ou futures, non assorties de sûretés, à durée déterminée.
- **Négociabilité des titres** Librement négociables.
- **Encours des BT au 30/08/2008** 250 000 000 MAD

III. MODALITES DE SOUSCRIPTION ET D'ATTRIBUTION

1. Bénéficiaires

Toute personne physique ou morale résidente ou non résidente.

2. Identification des souscripteurs

L'organisme chargé du placement doit s'assurer de l'appartenance du souscripteur à l'une des catégories définies ci-dessus. A cet effet, il doit obtenir copie du document qui l'atteste et le joindre au bulletin de souscription.

Catégorie	Document à joindre
Associations	Photocopie des statuts et photocopie du récépissé du dépôt de dossier
Enfants mineurs	Photocopie de la page du livret de famille attestant de la date de naissance de l'enfant
OPCVM de droit marocain	Photocopie de la décision d'agrément mentionnant l'objet qui fait apparaître l'appartenance à cette catégorie et, pour les Fonds Communs de Placement (FCP), le numéro du certificat de dépôt au greffe du tribunal, pour les Sociétés d'Investissement à Capital Variable (SICAV), numéro du registre de commerce.
Personnes morales étrangères	Modèle des inscriptions au registre de commerce ou équivalent
Personnes morales marocaines hors OPCVM	Modèle des inscriptions au registre de commerce.
Personnes physiques non résidentes et non marocaines	Photocopie des pages du passeport contenant l'identité de la personne ainsi que les dates d'émission et d'échéance du document.
Personnes physiques résidentes et non marocaines	Photocopie de la carte de résident
Personnes physiques résidentes marocaines et ressortissants marocains à l'étranger	Photocopie de la carte d'identité nationale

3. Période de souscription

A chaque fois que l'émetteur manifestera un besoin de trésorerie, CDM procédera à l'ouverture de la période de souscription au moins 72 heures avant la date de jouissance.

4. Modalités de souscription

Les souscriptions seront réalisées à l'aide de bulletins de souscription, selon le modèle joint en Annexes. Les ordres de souscription seront collectés par le biais du réseau du Crédit du Maroc.

Toutes les souscriptions se feront en numéraire :

- Les souscriptions pour le compte d'enfants mineurs dont l'âge est inférieur ou égal à 18 ans sont autorisées à condition d'être effectuées par le père, la mère, le tuteur ou le représentant légal de l'enfant mineur. Crédit du Maroc est tenu d'obtenir une copie de la page du livret de famille ou d'un document équivalent faisant ressortir la date de naissance de l'enfant mineur et de la joindre au bulletin de souscription ; en ce cas les mouvements sont portés soit sur un compte ouvert au nom de l'enfant mineur soit sur le compte titres ou espèces ouvert au nom du père, de la mère, du tuteur ou du représentant légal ;
- Les souscriptions pour le compte de tiers sont autorisées à condition de présenter une procuration dûment signée et légalisée par son mandant. Crédit du Maroc est tenu d'en obtenir une copie et de la joindre au bulletin de souscription. Les titres souscrits doivent, en outre, se référer à un compte titres au nom de la tierce personne concernée, lequel ne peut être mouvementé que par cette dernière, sauf existence d'une procuration ;
- Dans le cas d'un mandat de gestion de portefeuille, le gestionnaire ne peut souscrire pour le compte du client dont il gère le portefeuille qu'en présentant une procuration dûment signée et légalisée par son mandant, ou le mandat de gestion si celui-ci prévoit une disposition expresse en ce sens. Les sociétés de gestion sont dispensées de présenter ces justificatifs pour les OPCVM qu'elles gèrent ;
- Une procuration pour une souscription ne peut en aucun cas permettre l'ouverture d'un compte pour le mandant aussi l'ouverture d'un compte doit se faire en la présence de son titulaire selon les dispositions légales ou réglementaires en vigueur ;
- Tout bulletin doit être signé par le souscripteur ou son mandataire. Crédit du Maroc doit s'assurer, préalablement à l'acceptation d'une souscription, que le souscripteur a la capacité financière d'honorer ses engagements ; et
- Les investisseurs peuvent effectuer plusieurs ordres auprès du Crédit du Maroc. Les ordres sont cumulatifs. L'attention des souscripteurs est attirée sur le fait que tous les ordres peuvent être satisfaits totalement ou partiellement en fonction de la disponibilité des titres.

Tous les ordres de souscription ne respectant pas les conditions ci-dessus seront frappés de nullité.

5. Modalités d'allocation

Les modalités d'allocation seront arrêtées avant chaque période de souscription.

6. Modalités de règlement/livraison des souscriptions

Le règlement des souscriptions se fera par transmission, à la date de jouissance, d'ordres de livraison contre paiement (LCP MAROCLEAR) par Crédit du Maroc, en sa qualité d'établissement gestionnaire des titres. Les titres sont payables au comptant en un seul versement.

IV. SYNDICAT DE PLACEMENT – INTERMÉDIAIRES FINANCIERS

▪ Conseiller et coordinateur global	Crédit du Maroc
▪ Organisme chargé du placement	Crédit du Maroc
▪ Domiciliataire de l'émission	Crédit du Maroc
▪ Organisme chargé du service financier	Crédit du Maroc
▪ Dépositaire central	Maroclear

V. RÉGIME FISCAL DES BILLETS DE TRÉSORERIE

L'attention des investisseurs est attirée sur le fait que le régime fiscal marocain est présenté ci-dessous à titre indicatif et ne constitue pas l'exhaustivité des situations fiscales applicables à chaque investisseur.

Ainsi, les personnes physiques ou morales désireuses de participer à la présente opération sont invitées à s'assurer auprès de leur conseiller fiscal de la fiscalité qui s'applique à leur cas particulier. Sous réserve de modifications légales ou réglementaires, le régime actuellement en vigueur est le suivant :

1. Revenus

Les revenus de placement à revenu fixe sont soumis, selon le cas, à l'Impôt sur les Sociétés (IS) ou à l'Impôt sur le Revenu (IR).

1.1. Personnes Résidentes

⇒ Personnes soumises à l'IS

Les produits de placement à revenu fixe sont soumis à une retenue à la source de 20%, imputable sur le montant des acomptes provisionnels et éventuellement sur le reliquat de l'IS de l'exercice au cours duquel la retenue a été opérée. Dans ce cas, les bénéficiaires doivent décliner, lors de l'encaissement desdits produits :

- La raison sociale et l'adresse du siège social ou du principal établissement ;
- Le numéro du registre du commerce et celui de l'article d'imposition à l'impôt sur les sociétés.

⇒ Personnes soumises à l'IR

Les produits de placement à revenu fixe sont soumis à l'IR au taux de :

- 30% pour les bénéficiaires personnes physiques qui ne sont pas soumises à l'IR selon le régime du bénéfice net réel (BNR) ou le régime du bénéfice net simplifié (BNS) ;
- 20% imputable sur la cotisation de l'IR avec droit de restitution pour les bénéficiaires personnes morales et personnes physiques soumises à l'IR selon le régime du BNR ou du BNS.

Lesdits bénéficiaires doivent décliner lors de l'encaissement desdits revenus :

- Le nom, prénom, adresse et le numéro de la CIN ou de carte d'étranger ;
- Le numéro d'article d'imposition à l'IR.

1.2. Personnes Non Résidentes

Les revenus perçus par les personnes physiques ou morales non résidentes sont soumis à une retenue à la source au taux de 10% sous réserve de l'application des dispositions des conventions internationales de non double imposition.

2. Plus-values

2.1. Personnes Résidentes

⇒ Personnes Physiques

Conformément aux dispositions de l'article 73 du code général des impôts (CGI), les profits nets de cession d'obligations et autres titres de créance sont soumis à l'IR au taux de 20%, par voie de retenue à la source.

Le fait générateur de l'impôt est constitué par la réalisation des opérations ci-après :

- la cession, à titre onéreux ou gratuit à l'exclusion de la donation entre ascendants et descendants et entre époux, frères et sœurs ; ou
- l'échange, considéré comme une double vente sauf en cas de fusion ; ou
- l'apport en société.

Selon les dispositions de l'article 68 du CGI, sont exonérés de l'impôt :

- les profits ou la fraction des profits sur cession des obligations correspondant au montant des cessions réalisées au cours de l'année civile, n'excédant pas le seuil de 24 000 MAD ;
- la donation des obligations effectuée entre ascendants et descendants et entre époux, frères et sœurs.

Le profit net de cession est constitué par la différence entre :

- d'une part, le prix de cession diminué, le cas échéant, des frais supportés à l'occasion de cette cession, notamment des frais de courtage et de commission ;
- et d'autre part, le prix d'acquisition majoré, le cas échéant, des frais supportés à l'occasion de ladite acquisition, tels que les frais de courtage et de commission.

Le prix de cession et d'acquisition s'entendent du capital du titre, exclusion faite des intérêts courus et non encore échus aux dates desdites cession ou acquisition.

⇒ **Personnes Morales**

Conformément aux dispositions du CGI, les profits de cession des obligations et autres titres de créance sont soumis, selon le cas, soit à l'IR soit à l'IS.

2.2. Personnes Non Résidentes

⇒ **Personnes Physiques**

Les profits de cession d'obligations et autres titres de créance réalisés par des personnes physiques non résidentes sont imposables sous réserve de l'application des dispositions des conventions internationales de non double imposition.

⇒ **Personnes Morales**

Les profits de cession d'obligations et autres titres de créance réalisés par les sociétés étrangères sont imposables sous réserve de l'application des dispositions des conventions internationales de non double imposition.

Toutefois, les plus-values réalisées sur les obligations et les autres titres de créance cotés à la Bourse des Valeurs sont exonérées.

PARTIE III : PRESENTATION DE NEXANS MAROC

I. RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

- **Dénomination sociale** Nexans Maroc S.A.
- **Siège social** Boulevard Ahl Loghlam, Sidi Moumen, 20.400 Casablanca.
- **Téléphone** (212) 022 76 63 00
- **Télécopie** (212) 022 76 65 22 / 00 22 76 62 91
- **Site Web** www.nexans.ma
- **Email** commercial@nexans.co.ma
- **Forme juridique** Société Anonyme à Conseil d'Administration, de droit privé marocain, régie par la loi n°17-95 relative aux sociétés anonymes telle que complétée et modifiée par le Dahir 1-08-18 du 17 jourmada I 1429 (23 mai 2008) portant promulgation de la loi n° 20-05.
- **Date de constitution** 10 février 1947
- **Durée de vie** 99 ans
- **Objet social** (Article n° 2 des statuts)
La société a pour objet au Maroc et en tout autre pays :
 - ❖ La fabrication sous quelque forme que ce soit de tous matériels, appareils, instruments, objets et fournitures quelconques se rapportant à l'électricité et à tout agent énergétique quel qu'il soit, ainsi qu'aux industries chimiques et de métaux ;
 - ❖ L'importation, l'achat sur place de tous produits, matières, matériels et autres nécessaires à la réalisation de l'activité ci-dessus ;
 - ❖ L'exécution des toutes opérations de production permettant notamment l'Equiperment de toutes usines électriques, hydrauliques ou thermiques, la mise en place de tous réseaux ou lignes de transport de force, lumière et traction, de tous systèmes ayant pour but de produire, utiliser, transformer et distribuer l'énergie électrique et tout agent quelconque d'énergie, sous quelque forme que ce soit ;
 - ❖ La vente, la commercialisation, l'exploitation, la location, l'installation et la distribution sur le marché national comme le marché d'exportation des produits fabriqués par la société ;
 - ❖ La création, l'installation, l'acquisition, la location et l'exploitation de tous établissements industriels et commerciaux nécessaires aux activités précitées ;
 - ❖ L'obtention, l'acquisition, l'exploitation pour son compte de tout brevet, marque de fabrique ou de service ou procédé se rapportant aux industries et commerces exercés par elle ;

- ❖ La participation sous toutes ses formes, à toutes sociétés ou la création de toute société ou entreprise dont le commerce ou l'industrie serait similaire ou de nature à favoriser ou développer son activité ;
- ❖ Et plus généralement, toutes opérations commerciales, financières, industrielles, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement, en totalité ou en partie à l'objet social ou a tout objet similaire ou connexe.
- **Capital social au 31/12/2008** 224 352 000 MAD entièrement libéré, composé de 2 243 520 actions d'une valeur nominale de 100 MAD chacune.
- **Exercice social** Du 1^{er} janvier au 31 décembre.
- **Numéro d'inscription au RC** 7545 Casablanca
- **Tribunal compétent en cas de litige** Tribunal du Commerce de Casablanca
- **Documents juridiques** les statuts, procès verbaux des assemblées générales, les rapports des commissaires aux comptes peuvent être consultés au siège social de la société.
- **Textes législatifs applicables à l'émetteur**
 - ❖ Loi n°17-95 promulguée par le Dahir n° 1-96-124 du 30 août 1996 relative aux sociétés anonymes telle que complétée et modifiée par le Dahir 1-08-18 du 17 jourmada I 1429 (23 mai 2008) portant promulgation de la loi n° 20-05.
 - ❖ Dispositions du Dahir portant loi n° 1-93-212 du 21 septembre 1993 relatif au Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières et aux informations exigées des personnes morales faisant appel public à l'épargne tel que modifié et complété par la loi 44-06 promulguée par le Dahir 1-07-09 du 17 avril 2007 (28 Rabii I 1428) .
 - ❖ Dispositions du Dahir portant loi n°1-93-211 du 21 septembre 1993 relative à la Bourse de Casablanca (modifié et complété par les lois n°34-96, 29-00 et 52-01).
 - ❖ Dispositions du Dahir portant loi n°1-96-246 du 9 janvier 1997 portant promulgation de la loi n°35-96 relative à la création d'un dépositaire central et à l'institution d'un régime général de l'inscription en compte de certaines valeurs (modifié par la loi n°43-02).
 - ❖ Règlement général du dépositaire central approuvé par arrêté du Ministre de l'Economie et des Finances N° 932-98 du 16 avril 1998, complété et modifié par l'arrêté 1961-01 du 3 Janvier 2002 et l'arrêté 77-05 du 17 mars 2005.
 - ❖ Règlement général de la Bourse de Casablanca approuvé par l'arrêté du Ministre de l'Economie et des Finances n°1268-08 du 07 juillet 2008.

- ❖ Règlement général du CDVM approuvé par l'arrêté du Ministre de l'Economie et des Finances n°822-08 du 14 avril 2008 (7 Rabii II1429)
- ❖ Dahir n° 1-04-21 du 21 avril 2004 portant promulgation de la loi n°26-03 relative aux offres publiques sur le marché boursier.
- ❖ Dahir n° 1-95-03 du 26 janvier 1995 portant promulgation de la loi n°35-94 relative à certains titres de créances négociables.

II. RENSEIGNEMENTS SUR LE CAPITAL SOCIAL DE NEXANS MAROC

1. Situation au 31 décembre 2008

Au 31 décembre 2008, le capital social de Nexans Maroc S.A. s'élève à 224 352 KMAD et est entièrement libéré. Il est composé de 2 243 520 actions d'une valeur nominale de 100 MAD chacune.

2. Evolution du capital social

Le capital social a été porté, après 27 augmentations, à 224 352 KMAD. Il est resté inchangé depuis 2001 où il a été augmenté de 56 880 000 MAD suite à une incorporation de réserves : la valeur nominale des actions a alors été portée de 150 MAD à 200 MAD chacune. Après cette augmentation de capital, la valeur nominale des actions a été réduite de 200 MAD à 100 MAD par décision de l'Assemblée Générale du 15 juin 2001 statuant sur les comptes clos le 31 décembre 2000. Le nombre des actions est ainsi passé de 1 121 760 à 2 243 520 actions.

3. Répartition du capital social à fin décembre 2008

Nexans Maroc est une société cotée en bourse depuis 1983. Au 31 décembre 2008, les principaux actionnaires sont les suivants :

Nom/Prénom ou Raison Sociale	Nombre titres	% Détenion	Capital correspondant	% Droits de vote
Nexans Participations (France)	1 875 336	83,59%	187 533 600	83,59%
Atlanta	39 972	1,78%	3 997 200	1,78%
Flottant en bourse	328 212	14,63%	32 821 200	14,63%
Total	2 243 520	100,00%	224 352 000	100,00%

Source : Nexans Maroc S.A.

4. Renseignements sur les actionnaires principaux de Nexans Maroc S.A.

Société	Activité	Principaux actionnaires	CA 2007	Résultat net 2007	Valeur nette des titres 2007
Nexans Participations (France)	Holding	Nexans (100%)	0 *	168 700 K€	848 001K€

Source : Rapport annuel de Nexans.

(*) : Nexans Participations est un holding n'ayant aucune activité opérationnelle ; il ne réalise pas de chiffre d'affaires. Son résultat est principalement constitué de dividendes remontés par les filiales du groupe.

5. Pactes d'actionnaires

A la connaissance du management de Nexans Maroc, il n'existe pas de pacte d'actionnaires au 31/12/2008.

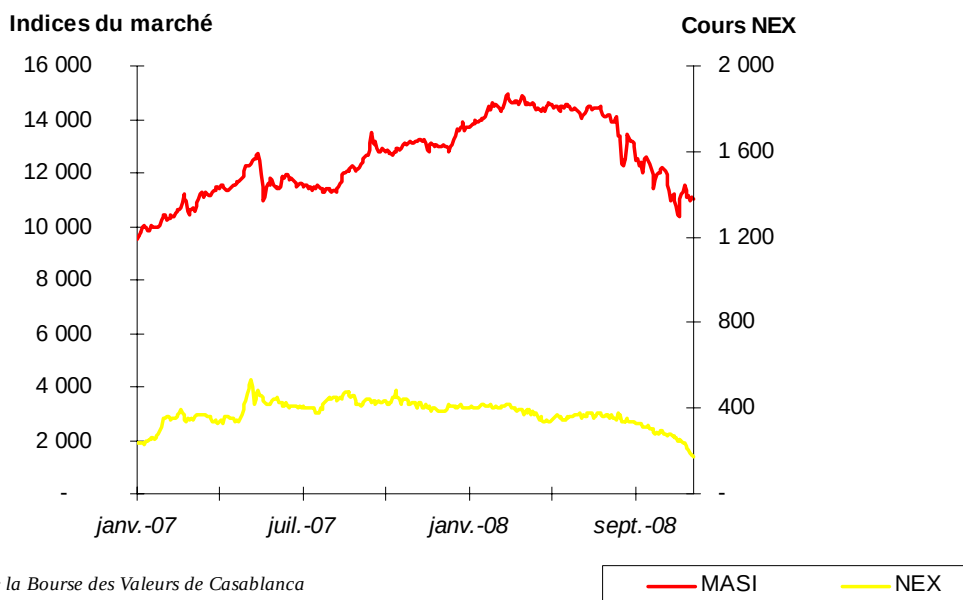
III. MARCHE DES TITRES NEXANS MAROC

1. Caractéristiques des actions Nexans Maroc

Nexans Maroc S.A. est cotée au marché principal de la Bourse de Casablanca sous le « ticker » NEX et le code technique 1114.

Sur la période du 03/01/2007 au 31/12/2008, le cours du titre Nexans Maroc a évolué dans une fourchette de prix variant de 170 MAD (réalisé lors du mois de décembre 2008) à 530 MAD (réalisé lors du mois de mai 2007). Après s'être inscrit dans un mouvement haussier en 2007, le titre Nexans Maroc a connu un trend baissier en 2008.

Evolution du cours de l'action Nexans Maroc comparativement à l'indice MASI entre le 03/01/2007 et le 31/12/2008



Source : Site de la Bourse des Valeurs de Casablanca

2. Emissions obligataires ou d'autres titres de créances

Nexans Maroc S.A. a procédé à une première émission de billets de trésorerie en juillet 2007 portant sur un montant total de 150 000 000 MAD et a relevé le plafond de l'émission à 250 000 000 MAD en février 2008.

Au 31 août 2008, l'encours du programme de billets de trésorerie Nexans Maroc est de 250 000 000 MAD.

Emetteur	Titre	Durée	Montant	Jouissance	Échéance	Taux de sortie
Nexans Maroc	BT	52 semaines	1 000	27/02/2008	25/02/2009	4,10%
Nexans Maroc	BT	52 semaines	1 500	25/07/2008	24/07/2009	4,15%

Source : Nexans Maroc

IV. ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION

1. Conseil d'Administration

Nexans Maroc S.A. est administrée actuellement par un Conseil d'Administration de huit membres.

Conformément aux dispositions de l'article 15 des statuts de Nexans Maroc S.A., le conseil d'administration est composé de 3 membres au moins et 12 au plus.

Les administrateurs sont nommés ou renouvelés par l'Assemblée Générale Ordinaire, qui peut les révoquer à tout moment.

L'actuel Conseil d'Administration de Nexans Maroc S.A. se compose de :

Prénom /NOM	Fonction	Date de nomination	Expiration du mandat
Frédéric VINCENT	Président Directeur Général de Nexans Maroc	AGO 27/06/08	AGO statuant sur les comptes clos le 31/12/12
Bruno THOMAS	Administrateur Retraité	AGO 27/06/08	AGO statuant sur les comptes clos le 31/12/13
Abdelaziz TAZI	Administrateur de Nexans Maroc Président du conseil de surveillance de la Société Générale Marocaine des Banques	AGO 10/06/05	AGO statuant sur les comptes clos le 31/12/10
Khalid EL KADIRI	Administrateur de Nexans Maroc Retraité	AGO 10/06/05	AGO statuant sur les comptes clos le 31/12/10
DRISS BENHIMA	Administrateur Président Directeur Général de la Royal Air Maroc	AGO 22/06/07	AGO statuant sur les comptes clos le 31/12/11
Maurice DELETOILLE	Administrateur de Nexans Maroc Directeur Général de Nexans Egypte	AGO 27/06/08	AGO statuant sur les comptes clos le 31/12/13
Nexans Participations (représenté par Magali VALAT)	Administrateur de Nexans Maroc Magali VALAT est Directeur juridique adjoint du Groupe Nexans	AGO 11/06/04	AGO statuant sur les comptes clos le 31/12/09
Marco GRAZIANO	Administrateur de Nexans Maroc Vice-Président de AREVA T&D	AGO 10/06/05	AGO statuant sur les comptes clos le 31/12/10
Wolfgang BEDORF	Administrateur de Nexans Maroc Directeur de la Zone Reste du Monde et membre du comité exécutif de Nexans	AGO 27/06/08	AGO statuant sur les comptes clos le 31/12/13

Source : Nexans Maroc S.A.

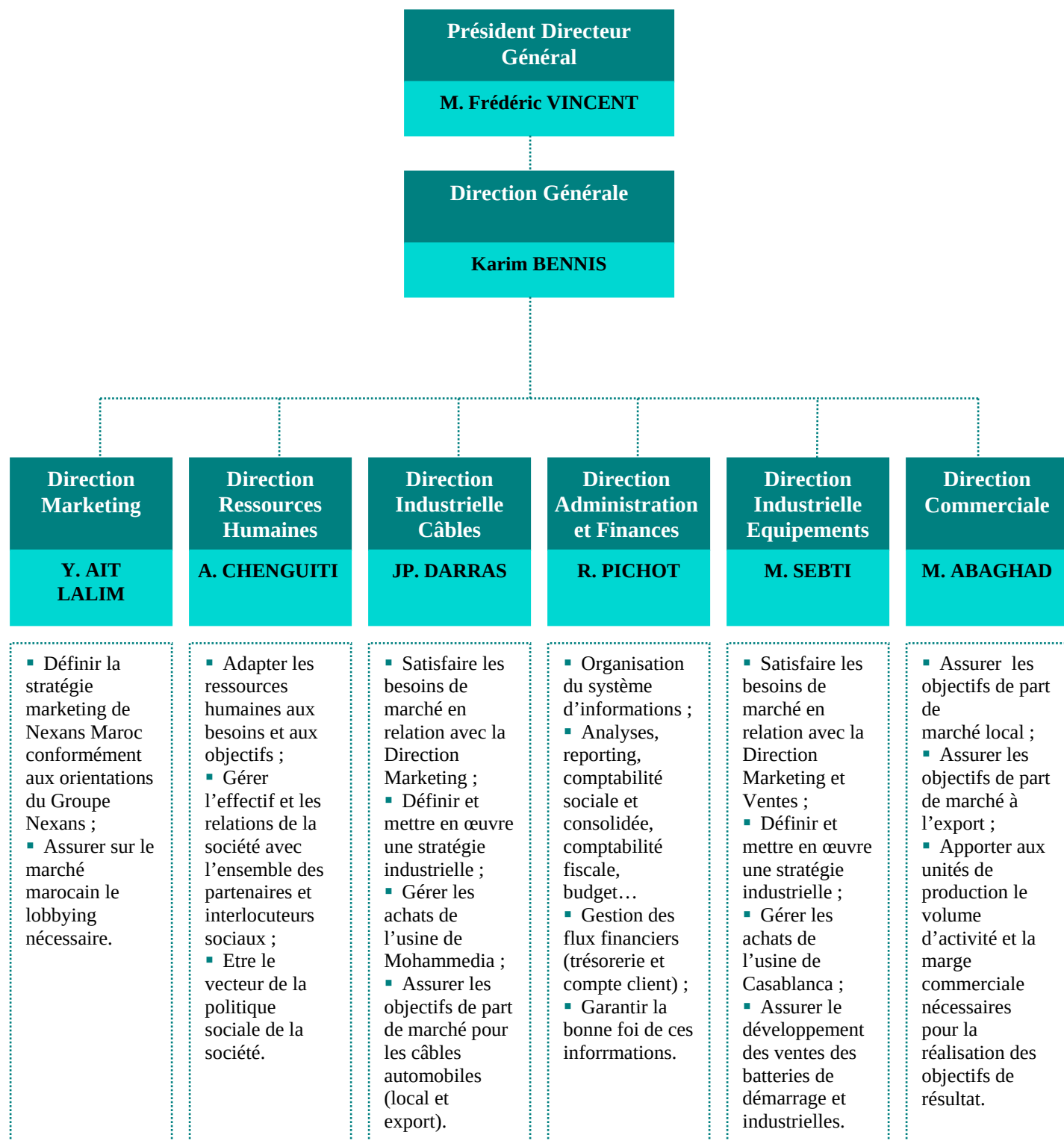
2. Organes de direction

La gestion de Nexans Maroc S.A. est assurée par une équipe dirigeante qui se présente comme suit :

Nom/Prénom	Fonction	Date d'entrée en fonction
Frédéric VINCENT	Président Directeur Général et Directeur Général Délégué du Groupe Nexans	AGO du 27/06/2008
Karim BENNIS	Directeur Général	01/01/2006
Younesse AIT LALIM	Directeur Marketing	10/2007
Mehdi ABAGHAD	Directeur Commercial	10/2007
Mohammed SEBTI	Directeur industriel de l'activité Transformateurs, Equipements Electriques et Batteries	01/03/1992
Roland PICHOT	Directeur Administratif et Financier	01/02/2006
Jean Pierre DARRAS	Directeur Industriel de l'activité Câbles	08/2007
Abdellah CHENGUITI	Directeur des Ressources Humaines	02/01/2007

Source : Nexans Maroc S.A.

Au 31août 2008, l'organigramme fonctionnel de Nexans Maroc S.A. se présente comme suit :



Source : Nexans Maroc

3. Formation et expérience des principaux dirigeants

M. Frédéric VINCENT, Président Directeur Général

M. VINCENT (53 ans) a été membre d'un grand cabinet d'audit anglo-saxon de 1978 à 1985. Il a rejoint Alcatel en 1986, puis le secteur Câbles et Composants du même groupe en 1989.

En 1994, il a été nommé Directeur Général Adjoint (Administration et Finances) des activités télécommunications sous-marines d'Alcatel puis, en 1997, des activités batterie (Saft). En 2000, il devient Directeur Administratif et Financier de Nexans, membre du Comité Exécutif. Il est nommé Directeur Général Délégué de Nexans le 15 mai 2006.

M. Karim BENNIS, Directeur Général

M. BENNIS (47 ans) est Ingénieur en Electrotechnique, diplômé de l'Ecole Spéciale de Mécanique et d'Electricité de Paris.

Il a intégré le Groupe Nexans Maroc en 1985 en qualité d'ingénieur au Département Mesures et Protections au sein de SIRMEL, filiale du Groupe.

En 1990, il prend la responsabilité de ce Département avant d'être nommé, en 1991, Directeur Commercial de SIRMEL.

En 1996, M. BENNIS intègre Alcatel Alsthom en qualité de Directeur Commercial.

En 2004, il est nommé Directeur Général Adjoint de Nexans Maroc, en charge du Marketing et des Ventes.

En janvier 2006, il est nommé Directeur Général, assurant également la Direction Pays Maroc.

Durant la période 2002 – 2006, M. BENNIS a également assuré la fonction d'Administrateur Délégué en charge de la Direction Générale de SIRMEL.

M. Mohammed SEBTI, Directeur Industriel du Site de Casablanca

M. SEBTI (52 ans) est titulaire du diplôme d'Ingénieur de l'Ecole Supérieure d'Electricité de Paris et de Docteur Ingénieur en Electrotechnique de l'Université de Paris VI.

Il a commencé sa carrière en 1983 au Groupe OCP, où il a assuré la responsabilité du Service Electrique à Maroc Phosphore, puis du Service Projets à la SMESI, filiale d'Ingénierie du Groupe.

M. SEBTI a intégré le Groupe Nexans Maroc en 1992 en tant que Directeur de Production à l'Usine de Casablanca. En 1994, il est nommé Directeur Industriel des Transformateurs et Equipements Electriques, fonction à laquelle vient s'ajouter la Direction de l'Etablissement ACMA en 1996.

M. Jean Pierre DARRAS, Directeur Industriel du Site de Mohammedia

M. Darras (58 ans) est Ingénieur diplômé de l'Ecole Catholique d'Arts et Métiers de Lyon.

Il a commencé sa carrière en 1972 comme enseignant de Mathématiques en France et en Algérie. En 1975, il intègre la CGF (Sens) comme ingénieur Process.

M. Darras a intégré le Groupe NEXANS en 1978, où il a exercé comme Responsable Développement des Câbles Optiques au site de Lyon, Responsable Production aux Câbleries de Lens (1985), Directeur Industriel France (1997), puis Directeur Industriel Energie (2000). En 2005, il est nommé Directeur de l'Usine de Shangai (Chine).

M. Darras assure la Direction Industrielle du Site de Mohammedia depuis Août 2007.

M. Younesse AIT LALIM, Directeur Marketing

M. Ait Lalim (32 ans) est Ingénieur en Génie Civil, diplômé de l'EMI (Ecole Mohammadia d'Ingénieurs).

Il a commencé sa carrière en 1998 à la Société Générale Marocaine de Banques (SGMB) comme Organisateur Conseil Responsable de Projets.

M. Ait Lalim a intégré Nexans Maroc en juin 2000, en qualité d'Homme Produit Câble EPL. En Janvier 2004, il est promu Responsable du Département Marché Infrastructure et Industrie, avant d'être nommé Directeur Marketing en octobre 2007.

M. Mehdi ABAGHAD, Directeur Ventes Export

M. ABAGHAD (31 ans), est titulaire d'un Master en Finances et Marchés des Capitaux, délivré par l'Ecole Supérieure de Gestion de Paris et d'un Master en Marketing délivré par l'Université de Clermont Ferrand.

Il a débuté sa carrière en 1997 à Trefimeto (entreprise industrielle) en qualité de Chef de Produit, avant d'intégrer Promofinance Paris en octobre 1998 où il a assuré le conseil en gestion de portefeuille, la promotion et la vente des produits du Groupe.

En avril 2000, M. ABAGHAD intègre Upline Securities en qualité de trader et conseiller en placement.

Il est au Groupe Nexans depuis novembre 2001, où il a occupé le poste de Responsable Export avant de prendre en charge la Direction des Ventes Export en septembre 2006, puis la Direction Commerciale en octobre 2007.

M. Abdellah CHENGUITI, Directeur des Ressources Humaines

M. CHENGUITI (44 ans) est titulaire du diplôme du Cycle Supérieur de Gestion de l'ISCAE et d'une maîtrise en Economie Mathématique et Econométrie.

Il débute sa carrière en 1986 en tant qu'enseignant d'économie et de statique à Toulouse (France). En 1988, il est engagé par le Groupe OCP où il prend en charge la Gestion du Personnel Navigant, avant d'intégrer la SAMIR en 1990 où il a été Responsable du Service Affaires Sociales, puis de la Division Administrative, avant d'être nommé Directeur de l'Administration du Personnel en 1999 puis, en 2003, Directeur du Développement des Ressources Humaines. En 2004, il intègre le Groupe Akzo Nobel Coatings Maroc en qualité de Directeur des Ressources Humaines.

M. CHENGUITI assure la Direction des Ressources Humaines de Nexans Maroc depuis janvier 2007.

M. Roland PICHOT, Directeur Administratif et Financier

M. Pichot (55 ans) est autodidacte.

Il débute sa carrière en 1970 dans le secteur automobile chez Citroën.

En 1975, il est engagé dans le Groupe EXIDE, fabricant de batteries au plomb (ex-CGE, ex-Alcatel), en tant que Responsable de la Comptabilité Analytique France. Il est nommé ensuite Responsable du Contrôle de Gestion de la filiale en Belgique, et devient en 1995 Directeur du Contrôle de Gestion Europe de la Division Batteries Industrielles.

En 1997, il est engagé par Nexans (ex-Alcatel Câbles) en tant que Contrôleur de Gestion Monde pour l'Activité Marché Général.

En 2006, il est nommé Directeur Administratif et Financier de la filiale Nexans Maroc.

4. Gouvernance d'entreprise

4.1. Comités de contrôle

Les statuts de Nexans Maroc ne prévoient pas la mise en place de comités techniques.

Par ailleurs, il existe des comités des directeurs qui se réunissent afin de mettre en place des plans d'action rentrant dans le cadre de la définition générale de la stratégie d'entreprise.

	Composition	Périodicité / Objectifs
Réunion stratégique et budgétaire	- Comité de direction - Responsables de département	Une fois par an pour la fixation du budget et deux fois par an pour l'actualisation.
Comité de direction	- Directeur Général - Directeur Commercial - Directeur Marketing - Directeurs industriels - Directeur Administratif et Financier - Directeur des Ressources Humaines	Le comité de direction de Nexans ainsi que le Président se réunissent une fois par mois afin d'analyser les résultats financiers de la société et de définir et faire le suivi de la stratégie.
Comités industriels	- Directeur Général - Directeur Administratif et Financier - Directeurs usines - Directeur Achats - Responsable de production - Responsable du contrôle de gestion usines - Responsable qualité - Responsable méthode - Responsable logistique	Pour chaque établissement (filiale, unité de production), réunion mensuelle pour faire le suivi de l'activité de l'établissement.
Comité ressources humaines	- Directeur Général - Directeur Commercial - Directeur Marketing - Directeurs industriels - Directeur Administratif et Financier - Directeur des Ressources Humaines	Réunions tous les deux mois. Définition et suivi de la politique salariale, gestion des évolutions de carrières, anticipation et gestion de la relève, sécurité et environnement.
Comités commerciaux	- Directeur Commercial - Directeur Marketing - Directeurs industriels - Responsables de Départements	Réunions mensuelles, par activité, notamment avec les usines afin d'évaluer le coût de production et de définir la politique de prix.
Comité qualité et certification	- Comité de direction - Responsable qualité - Responsable sécurité - Responsable activité concernée	Réunion deux fois par an. L'objectif de ce comité est d'assurer le processus de qualification et de gérer la pérennité des indicateurs.

Il est à noter également qu'il existe une direction d'audit interne du Groupe Nexans qui est en charge de vérifier que les procédures du Groupe sont mises en application dans toutes les filiales.

4.2. Rémunérations attribuées aux membres du conseil d'administration

Il est attribué annuellement aux administrateurs des jetons de présence à hauteur de 300 000 dirhams. En 2007, leur montant a atteint 337 500 dirhams.

4.2. Rémunérations attribuées aux principaux dirigeants

La rémunération attribuée aux principaux dirigeants de Nexans Maroc S.A. au 31 décembre 2007 se chiffre à 5,2 MMAD hors charges sociales.

4.3. Prêts accordés aux membres des organes d'administration et de direction

Aucun prêt n'est accordé aux administrateurs de Nexans Maroc, ni aux directeurs.

4.4. Intéressement et participation du personnel

A ce jour, il n'existe pas de plan d'intéressement et de participation du personnel de Nexans Maroc S.A.

4.5. Opérations conclues entre Nexans Maroc et l'un de ses administrateurs ou directeurs généraux

En dehors des conventions énumérées ci-après, aucune autre opération n'est conclue entre le Groupe Nexans Maroc et l'un de ses administrateurs ou directeurs généraux.

Conventions conclues au cours de l'exercice 2007

Bénéficiaire	Les Câbleries du Sénégal (LCS)
Nature et modalités	Assistance technique et de formation (1% du chiffre d'affaires facturé)
Montant des produits rattachés à l'exercice 2007	887 KMAD

Conventions conclues au cours d'exercices antérieurs et dont l'exécution s'est poursuivie durant l'exercice 2007

- Convention d'assistance administrative :

Administrateurs concernés	M. Bruno THOMAS et M. Abdelaziz TAZI
Bénéficiaire	SIRMEL (filiale de Nexans Maroc S.A.)
Nature et modalités	Assistance administrative
Montant des produits rattachés à l'exercice 2007	314 KMAD

Administrateurs concernés	M. Bruno THOMAS et M. Abdelaziz TAZI
Bénéficiaire	TEM (filiale de Nexans Maroc S.A.)
Nature et modalités	Assistance administrative
Montant des produits rattachés à l'exercice 2007	360 KMAD

- Convention de prestations de service :

Administrateurs concernés	M. Bruno THOMAS et Nexans Participations
Bénéficiaire	Nexans Maroc S.A.
Nature et modalités	Assistance administrative, commerciale et intellectuelle
Montant pris en charge au cours de l'exercice 2007	13 317 KMAD

Administrateurs concernés	M. Bruno THOMAS et Nexans Participations
Bénéficiaire	TEM (filiale de Nexans Maroc S.A.)
Nature et modalités	Prestations de menuiserie
Montant des produits rattachés à l'exercice 2007	898KMAD

- Convention d'assistance technique :

Administrateurs concernés	M. Marco GRAZIANO (Administrateur de Nexans Maroc et Vice-Président de AREVA T&D)
Bénéficiaire	AREVA
Nature et modalités	Assistance technique
Montant pris en charge au cours de l'exercice 2007	2 386 KMAD

PARTIE IV : ACTIVITE, MARCHE ET CONCURRENCE

I. INTRODUCTION

Nexans Maroc propose une large gamme de solutions de câbles et d'équipements électriques pour les marchés d'infrastructure, de l'industrie et du bâtiment.

Ses produits couvrent les secteurs les plus divers, depuis le transport et la distribution d'énergie, aux télécommunications, en passant par l'automobile, le ferroviaire...

Nexans Maroc diffuse ses produits sur le territoire national et réserve une partie à l'export (plus de 30% en 2007), principalement en direction de la Libye, le Mali, le Sénégal, l'Espagne, l'Allemagne, la France, l'Angleterre...

Son activité est ainsi sujette aux évolutions du marché de l'industrie électrique.

II. DONNEES RELATIVES A L'INDUSTRIE ELECTRIQUE

1. Aperçu sur le marché national de l'industrie électrique

NB1 : En l'absence de statistiques sectorielles homogènes et fiables, les données relatives au marché national de l'industrie électrique communiquées ci-après proviennent pour la plupart des estimations effectuées par Nexans Maroc.

NB2 : Afin de mesurer la performance opérationnelle des filiales du Groupe Nexans, il a été mis en place des indicateurs de gestion qui permettent de calculer le chiffre d'affaires ainsi que les marges sur une base « prix métal constant ». Les prix des matières premières, notamment le cuivre, l'aluminium et le plomb, sont en effet très volatiles. Le Groupe a ainsi fixé des prix de référence, « prix métal constant », communs à toutes ses filiales afin de pouvoir comparer les performances de chacune et de pouvoir mesurer les performances opérationnelles dans le temps.

Lorsque le chiffre d'affaires ou les marges sont calculés sur la base des prix courants des métaux, on les appelle chiffre d'affaires ou marges à « prix métal courant ».

1.1. Environnement économique et données générales sur le secteur électrique

Globalement, le secteur économique connaît un optimisme propice à l'investissement et attrayant pour les investisseurs étrangers. L'année 2007 a connu une croissance du PIB de 4,6%¹ et le PIB prévisionnel pour 2008 devrait s'élever à 5,7%². Le PIB non agricole atteint 6%² en 2007.

Pour l'industrie électrique, l'environnement reste favorable. Le chiffre d'affaires global généré par le secteur s'élève à près de 15 milliards de dirhams en 2007. L'effectif global employé par le secteur sur le territoire national dépasse les 30 000 personnes. L'industrie électrique continue de bien se porter en 2007 et les exportations des fils et câbles ont augmenté de 19,7%².

¹ Source : Rapport sur l'évolution de l'économie marocaine en 2007, Ministère de l'économie et des Finances

² Source : Centre Marocain de Conjoncture

L'évolution du secteur en 2006 et en 2007 est portée par :

- une croissance de la consommation énergétique en 2007 de 7,1%³ par rapport à 2006, et de la consommation énergétique par les industries de 8% en 2007 ;
- une évolution favorable du marché du bâtiment et de la distribution suite à une demande soutenue des ménages encouragée par des conditions de crédits favorables, mais surtout grâce aux investissements privés : lancement de deux nouveaux sites touristiques (Larache et Mogador), projet de la vallée de Bouregreg, le port Tanger-Med...
- une croissance importante du secteur de l'automobile : d'une part, par la progression des ventes de véhicules de 23%⁴ à plus de 100 000 unités au terme de 2007, et d'autre part, par la présence accrue des équipementiers automobiles.

Par ailleurs, ce dynamisme du secteur a été légèrement freiné par le ralentissement des réalisations des projets en cours de l'ONE (électrification du monde rural) et par le décalage des investissements dans le transport d'énergie.

Ces éléments ne freinent que légèrement l'évolution du secteur, surtout que l'économie marocaine a connu ces dernières années une arrivée débordante d'investissements qui ont touché principalement le secteur du bâtiment, le tourisme et l'énergie, et qui vont pérenniser la croissance de l'économie nationale sur les dix années à venir. Nous notons à titre d'exemple le Plan Azur avec ses 6 sites, le projet de la vallée de Bouregreg, les 6 nouvelles villes (dont Tamesna...), les investissements directs étrangers ont totalisé près de 31 milliards⁵ de dirhams en 2007 en progression de 18,8%.

Il est à noter également que l'évolution des investissements des établissements publics donneurs d'ordre au secteur électrique ressort comme suit :

Etablissements Publics	2005 (en MMAD)	2006 (en MMAD)	2007 (en MMAD)	Var. 05/06	Var. 06/07
ONE	4 793	4 813	5 500	+0,4%	+14,3%
Habitat	4 520	6 357	6 600	+40,6%	+3,8%
ADM Autoroutes	2 854	5 605	4 300	+96,4%	-23,3%
ONEP	2 648	4 630	3 100	+74,8%	-33,0%
Eau potable					
ONCF chemins de fer	1 124	4 447	4 500	+295,6%	+1,2%
OCP	2 500	3 888	2 700	+55,5%	-30,6%
Phosphates					

Source : Pour 2005 et 2006, source Nexans Maroc
Pour 2007, L'Economiste, Edition du 31/10/2008

³ Source : Bilan publié par l'ONE le 11/06/2008

⁴ Source : Association des Importateurs de Véhicules au Maroc (AIVAM),

⁵ Source : Edition de L'Economiste du 01/02/2008

1.2. Secteur de l'industrie électrique

L'industrie électrique au Maroc est portée par plus de 200 entreprises opérant dans plusieurs branches d'activité allant de la fabrication de moteurs électriques jusqu'à la confection de matériels médicochirurgicaux, en passant par la fabrication de transformateurs électriques, d'appareils d'émission et de transmission mais aussi de fils et câbles isolés

A l'heure actuelle, le secteur des Fils et Câbles isolés compte une douzaine de sociétés dont trois représentent les parts de marché les plus importantes. Il s'agit de :

- Nexans Maroc génère près de la moitié du chiffre d'affaires du secteur.
- Imacab, deuxième câblé au Maroc avec une part de marché avoisinant les 20%. Appartenant au groupe Ingelec, Imacab est spécialisé dans les câbles domestiques, les câbles industriels et la métallurgie.
- Câbleries du Maroc, société familiale appartenant à la famille Tagmouti. Elle génère près de 16% du chiffre d'affaires du secteur⁹ et produit tous les types de câbles hors câbles automobiles.

Les autres sociétés opérant dans le secteur détiennent de faibles parts de marché. Il s'agit notamment de :

- Medi Câble qui a démarré son activité en 2004 et produit essentiellement des câbles domestiques et des câbles industriels.
- Coficab, filiale du Groupe Charika, spécialisée dans la fabrication des câbles automobiles en partenariat avec Valéo et Delphi.
- Africâble, filiale du Groupe Chaâbi, spécialisée dans la fabrication des câbles télécoms.

2. Cadre réglementaire

Le secteur de l'industrie électrique, à l'instar d'autres branches de l'économie nationale, a évolué dans un cadre relativement protégé jusqu'en 2003, date à laquelle les importations de certains produits ont été exonérées des droits de douane (exemple des fils de cuivre et d'aluminium...)

Les droits de douane actuellement en vigueur pour les intrants en provenance de l'Union Européenne sont les suivants :

	Taux appliqué en 2003	Taux appliqué en 2006	Taux appliqué en 2007
Liste 1 : essentiellement des équipements pour investissements industriels.	0%	0%	0%
Liste 2 : matières premières (fils de cuivre, aluminium, polypropylène...).	0%	0%	0%
Liste 3 : produits importés également fabriqués au Maroc.	40,5%	27%	22,5%

Source : Ministère de l'Industrie, du Commerce et de la Mise à niveau de l'Economie

L'ensemble des produits finis, objet de la liste 3, en provenance de l'Union Européenne connaît un démantèlement douanier progressif depuis 2003, comme stipulé dans l'accord de libre échange entre le Maroc et l'Union Européenne. Cette réduction progressive des droits de douane devrait se poursuivre au cours des années à venir, jusqu'à annulation à l'horizon 2012.

Cette vague de démantèlement douanier a été confirmée par d'autres accords de libre échange dont notamment l'accord de la Ligue Arabe signé en 2006 pour signifier l'annulation des droits de douane sur les échanges réalisés entre les pays membres. Il en est de même de l'accord d'Agadir signé en septembre 2006 entre le Maroc, la Tunisie, l'Egypte et la Jordanie.

III. ACTIVITE DE NEXANS MAROC S.A.

1. Appartenance de Nexans Maroc au Groupe Nexans

1.1. Historique du Groupe Nexans

Nexans Maroc est une filiale du leader mondial de l'industrie du câble⁶, le Groupe Nexans.

Le Groupe Nexans est né en 1897 sous l'appellation « Société Française des Câbles Électriques », depuis l'invention de l'ingénieur suisse François Borel, qui permet de rendre étanches les câbles électriques en couvrant de plomb le papier bitumé. Depuis, le groupe n'a cessé de croître et de développer ses savoir-faire autour des métiers du câble, en passant de la Société Française des Câbles Électriques au Groupe Nexans.

- 1897** Création à Lyon de la **Société Française des Câbles Électriques**, système Berthoud, Borel et Compagnie.
- 1912** La Compagnie Générale d'Électricité (CGE) acquiert la majorité de la Société Française des Câbles Électriques.
- 1917** La société prend le nom de **Compagnie Générale des Câbles de Lyon**.
- 1925** Fusion avec la **Compagnie Générale d'Électricité**. Câbles de Lyon devient une division de la Compagnie Générale d'Électricité.
- 1938** Acquisition par la Compagnie Générale d'Électricité de la Société Industrielle des Téléphones. Apport des activités câbles de la Société Industrielle des Téléphones (usines de Bezons et Calais) aux Câbles de Lyon.
- 1969** Absorption de la Société Alsacienne de Construction Mécanique(France).
- 1970** Absorption des Câbles Geoffroy et Delore (France).
- 1979** Acquisition des Câbleries de Lens (France).
- 1980** Prise de contrôle de Chandris Câbles (Grèce).
- 1981** Prise de participation dans Chester Câbles (États-Unis).
- 1982** Rachat de Kabelmetal Elektro (Allemagne). Nationalisation de la CGE.
- 1983** Rachat de Thomson-Jeumont Câbles (France). Rachat de Gorse.
- 1986** Accord entre la CGE et ITT. **Les Câbles de Lyon sont apportés à Alcatel NV**. Les activités câbles de ITT sont reprises par Câbles de Lyon qui prend le nom de Alcatel Câble. Rachat de Tréfilerie et Laminoir de la Méditerranée (TLM). Rachat des Câbleries de Charleroi (Belgique).
- 1988** Rachat de la Société Nouvelle de Câblerie Barelec. Rachat de Manuli Cavi (Italie). Rachat de Thomson Cuivre.

⁶ Source : Rapport annuel du Groupe Nexans 2007

- 1989** Rachat des Câbleries de Dour (Belgique).
- 1991** Rachat de Canada Wire (Canada), Vacha Kabel (Allemagne), Ehlerskabelwerk (Allemagne), Lacroix und Kress (Allemagne) et AEG Kabel.
- 1992** Rachat de Berk-Tek (États-Unis).
- 1994** Rachat de Cortaillod-Cossonay (Suisse).
- 1998** Rachat de ODD (États-Unis - Portugal).
- 2000** Acquisition de Safi Conel (Italie).
Alcatel a souhaité se concentrer sur son activité principale (les Télécoms) et a décidé donc de se séparer de l'activité câbles qui, depuis, porte l'appellation **Nexans**.
- 2001** Acquisition de Daesung Câble (Corée du Sud).
Introduction de Nexans à la Bourse de Paris (Paris - SBF 120, compartiment B d'Euronext Paris).
- 2002** Acquisition de PETRI (Allemagne). Vente de AGRO AG Suisse
- 2003** Rachat de Kukdong Electrical Wires Company (Corée)
Rachat de Furukawa Cabos de Energia S.A. (Brésil)
- 2004** Acquisition de Cabloswiss (Italie). Câbles spéciaux pour la robotique
- 2006** Acquisition du Groupe Confecta (Allemagne) Fabrication de faisceaux pour l'industrie du matériel ferroviaire et autres segments industriels
Acquisition d'OLEX (Australie – Nouvelle Zélande) leader du câble en Asie australe, placé sur les marchés des câbles pour réseaux d'énergie et des câbles spéciaux, notamment pour l'industrie minière.
- 2007** Conclusion d'un accord cadre avec la société chilienne Madeco en vue du rachat des activités câbles de Madeco.
Acquisition de The Valley Group (Etats-Unis), spécialiste mondial de la surveillance thermique des lignes aériennes

1.2. Actionnariat du Groupe Nexans

Actionnariat au 31/12/2007	% de participation
Institutionnels France	18,9%
Institutionnels Royaume-Uni et Irlande	15,4%
Autres institutionnels Europe	12,9%
Institutionnels Etats-Unis	35,1%
Institutionnels Reste du Monde	1,6%
Actionnaires salariés	1,0%
Actionnaires individuels	11,3%
Actionnaires non identifiés	3,8%

Source : Rapport annuel Nexans 2007

1.3. Activité du Groupe Nexans

Le Groupe Nexans, leader mondial de l'industrie du câble⁷, coté à la Bourse de Paris, est présent industriellement dans une trentaine de pays et commercialement dans le monde entier. Il emploie plus de 21 900 personnes¹⁵

Implantation industrielle et commerciale du Groupe Nexans dans le monde

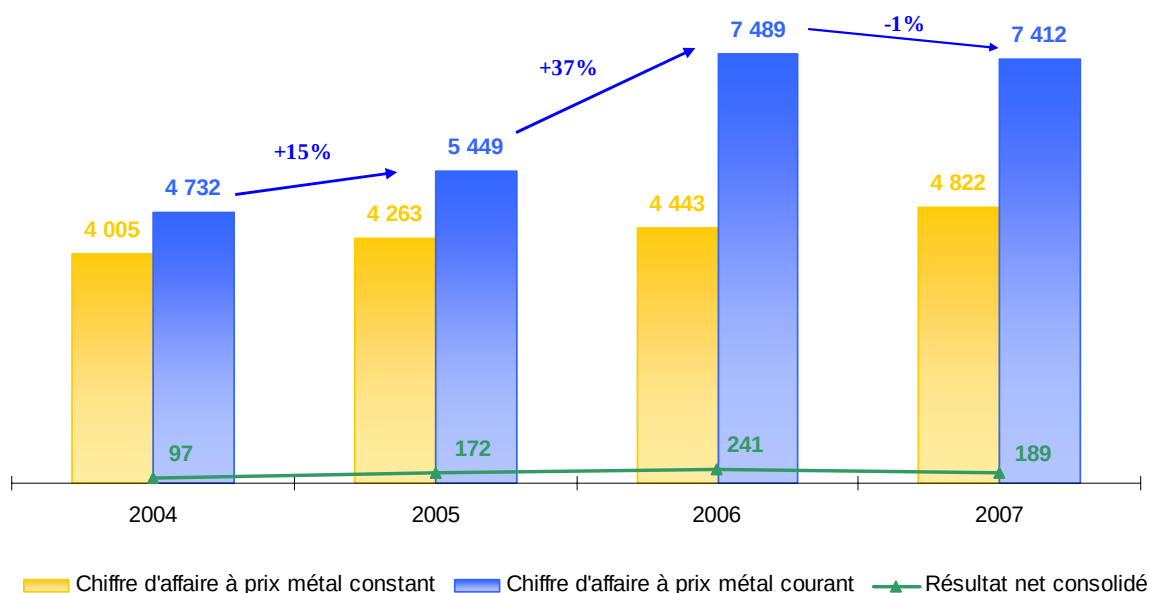


Source : www.nexans.com

Le Groupe Nexans a réalisé un chiffre d'affaires de 7,4 milliards d'euros en 2007 à prix métal courant.

⁷ Source : Rapport annuel du Groupe Nexans 2007

Evolution des résultats du Groupe Nexans (en M€)



Source : Rapports annuels Groupe Nexans

Evolution des résultats (en M€) *	2005	2006	2007
Chiffre d'affaire à prix métal courant	5 449	7 489	7 412
Effet du cours des métaux	(1 186)	(3 046)	(2 590)
Chiffre d'affaire à prix métal constant	4 263	4 443	4 822
Résultat net consolidé	172	241	189
Dont part du groupe	163	241	119
Dont part des intérêts minoritaires	9	3	5

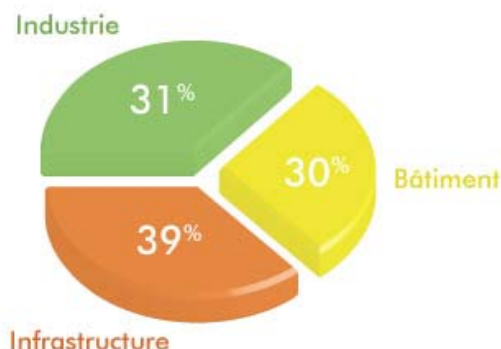
* Résultats présentés en normes IFRS

Source: Groupe Nexans

Son activité couvre les principaux marchés suivants :

- Le Bâtiment représente 30% du chiffre d'affaires 2007 du Groupe Nexans. Ce marché présente une gamme complète de câbles énergie et télécoms et solutions annexes
- L'Industrie : englobe les câbles pour plateformes pour le secteur pétrolier, les câbles d'automatisme, les câbles automobiles, pour les bateaux, pour éoliennes, câbles de manutention et ascenseurs et constitue 31% du chiffre d'affaires réalisé en 2007.
- Et l'Infrastructure représente 39% du chiffre d'affaires du Groupe Nexans. Il s'agit de câbles pour les réseaux de distribution et d'alimentation en énergie, câbles pour réseaux ferrés, Internet...

Chiffre d'affaires par marché⁸



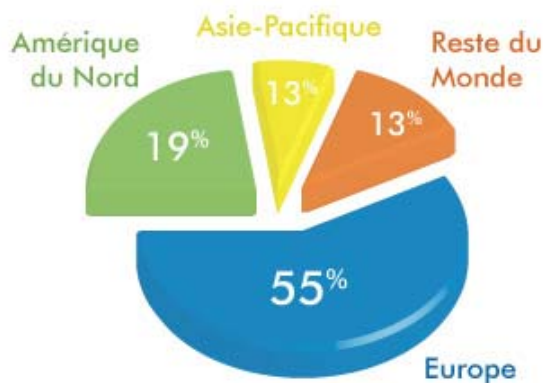
Chiffre d'affaires* par métier en 2007	en%	en M€
Bâtiment	30%	1 447
Industrie	31%	1 495
Infrastructure	39%	1 881
Total	100%	4 822

* Prix métal constant

Source: Site internet Nexans

Le Groupe Nexans réalise le plus gros de son chiffre d'affaires en Europe (58% en 2006 et 55% en 2007). Sa part Reste du monde, incluant l'Afrique, l'Amérique du Sud, la Russie, la Turquie et le Proche et le Moyen Orient, ne cesse de croître notamment grâce aux performances réalisées dans des pays comme le Maroc, la Turquie ou encore le Liban.

Chiffre d'affaires par secteur géographique de destination⁹



⁸ Source : Site internet de Nexans, sur la base du chiffre d'affaires à cours des métaux constants

⁹ Source : Site internet de Nexans, sur la base du chiffre d'affaires à cours des métaux courant

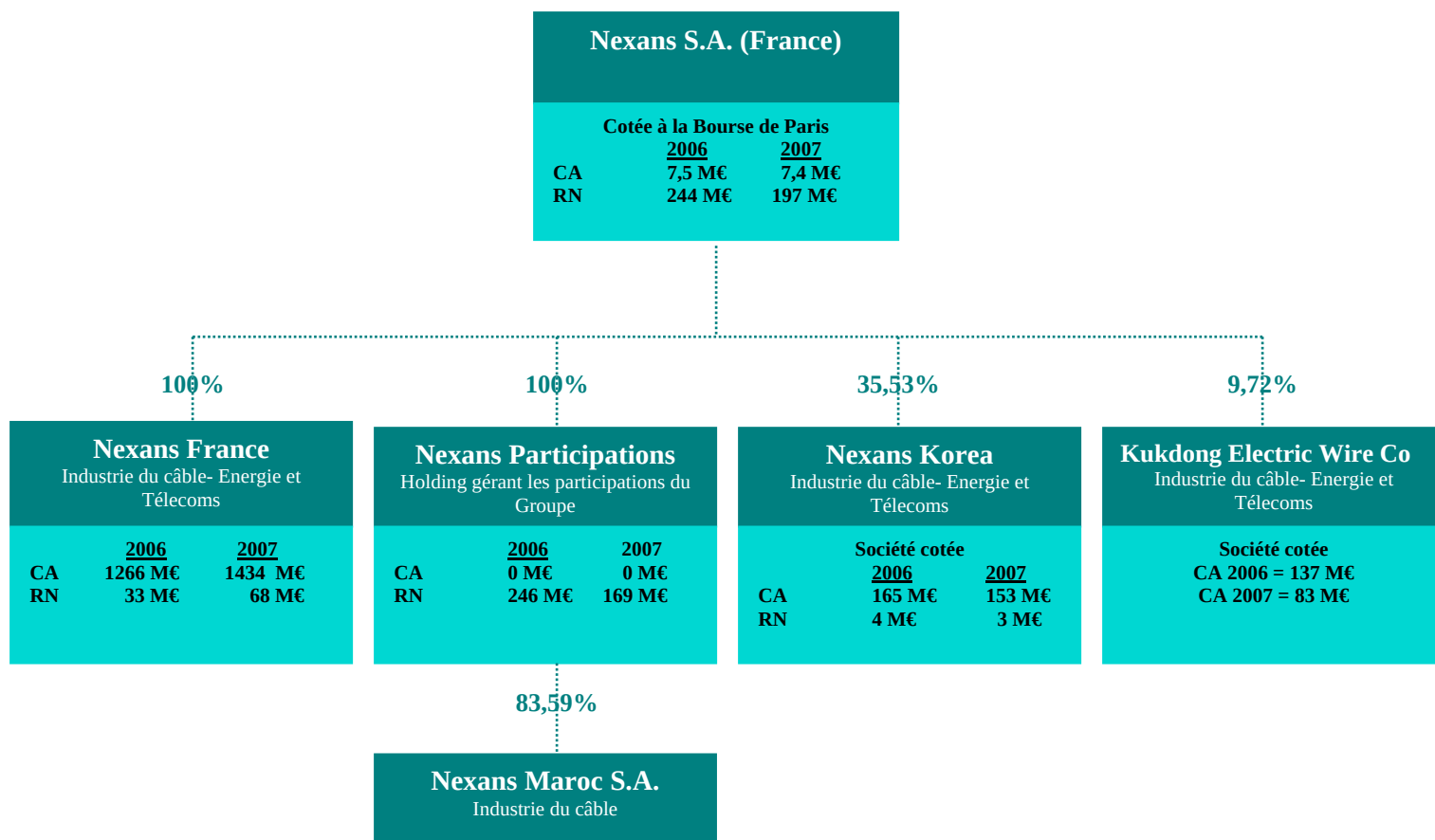
Chiffre d'affaires* par secteur géographique en 2007	en%	en M€
Reste du Monde	13%	964
Asie - Pacifique	13%	964
Amérique du Nord	19%	1 408
Europe	55%	4 077
Total	100%	7 412

* Prix métal courant

Source: Site internet Nexans

1.4. Organigramme juridique du Groupe Nexans au 31 décembre 2007

Le groupe Nexans regroupe près de 70 filiales dans le monde entier, sans compter les participations minoritaires. En dehors des filiales Nexans France, Nexans Korea et Kukdong Electric Wire Co, lesquelles sont directement rattachées à la société mère Nexans S.A., le reste des filiales du Groupe sont détenues par Nexans Participations qui est un holding dédié à la gestion des participations du Groupe.



Sources : Site internet du Groupe Nexans
Rapport annuel 2007 du Groupe Nexans

1.5. Relations entre Nexans Maroc et Nexans SA

Sociétés concernées	Nexans Maroc et Nexans France
Bénéficiaire	Nexans France
Nature	Assistance informatique
Modalités	Refacturation avec mark-up des coûts salariaux supportés par Nexans Maroc

Sociétés concernées	Nexans Maroc et filiales du groupe Nexans
Bénéficiaire	Nexans Maroc
Nature	Assistance commerciale
Modalités	Commissions intra-groupe export

1.6. Flux financiers et synergies entre Nexans Maroc et le groupe Nexans:

Nexans Maroc dispose d'une autonomie financière vis-à-vis du groupe Nexans.

Les synergies entre le groupe Nexans et sa filiale sont générées dans la mesure où lorsqu'une unité européenne du groupe connaît une insuffisance de capacité de production, Nexans Maroc peut prendre le relais et produire des câbles spécifiques. Le montant de ces commandes s'est élevé à 60 MMAD en 2007.

Par ailleurs, Nexans Maroc s'approvisionne aussi en produits finis existants dans la gamme du groupe et qui ne sont pas produits au niveau des unités de Nexans Maroc. Cette activité de négoce s'est élevée à 4 MMAD en 2007.

2. Historique de Nexans Maroc S.A.

L'activité de Nexans Maroc S.A. a été initialement lancée par la **Compagnie Générale d'Electricité** (CGE) pour :

- assurer sa représentation commerciale ;
- et entreprendre la fabrication de produits précédemment importés.

Son développement industriel s'est effectué selon les étapes suivantes :

- 1947** Création de CGE Maroc.
- 1950** Production des premiers câbles d'énergie à l'usine de Mohammedia (tréfilerie et câblerie caoutchouc).
- 1952** Premières productions de transformateurs.
- 1962** Production de câbles d'énergie basse et moyenne tension à isolation plastique.
- 1963** Premières productions de batteries au plomb.
- 1964** Premières productions de tableaux et d'équipement d'énergie.
- 1971** Premières productions de câbles téléphoniques.
- 1974** Création de la filiale **Sirmel**, spécialisée dans la distribution de matériel électrique.
- 1978** Création du site de Casablanca.
- 1983** Introduction à la bourse de Casablanca.
- 1990** Création de **Tourets et Emballages du Maroc**, spécialisée dans la fabrication et vente de matériel d'emballage
- 1995** CGE Maroc devient **Alcatel Alsthom Maroc**.
- 1997** Plan de restructuration des activités axée sur :
 - L'amélioration du processus de fabrication. Dans ce sens, divers investissements ont été réalisés pour doter l'affaire de nouvelles installations, notamment la mise en place d'une chaîne de câbles moyenne tension sous la norme NFC 33.23 dans l'usine de Mohammedia.
 - La réduction des coûts de production et la recherche de produits à forte valeur ajoutée (transformateurs).
- 1998** Alcatel Alsthom Maroc devient **Alcatel Maroc**.
- 2000** Alcatel Maroc devient **Nexans Maroc** suite à la création en France du Groupe Nexans qui a repris l'activité câbles du Groupe Alcatel.
- 2003** Mise en place d'une unité industrielle pour les câbles automobiles sur le site de Mohammedia.
- 2004** Certification ISO TS 16949 de l'activité câbles automobiles.
- 2007** Prise de participation chez **Les Câbleries du Sénégal** (cf. plus de détail en partie VIII. Faits exceptionnels et litige).

3. Filiales de Nexans Maroc

Nexans Maroc compte plusieurs filiales dans différents domaines d'activité.

Source : Nexans Maroc

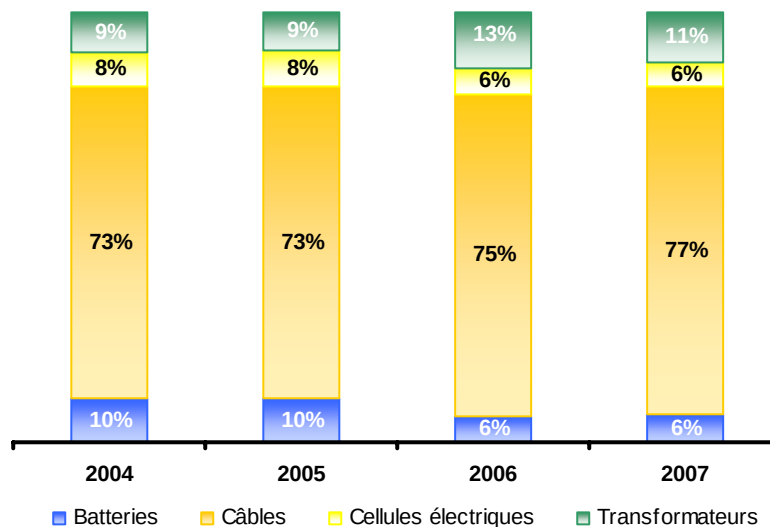
	Participation nette en KMAD (2007)	Capital 2007 en KMAD	Divid. perçus par Nexans en 2007 en KMAD	% particip. En 2007	% droits de vote en 2007	Etats de synthèse 2007			Actionnaires ayant > 5 % du capital	Activité et commentaires
						Situation nette en KMAD	Résultat net en KMAD			
SIRMEL 317, Boulevard Oqba Bnou Nafii, Casablanca	12 520,3	15 000	-	83,23%	83,23%	46 498,0	8 643,0	-	-	Commercialisation d'appareils électriques (représentation, vente à commission, vente sur stocks).
Tourets et Emballages du Maroc Bd Ahl loghlam, 20400, Casablanca	757,0	2 400	-	99,97%	99,97%	2 736,0	314,0	-	-	Fabrication et vente de tous emballages commerciaux, matériels d'emballage et de manutention, en bois scié ou déroulé (notamment des tourets, caisseries, palettes et containers).
SETIM Bd Ahl loghlam, 20400, Casablanca	0,0	150	-	1,33%	1,33%	nc	nc	-	-	SCI sans activité.
IMOUKA Bd Ahl loghlam, 20400, Casablanca	85,7	18	-	16,67%	16,67%	nc	nc	-	-	Participation dans la SCI de l'Oukaïmeden.
MANELERG Bd Ahl loghlam, 20400, Casablanca	49,8	100	-	49,80%	49,80%	143,3	nc	-	-	Sociétés en cours de dissolution.
CGMB Bd Ahl loghlam, 20400, Casablanca	99,8	200	-	49,90%	49,90%	551,3	nc	-	-	
CGMS Bd Ahl loghlam, 20400, Casablanca	1 470,0	3 000	-	99,99%	99,99%	0,0	nc	-	-	
Les Câbleries du Sénégal	8 953,6	600 M F-CFA	-	18,60%	18,60%	nc	nc	-	-	Industrie et commercialisation des câbles. Participation acquise courant 2007.
COPREMA Bd Ahl loghlam, 20400, Casablanca	729,8	100	-	99,40%	99,40%	332,4	31,0	-	-	Société propriétaire du terrain sur lequel est édifié le site industriel de Casablanca. Cette société n'a aucune activité commerciale.
	24 666,0		-							

4. Activité de Nexans Maroc

4.1. Métiers de Nexans Maroc

Nexans Maroc propose une large gamme de solutions de câbles et d'équipements électriques. Ses produits peuvent être regroupés en quatre grandes familles : les câbles, avec plus de 70% de son chiffre d'affaires, et presque à parts égales, les transformateurs, les cellules électriques et les batteries. En 2007, Nexans Maroc a développé son chiffre d'affaires câbles qui est passé à 77% de son activité, aux dépens des autres activités : 6% pour les batteries, 6% pour les cellules électriques et 11% pour les transformateurs.

Répartition du chiffre d'affaires Nexans Maroc par métier



Source: Nexans Maroc, sur la base du CA à prix métal courant

Répartition du chiffre d'affaires par métier	2005		2006		2007	
	En MDH	en %	En MDH	en %	En MDH	en %
Batteries	97	10%	88	6%	109	6%
Câbles	711	73%	1 105	75%	1 317	77%
Cellules électriques	78	8%	88	6%	97	6%
Transformateurs	88	9%	192	13%	196	11%
Total	974	100%	1 474	100%	1 720	100%

Source: Nexans Maroc

4.1.1. Les câbles :

Nexans Maroc est spécialisé dans la fabrication de câbles. Ses produits couvrent les secteurs les plus divers, depuis le transport et la distribution d'énergie (câbles industriels et domestiques), aux télécommunications (câbles téléphoniques), en passant par l'automobile (câbles automobiles), le ferroviaire (câbles industriels)...

Les câbles sont fabriqués à partir de fils de cuivre ou d'aluminium, selon la densité recherchée du câble. Ces fils sont ensuite étirés pour constituer des cordes ; et ces dernières sont « câblées », c'est-à-dire torsadées afin de composer différentes épaisseurs de câbles. Enfin, les câbles ainsi obtenus sont isolés à l'aide de matières plastiques.

La production de câbles draine plus de 75%¹⁰ du chiffre d'affaires de Nexans Maroc sur la période allant de 2005 à 2007.

La concurrence sur le marché des câbles est représentée essentiellement par les Câbleries du Maroc, Imacab, Medi Câble, Africâble, Coficab et Tumab.

¹⁰ Source : Nexans Maroc

Nexans Maroc détient en 2007 des parts de marché d'environ 45%¹¹ pour les câbles industriels et domestiques. Selon les estimations de Nexans Maroc, leur premier concurrent sur ce segment, Les Câbleries du Maroc, devrait disposer d'une part de marché située entre 25% et 30%, et le deuxième concurrent, Imacab, entre 15% et 20%.

En ce qui concerne le segment des câbles automobiles, Nexans Maroc détient 18% des parts de marché. Les Câbleries du Maroc auraient entre 50% et 55% des parts de marché dans cette activité, d'après Nexans Maroc. Le reste du marché est attribué à l'import.

4.1.2. Les transformateurs

Nexans Maroc produit également des transformateurs de distribution et des transformateurs de puissance.

Les transformateurs de puissance permettent d'élever la tension de l'électricité afin de pouvoir la transporter de la centrale électrique aux différentes agglomérations et consommateurs d'énergie.

Les transformateurs de distribution sont utilisés, à l'entrée des agglomérations, afin de baisser le niveau de la tension de l'électricité, et de pouvoir la distribuer aux ménages.

En 2007, les ventes de transformateurs couvrent près de 11% du chiffre d'affaires de Nexans Maroc, soit 2 points de moins par rapport à 2006. En effet l'ONE a reporté ses investissements en transformateurs de puissance et l'électrification rurale a subi une baisse, ce qui a impacté les ventes de transformateurs haut de poteaux. Toutefois, le développement à l'export et la hausse des ventes de transformateurs de distribution ont permis aux ventes de transformateurs de réaliser une variation positive au terme de l'exercice 2007.

L'évolution du chiffre d'affaires Transformateurs conforte la place de Nexans Maroc en tant qu'acteur quasi-exclusif sur le marché national, son principal concurrent Maroc Transfo étant en arrêt d'activité.

4.1.3. Les cellules électriques

En parallèle des câbles et des transformateurs, Nexans Maroc a renforcé sa production de cellules électriques pour garder sa part dans le chiffre d'affaires, ce qui correspond à près de 6% du chiffre d'affaires à prix métal courant.

Les cellules électriques distribuées par Nexans Maroc sont fabriquées sous licence AREVA. Elles sont utilisées comme protection des transformateurs.

AREVA est le leader mondial de l'énergie nucléaire. La société propose des solutions technologiques pour produire l'énergie nucléaire et acheminer l'électricité.

Nexans Maroc détenant environ la moitié des parts de marché, est en concurrence sur ce segment avec Schneider Electric qui assure en direct la distribution de ses produits au Maroc.

¹¹ Source : Nexans Maroc

4.1.4. Les batteries :

Nexans Maroc produit quatre familles de batteries sous les marques Tudor, Fulmen, en partenariat avec EXIDE, leader mondial dans la production et le recyclage de batteries et la marque Nexans :

- Batteries de démarrage pour les véhicules ;
- Batteries stationnaires pour les alimentations de secours ;
- Batteries de traction pour les engins de manutention ;
- Batteries solaires.

Avec un chiffre d'affaires Batteries de près de 109 MMAD en 2007 contre 88 MMAD en 2006, Nexans Maroc détient 40% des parts de marché et est en concurrence avec deux opérateurs TECNA, société familiale, qui détiendrait selon les estimations de Nexans Maroc entre 25% et 30% des parts de marché et ELECTRA du Groupe CHAABI, qui aurait entre 10% et 15% des parts de marché. Le reste du marché concerne les batteries importées de Tunisie.

4.2. Secteurs clients

Les produits de Nexans Maroc sont destinés à plusieurs secteurs, depuis le transport et la distribution d'énergie, aux télécommunications, en passant par l'aéronautique, l'automobile, le ferroviaire...

4.2.1. Transport d'énergie

Typologie des produits	▪ Câbles nus et isolés ; ▪ Transformateurs de puissance ; ▪ Armoires de contrôle.
-------------------------------	---

Pour ce réseau, Nexans Maroc fournit l'ensemble des câbles en alliage d'aluminium jusqu'à la section 570 mm², ce qui permet de satisfaire les besoins de l'ONE du 60KV au 400KV.

De plus, grâce à sa gamme de transformateurs de puissance allant jusqu'à 50 MVA et au développement d'armoire de contrôles, Nexans Maroc est un fournisseur important des postes assurant le transport d'énergie.

4.2.2. Distribution d'énergie

Typologie des produits	▪ Transformateurs de distribution ; ▪ Cellules électriques ; ▪ Câbles de distribution aérienne en basse tension ; ▪ Câbles moyenne tension pour les réseaux souterrains ; ▪ Gamme d'accessoires de raccordement particulièrement innovante de Nexans Interface.
-------------------------------	---

Dans les postes de livraison, les réseaux de distribution au Maroc utilisent les transformateurs de distribution et les cellules électriques de Nexans Maroc fabriqués sous licence AREVA.

Nexans Maroc fabrique également des câbles de distribution aérienne en basse tension, comme des câbles à la norme NFC 33-223 (S23) pour les réseaux souterrains moyenne tension.

4.2.3. Industrie, tertiaire et bâtiments

Typologie des produits	▪ Câbles d'équipement des familles H07, RVFV, R2V... ▪ Transformateurs de distribution ; ▪ Cellules électriques ; ▪ Câbles automobiles.
-------------------------------	--

Les câbles d'équipements des familles H07, RVFV, R2V... sont utilisés dans le bâtiment et les projets industriels et tertiaires.

De même, Nexans Maroc met à la disposition des fabricants de faisceaux une variété de produits répondant aux exigences des constructeurs automobile (Fiat, PSA, Renault, Volkswagen, SAAB,...). Ils sont complétés par les transformateurs de distribution et par une variété de cellules électriques proposés par Nexans Maroc.

4.2.4. Télécommunications

Nexans Maroc est le premier fabricant de câbles téléphoniques enterrés ou aériens du Royaume.

Il est capable de répondre aux normes nationales et internationales les plus exigeantes.

4.2.5. Batteries

Quatre familles de batteries sont produites par Nexans Maroc :

- Batteries de démarrage pour les véhicules.
- Batteries stationnaires pour les alimentations de secours.
- Batteries de traction pour les engins de manutention.
- Batteries solaires.

5. Politique d'approvisionnement

Le cuivre, l'aluminium, le plomb et les plastiques sont les principales matières premières utilisées par Nexans Maroc.

Concernant les métaux et surtout le cuivre, c'est Nexans France qui assure la gestion centralisée des approvisionnements de ses filiales à travers le monde entier. Ceci en vue de réaliser des économies sur les quantités commandées (effet volume).

À ce jour, le Groupe Nexans a toujours été en mesure d'obtenir des approvisionnements suffisants, à des prix commercialement raisonnables. La politique adoptée par le Groupe Nexans consiste à élargir ses sources d'approvisionnement, dans la mesure du possible ; et donc d'avoir toujours au moins deux fournisseurs pour

toute matière première ou composant utilisé dans la fabrication des produits. Il existe néanmoins quelques cas isolés d'approvisionnement en source unique, notamment dans les matières utilisées pour la fabrication des câbles haute tension.

A noter que pour certaines matières ou composants, lorsque le prix est compétitif, la priorité est donnée aux achats au Maroc en vue de s'affranchir des coûts douaniers. C'est le cas notamment du plomb qui est exclusivement approvisionné par des fournisseurs locaux.

Principaux fournisseurs de Nexans Maroc	Matières fournies	Total achats en MMAD	
		2007	En % Achats
SLC	Cuivre	514	39%
SCCC	Cuivre	104	8%
Al Pech	Aluminium, almélec	86	6%
Midal	almélec	66	5%
Nexans Wires	torons cuivres	52	4%
Thyssen	Tôle magnétique	43	3%
Egypte Aluminium	Aluminium	31	2%

Source : Nexans Maroc

Pour ce qui est des délais de livraison, ils oscillent entre un minimum de 30 jours et un maximum de 45 jours pour les métaux et tournent autour de 60 jours pour les matières plastiques.

Compte tenu de ces courts délais de livraison et vue la forte volatilité des prix des métaux, la politique d'approvisionnement de Nexans Maroc, à l'instar de celle adoptée par toutes les filiales du Groupe Nexans, est basée sur des commandes fermes des clients. Autrement dit, tout engagement de Nexans Maroc auprès des fournisseurs est précédé d'une commande client. Par conséquent, le niveau des stocks de matières premières reste relativement bas avec une importante rotation :

- Matériaux et alliages utilisés dans la fabrication des câbles (cuivre, aluminium, almélec) : 3 semaines de stocks ;
- Plomb : 4 semaines de stocks ;
- Autres matières utilisées dans la fabrication des transformateurs et équipements électriques : 8 semaines de stocks.

Le paiement des matières premières importées se réalise en devises dans les proportions suivantes : 80% pour l'Euro et 20% pour le Dollar américain. Pour se prémunir contre le risque de cours de change, Nexans Maroc négocie ses propres devises auprès des salles de marché et a recours aux produits de couverture à terme.

Les volumes de métaux achetés évoluent de la façon suivante :

- En 2005, 17 100 tonnes achetés ;
- 20500 tonnes en 2006 ;
- En 2007, le volume des métaux achetés ont atteint 20 897 tonnes.

Les prix¹² des principaux métaux utilisés par Nexans Maroc ont évolué comme suit, sur la période couvrant 2005 au 31 août 2008 :

¹² Source : London Metal Exchange

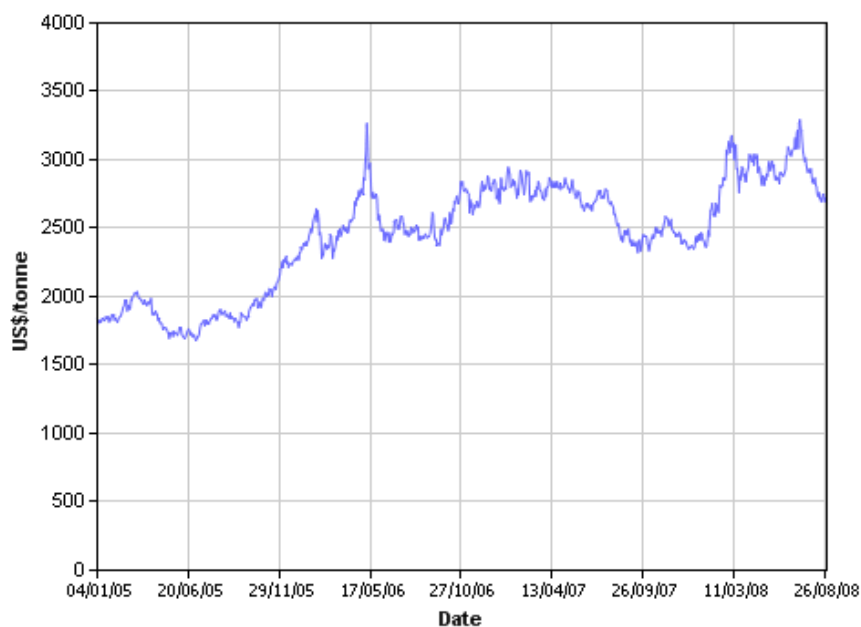
Evolution du prix du cuivre entre 2005 et août 2008 (\$/tonne)



Source : London Metal Exchange

Le prix de la tonne de cuivre a connu un trend haussier entre janvier 2005 et mai 2006, passant de 3070 \$/tonne à 8619 \$/ tonne. A partir de mai 2006, le marché du cuivre a subi de fortes fluctuations. Le minimum a été atteint en février 2007 à 5280 \$/tonne. En août 2008, la tonne de cuivre atteint 7860 \$.

Evolution du prix de l'aluminium entre 2005 et août 2008 (\$/tonne)



Source : London Metal Exchange

Le prix de l'aluminium est plus stable que celui du cuivre. La tendance de fond est à la hausse. Ainsi l'aluminium est passé de 1808 \$/tonne en janvier 2005 à 2725 \$/tonne en août 2008. Un pic à 3290 \$/tonne a néanmoins été atteint en juillet 2008, soit sensiblement au même niveau qu'en mai 2006

Evolution du prix du plomb entre 2005 et août 2008 (\$/tonne)



Source : London Metal Exchange

Le prix du plomb a réalisé une forte progression entre janvier 2005 et juillet 2007, passant de 910 \$/tonne à 3460 \$/tonne. A partir de juillet 2007, les cours du plomb ont subi de fortes fluctuations, d'abord à la hausse au troisième trimestre 2007, pour atteindre 3970 \$/tonne puis les cours ont amorcé une tendance à la baisse pour atteindre 2110 \$/tonne en août 2008.

6. Stratégie commerciale

Leader sur le marché Marocain, Nexans Maroc opère sur le marché du Bâtiment, de l'Infrastructure et dans l'Industrie. Il offre à ses clients des solutions globales dans le domaine de l'électrification et pas uniquement des produits indépendants.

Les départements constituant sa force de ventes sont :

6.1. Le département de Distribution :

Ce département se compose d'une force de ventes gérant un large réseau de distributeurs couvrant les villes les plus importantes du royaume : Nexans Maroc n'a pas un réseau de distribution propre car ce n'est pas sa vocation ; il vend par le biais du département distribution à des gros et moyens distributeurs présents sur tout le Maroc et à l'étranger, et ces distributeurs fournissent les clients finaux. Il s'appuie également sur la filiale de distribution, SIRMEL et sur ses représentants régionaux.

6.2. Le département *Entreprise et Industrie* :

Pour répondre favorablement aux exigences et aux besoins des clients dans les domaines des affaires, où l'offre de solutions techniques adaptées et globales reste un atout majeur, Nexans Maroc s'appuie sur une équipe d'ingénieurs d'affaires expérimentés.

6.3. Le département *clientèle Publique* :

Ce département est constitué d'ingénieurs expérimentés, qui suivent efficacement les offres publiques et sont proches des régies, de l'ONE et des grands donneurs d'ordre.

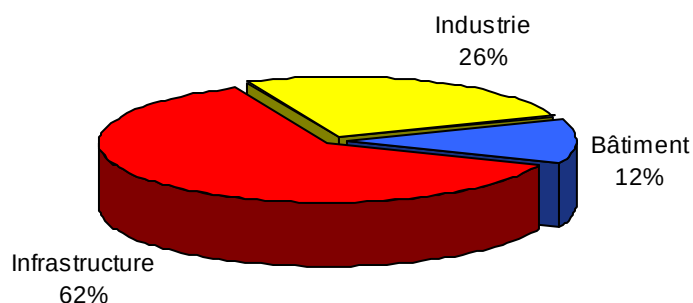
A chaque début d'année, des objectifs qualitatifs et quantitatifs sont fixés aux commerciaux et un suivi mensuel des réalisations est mis en place, donnant lieu à une amélioration continue de l'approche commerciale de Nexans Maroc. Une attention particulière est portée à la présence sur le terrain de la force de ventes du groupe.

7. Politique de distribution

7.1. *Ventes à l'export* :

Les produits de Nexans Maroc sont destinés aussi bien au marché local qu'à celui de l'export. Au terme de l'exercice 2007, les ventes directes de la société à l'étranger représentent près de 31% du chiffre d'affaires total à prix de métal courant, soit 512 MMAD contre 22,4% en 2006.

Répartition du chiffre d'affaires export par métier en 2007



**Source: Nexans Maroc, sur la base du CA STD 2007*

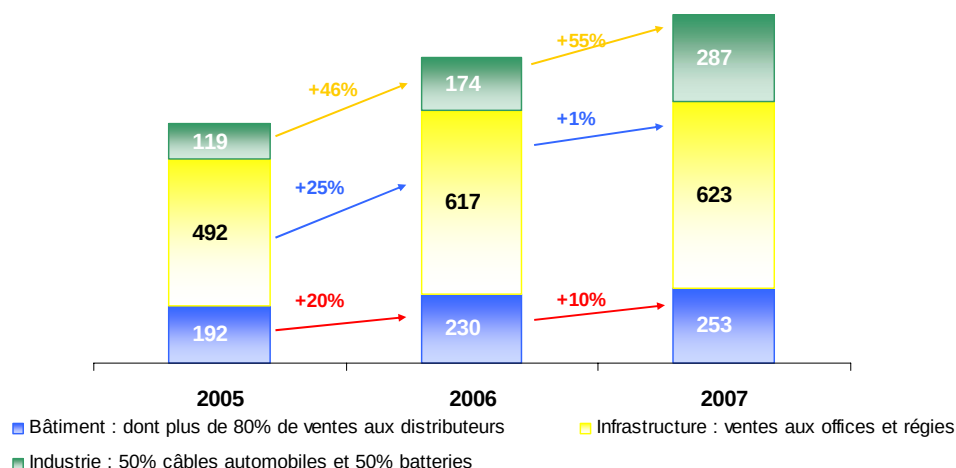
Les ventes sont effectuées directement auprès des clients à l'export qui sont situés dans les principaux pays suivants : la Libye, la Mauritanie, le Sénégal, la Guinée, la Gambie et le Mali.

Pour le recouvrement de ses exportations, Nexans Maroc accorde à ses clients étrangers un délai moyen de règlement de 90 jours. La devise de facturation correspond principalement à l'Euro (99%).

7.2. Marché local :

Sur le marché local, Nexans Maroc fournit plusieurs clients répartis selon les marchés du Bâtiment, de l'Infrastructure et de l'Industrie.

CA de Nexans Maroc S.A. par métier (en MDH)*



* Source: Nexans Maroc, données sur la base du CA STD de Nexans S.A., hors ventes diverses (déchets...) et ventes de marchandises

L'ensemble des clients de Nexans Maroc bénéficie d'un délai de paiement moyen de 90 jours, pouvant aller dans certains cas jusqu'à 120 jours. Les clients les plus importants de la société génèrent 47% de son chiffre d'affaires en 2007.

Client	Part des ventes en 2007
1er client	9%
3 premiers clients	23%
5 premiers clients	33%
10 premiers clients	47%

Source : Nexans Maroc

Concernant la politique commerciale adoptée par Nexans Maroc sur le marché local, la plupart des ventes sont effectuées directement auprès des clients finaux (près de 84% du chiffre d'affaire STD) :

- Sur le marché du bâtiment, Nexans Maroc vend essentiellement aux gros et moyens distributeurs à hauteur de 80% des ventes Bâtiment en 2006 et 2007. Ces distributeurs, dont on peut citer le Groupe SOFA, la filiale Sirmel, le Groupe SELFA, ELECMAR, etc., assurent l'acheminement des produits de la société vers les revendeurs et ces derniers vers les installateurs et électriciens jusqu'au client final.

- Sur le marché de l'infrastructure, Nexans Maroc s'adresse principalement aux offices et régies (à l'exemple de l'ONE, les régies de distribution d'électricité, IAM, OCP, ERAC, etc.) ainsi qu'aux installateurs (Cegelec, Elecam (Spie), etc.)
- Les clients industriels sont également démarchés directement par Nexans Maroc (VALEO, Sumitomo, Delphi...).

7.3. Recouvrement des créances :

Nexans Maroc dispose d'un service de Gestion des Comptes Clients et Recouvrement en plus d'une antenne Contentieux. Il s'appuie sur l'outil informatique Adonix (cf. paragraphe III.4. infra,) pour permettre un suivi et une gestion rigoureuse des comptes clients ainsi que l'identification des retards de paiement.

Le service Recouvrement travaille en étroite collaboration avec les commerciaux de Nexans Maroc de façon à identifier et résoudre les éventuels litiges.

A noter par ailleurs qu'au même titre que toutes les filiales du Groupe Nexans, Nexans Maroc a souscrit une assurance crédit client chez la COFACE.

En MMAD	2005	2006	2007
Créances douteuses de Nexans Maroc S.A.	31,1	24,3	31,0
<i>En % du total des créances clients</i>	<i>5,9%</i>	<i>3,2%</i>	<i>4,4%</i>
<i>En % du CA STD</i>	<i>3,5%</i>	<i>2,1%</i>	<i>2,5%</i>
Provisions	-31,1	-24,3	-24,3
<i>Taux de provisionnement</i>	<i>100%</i>	<i>100%</i>	<i>78%</i>

Source : Nexans Maroc

Les créances douteuses antérieures à 2000 représentent 30% des créances douteuses. Ainsi 70% des créances douteuses ont été constituées entre 2000 et 2007.

L'évolution des créances douteuses traduit l'effort fourni par Nexans Maroc en 2007 en vue de récupérer les créances commerciales et de réduire les risques d'impayés.

8. Politique des prix

Les prix de vente pratiqués par Nexans Maroc sont fonction des cours des matières premières, qui selon les produits présentent 20 à 80% du prix de vente, majorés des coûts directs et indirects de fabrication en plus d'une marge commerciale.

Dans une branche d'activité où la fluctuation des prix des matières premières est importante, une gestion du risque métal a été mise en place, régie par des procédures assurant que tout engagement d'achat de Nexans Maroc est précédé d'une commande client. Cela permet à la société d'élaborer plus précisément les tarifs et le chiffrage des affaires.

Plusieurs facteurs sont pris en considération dans la politique de prix de Nexans Maroc : sa position de leader du marché, les prix de la concurrence, la fluctuation des cours...C'est ainsi que les offres sont révisables le jour de

la commande. Cela est généralement expressément indiqué sur les contrats et notamment les contrats long terme pour lesquels les approvisionnements et donc la livraison de chantiers sont échelonnés sur le temps.

Afin d'éliminer les variations dues aux cours des métaux, généralement répercutés immédiatement dans les prix de ventes, et permettre ainsi une analyse plus aisée des volumes et de l'évolution des prix de ventes, Nexans Maroc compare d'une année à l'autre son chiffre d'affaires et ses marges commerciales à métal constant (voir paragraphe 9 infra).

L'évolution des prix moyens de ventes par catégorie de produits sur les trois dernières années se présente comme suit :

Base 100 en 2004	Câbles	Batteries	Autres
Année 2005	95	102	102
Année 2006	109	85	108
Année 2007	111	90	106

Source : Nexans Maroc

En partant d'une base 100 en 2004, le prix de vente des câbles a d'abord connu une baisse à 95 en 2005, pour amorcer une tendance à la hausse en 2006 et 2007 et atteindre respectivement 109 et 111.

Le prix de vente des batteries a subi des fluctuations entre 2005 et 2007. En effet, après avoir atteint 102 en 2005, il baisse à 85 en 2006 pour atteindre 90 en 2007, soit un niveau inférieur à 2004.

Les prix moyens de vente des autres produits de Nexans ont globalement progressé ces trois dernières années ; passant à 108 en 2006, pour revenir à 106 en 2007.

9. Evolution du chiffre d'affaires de Nexans Maroc

9.1. Chiffre d'affaires courant et chiffre d'affaires standard

Le chiffre d'affaires de Nexans Maroc, tel qu'il est publié, est dit chiffre d'affaires « à prix métal courant » ou « chiffre d'affaires courant ». Autrement dit, il est basé sur le prix réel d'achat des matières premières.

Or, le coût de ces matières premières, notamment le cuivre et l'aluminium, constitue, selon les produits fabriqués, entre 20% et 80% du prix de vente. Le cours du cuivre et de l'aluminium n'a pas cessé de croître durant les trois dernières années, et a atteint son apogée en 2006 avec près de 8700 dollars la tonne pour le cuivre et plus de 3200 dollars la tonne pour l'aluminium.

Afin de mesurer les performances sans tenir compte de la fluctuation des prix des matières premières, le Groupe Nexans a mis en place des indicateurs de gestion qui permettent de calculer le chiffre d'affaires ainsi que les marges sur une base « prix métaux constants » ou « prix métaux standards ». Le Groupe a ainsi fixé des prix de référence pour le cuivre et l'aluminium, respectivement à 1500 et 1300 euros la tonne. Ces prix sont communs à toutes ses filiales afin de pouvoir comparer les performances de chacune et de pouvoir mesurer les performances opérationnelles dans le temps. Le chiffre d'affaires à prix métal constant est dit « chiffre d'affaires standard ».

9.2. Evolution du chiffre d'affaires de Nexans Maroc (données consolidées)

CA consolidé (en MDH)	2005		2006				2007			
	CA courant	CA standard	CA courant	Var. %	CA standard	Var. %	CA courant	Var. %	CA standard	Var. %
Câbles	648	564	1 014	57%	685	21%	1 208	19%	752	10%
Transformateurs	101	101	176	74%	176	74%	184	5%	172	-2%
Equipements électriques	53	53	76	43%	76	43%	91	20%	91	20%
Batteries	85	85	88	4%	85	0%	102	16%	72	-15%
Ventes diverses (déchets...)	14	14	34	143%	34	143%	26	-23%	26	-23%
Sirmel	123	123	148	20%	148	20%	181	22%	181	22%
TEM	22	22	22	0%	22	0%	28	27%	28	27%
Eliminations intragroupes	-73	-72	-85		-69		-110		-78	
Total	974	890	1 473	51%	1 157	30%	1 720	17%	1 244	8%

Source : Nexans Maroc

En 2006, le chiffre d'affaires du groupe Nexans Maroc marque une progression de 51% à 1 474 MMAD ce qui correspond à une croissance en volume de 30% :

- Le chiffre d'affaires câbles croît de 21% en volume, suite principalement à la croissance de l'industrie automobile. Cette expansion traduit la volonté du groupe Nexans Maroc de développer les câbles automobiles en vue de diversifier son activité et de préparer le remplacement de certains marchés qui arrivent à leur fin (exemple du marché PERG qui arrivera à échéance en 2008).
- L'augmentation des volumes vendus de transformateurs de 74% est liée au marché des 34 pièces gagné courant 2004 (appel d'offre lancé par l'ONE ; travaux commencés en 2005 et terminés en 2006).
- Les équipements électriques ont accusé une hausse en volumes de 43% suite au gain de marché d'enfouissement des réseaux périurbains.
- Le chiffre d'affaires batteries n'a progressé que de 4%, impacté par la hausse du prix du plomb mais aussi du fait de la concurrence générée par les importations en provenance de Tunisie et d'Egypte.
- Les ventes de Sirmel ont progressé de 20%, sous l'impulsion des ventes de câbles et des équipements électriques suite à la croissance de ces marchés et au développement du secteur du bâtiment.

Le chiffre d'affaires du groupe Nexans Maroc continue d'augmenter en 2007 pour s'établir à 1 720 MMAD comparé à 1 474 MMAD en 2006. En excluant l'effet prix, les ventes de Nexans Maroc connaissent un accroissement de 8% sur cette période. Cette appréciation se justifie par les effets conjugués :

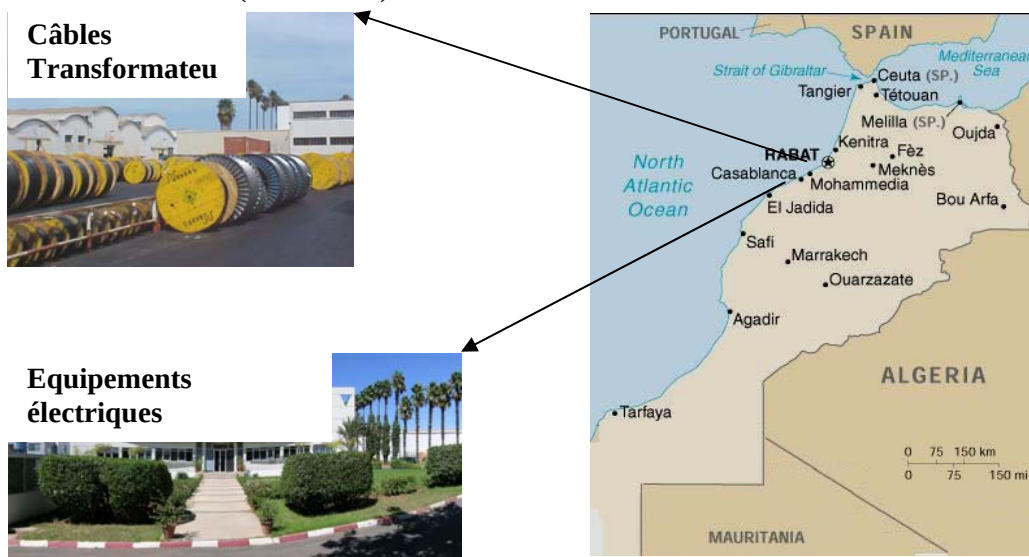
- de la hausse de 19% des réalisations commerciales sur les câbles grâce notamment à l'évolution de l'industrie automobile ainsi qu'au lancement en 2007 de la production de câbles pour le ferroviaire. Sans prise en compte de l'effet prix, les câbles enregistrent une variation positive de 10%.
- De la légère progression de 5% des ventes de transformateurs impactée par le report des investissements de l'ONE ainsi que la baisse de l'électrification rurale. Le chiffre d'affaires standard des transformateurs marque alors une baisse de 2%.
- Les équipements électriques connaissent une progression de 19%, et de 20% en excluant l'effet prix, suite au lancement courant 2007, d'une nouvelle cellule électrique répondant aux exigences liées à la sécurité des exploitations ; mais aussi suite au développement d'internet et de l'ADSL relançant le réseau fixe.
- Les batteries ont connu une progression de 16% impactées par la progression du prix du plomb. En considérant le chiffre d'affaires standard, le volume de ventes des batteries a connu un retrait de 15% par rapport à 2006.

10. Moyens de production

10.1. Constructions

Nexans Maroc compte deux usines avec plusieurs unités de production couvrant l'ensemble de l'activité du Groupe au Maroc.

- Usine de Mohammedia construite sur un terrain de 65.850m² dont 31.000m² couverts ;
- Usine d'Aïn Sebaâ (Casablanca) construite sur 50.130m² dont 11.379m² couverts.



10.2. Matériel

Nexans Maroc S.A. a un matériel des plus performants. La maintenance des équipements est entreprise de façon continue afin d'en assurer la longévité. En effet, le matériel de production de Nexans Maroc ne subit pas beaucoup de changements technologiques. De même, quand le cas se présente, des ajouts techniques aux lignes de production existantes sont effectués afin de permettre la mise à niveau et l'amélioration de la productivité.

Les équipements nouveaux sont le fait de l'avancement technologique du marché. C'est le cas notamment des activités à forte croissance, à l'exemple des câbles automobiles, pour lesquels la société a planifié des investissements importants (cf. paragraphe IV. ci-après)

Le site de Casablanca fabrique, outre les batteries, des équipements électriques et électroniques :

Usine Batteries :

- Batteries de démarrage
- Batteries de tractions
- Batteries stationnaires

Marques TUDOR – FULMEN

En partenariat avec EXIDE (spécialisé dans la production de batteries)

Usine Équipements Électriques :

- Étude (Tableau BT, de distribution et de répartition HTA fixes et débrochables, Chargeurs de batteries...)
- Activité tôlerie et traitement de surfaces
- Intégration de composants
- Câblage

En partenariat avec AREVA T&D (spécialisé dans la fabrication de disjoncteurs, interrupteurs, sectionneurs, transformateurs...)

L'unité de Mohammedia réalise la tôlerie destinée à l'activité Transformateurs, les câbles automobiles et les câbles télécoms. En 2001, une nouvelle unité de fabrication de câbles automobiles a été installée à Mohammedia. Elle a démarré la production en avril 2003 et a connu une forte progression en 2005 et 2006. 2007 a suivi cette tendance.

L'usine de Mohammedia réunit les unités de fabrication suivantes :

Unité de câbles industriels : ▪ Câbles isolés basses et moyennes tensions. ▪ Téléphonie privée.		Unité de câbles téléphoniques : ▪ Câbles réseaux.	
Unité de métallurgie Cuivre et Aluminium : ▪ Réalisation des cordes pour les différents ateliers. ▪ Production de câbles pour lignes aériennes.		Usine transformateurs : ▪ Transformateurs de distribution (haut de poteaux, cabines) ▪ Transformateurs de puissance	
Unité de câbles automobiles	Unité de câbles domestiques	Unité de compoundage de PVC	Unité de traitement des déchets de câbles : ▪ Déchets internes (chutes des cordes de métaux) ▪ Déchets externes (couverture cordes)

11. Qualité

Nexans Maroc, comme le reste du Groupe Nexans, intègre les technologies les plus avancées dans le respect des normes internationales de qualité et d'environnement. Le confort, la sécurité des biens et des personnes sont au centre de ses préoccupations.

Son Système de Management de la Qualité est certifié par l'AFAQ (Association Française de l'Assurance Qualité) :

- ISO 9001 version 2000 pour l'ensemble des activités : cette norme donne les exigences organisationnelles qui sont requises pour l'existence d'un système de management de la qualité.
- ISO TS 16949 version 2002 pour l'activité câbles automobile : cette norme, rédigée par l'*International Automotive Task Force* (IATF) en collaboration avec l'Organisation Internationale de Normalisation (ISO), spécifie les exigences des systèmes qualité appliqués aux principaux processus opérationnels de l'industrie automobile (conception/développement, production, installation et prestations de services).

En termes de normes produits, tous les produits Nexans Maroc répondent à des normes internationales et ont fait l'objet d'homologations par des laboratoires accrédités ISO 17025 (norme ISO développée pour qualifier la qualité des prestations des laboratoires d'étalonnage).

Par ailleurs, Nexans Maroc est un acteur dynamique et précurseur dans les démarches de Normalisation et de Réglementation du secteur de l'électricité à travers les associations professionnelles (FENELEC,...) et les instances gouvernementales.

12. Recherche & Développement

A l'instar de toutes les filiales du Groupe au niveau mondial, Nexans Maroc bénéficie des efforts de recherche & développement du Groupe lesquels sont conduits par le centre de recherche Nexans Research Center (NRC), lequel est réparti sur deux sites géographiques : Lyon (France) et Nuremberg (Allemagne).

Le NRC est une organisation de recherche amont dont le rôle est d'apporter un soutien à l'activité globale du Groupe Nexans, particulièrement dans le secteur des polymères et technologies associées comme :

- Chimie, science des matériaux, céramiques, procédés de mélange et de transformation des polymères.
- Nouveaux matériaux et procédés pour câbles.
- Fibres optiques plastiques

Par ailleurs, Nexans Maroc a sellé des partenariats avec AREVA T&D (pour la fabrication des équipements électriques) et avec EXIDE (pour la production de batteries). La société a signé à ce titre des conventions qui lui permettent de profiter du savoir-faire de ces groupes et de leur assistance technique en contrepartie de redevances.

IV. ORGANISATION DE NEXANS MAROC S.A.

1. Moyens humains

L'effectif permanent de Nexans Maroc S.A. se scinde en trois catégories distinctes :

- Les **Cadres** qui regroupent les personnes occupant des postes de responsabilité au siège ;
- Les **Employés**, notamment les techniciens et le personnel administratif ;
- Les **Ouvriers** qui opèrent dans les activités de manutention et de production.

Il convient de signaler par ailleurs, qu'outre cet effectif permanent, Nexans Maroc fait appel à un personnel intérimaire, à travers des agences d'intérim, pour les activités de production afin de couvrir ses pics d'activité.

Pour accompagner le développement de son activité, Nexans Maroc S.A. a augmenté son effectif de 22% entre 2005 et 2007.

Source : Nexans Maroc		2005	2006	2007
Permanents	Cadres	89	93	102
	Non cadres	385	391	410
	Total	474	484	512
	<i>Evolution en %</i>		2%	6%
Temporaires	Cadres	3	1	1
	Non cadres	16	27	35
	Total	19	28	36
	<i>Evolution en %</i>		47%	29%
Intérimaires	Cadres	-	-	-
	Non cadres	211	243	309
	Total	211	243	309
	<i>Evolution en %</i>		15%	27%
Total effectif		704	755	857
Taux d'encadrement		15%	14%	14%

A noter que le personnel temporaire compte parmi les effectifs propres de Nexans Maroc et sont sous contrat à durée déterminée.

En 2005, l'équipe des cadres a atteint 92 personnes. Pour leur part, les non cadres se sont respectivement renforcées de 62 agents. La société compte ainsi un effectif de 704 personnes au 31 décembre 2005.

En 2006, l'effectif de Nexans Maroc continue d'évoluer pour atteindre 755 personnes, soit un taux d'accroissement de 7%. L'effectif permanent évolue également suite au recrutement de 10 personnes supplémentaires.

En 2007, l'effectif des permanents a évolué de 6% à 512 personnes, grâce notamment au renforcement de l'équipe des non cadres. Les salariés temporaires ont réalisé une évolution de 29% sur la même période. Nexans Maroc a fait également appel à plus d'intérimaires en 2007, ce qui a haussé son effectif à 857 comparé à 755 en décembre 2006.

Le taux d'encadrement se fixe à 14% au 31 décembre 2007 et au 31 décembre 2006, comparé à 15% avant ces dates du fait du renforcement des équipes d'ouvriers afin d'accompagner l'accroissement de l'activité du Groupe.

3. Politique sociale

Rémunération et avantages sociaux

Les salariés sont payés sur une base mensuelle. Les ouvriers sont payés toutes les quinzaines.

L'ensemble des salariés est lié à Nexans Maroc S.A. par un contrat de travail.

La rémunération comprend une partie fixe (salaire) et une partie variable (prime annuelle). La prime annuelle est fixée en fonction du résultat de la société et des objectifs réalisés par les salariés.

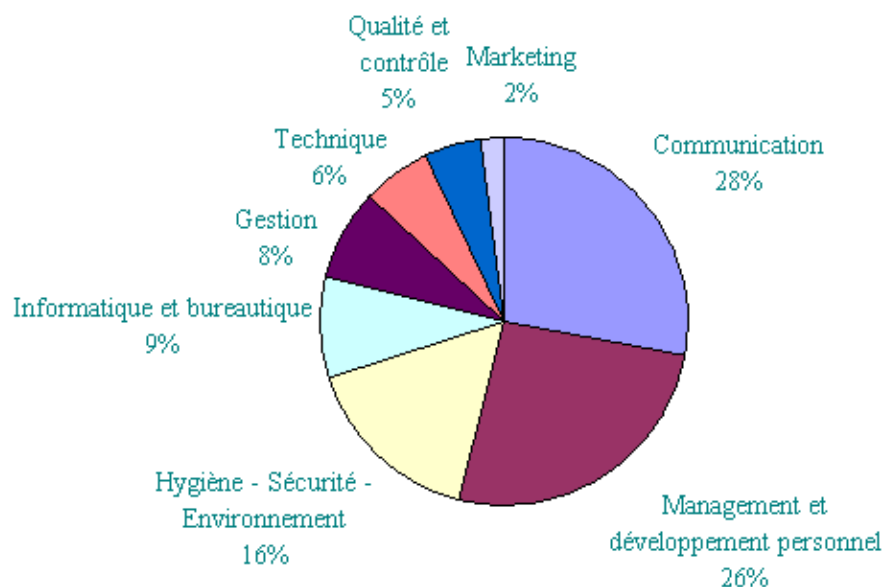
Les augmentations de salaire se font une fois par an et sont fonction des efforts de chacun.

Formation

Le budget dédié à la formation en 2007 s'est élevé à 1 200 KMAD pour 19 432 heures de formation. Les formations dispensées par Nexans Maroc incluent :

- Les formations commerciales pour développer les compétences de la force de vente.
- Les formations managériales au profit des responsables pour développer des compétences de gestion et pilotage des équipes.
- Les formations techniques pour accompagner les projets de développement de l'activité de Nexans ainsi que pour pérenniser et partager son savoir faire par des formations métiers internes.
- Les formations en management de la qualité pour améliorer en continu le système qualité et consolider les acquis de la certification ISO 9001.
- Les formations en sécurité et hygiène au travail, notamment en habilitation du personnel électricien, formation des caristes, sensibilisation de l'ensemble du personnel.

Répartition des heures de formation par domaine en 2007



Source: Nexans Maroc

4. Systèmes d'information

En 2003, Nexans Maroc a lancé un projet de refonte de son Système d'Information qui s'est traduit par l'installation, depuis janvier 2005, de l'ERP Adonix X3. Il s'agit d'une application centrale qui permet de gérer, d'une manière intégrée aussi bien au niveau des données qu'au niveau des fonctionnalités, 6 modules : la Finance, le Commercial, la Production, les Achats, la Logistique et les Stocks.

La gestion informatique des Ressources Humaines est actuellement externalisée.

La gestion informatique de la Maintenance (GMAO) des Equipements Industriels est assurée par le Progiciel AQ-Manager.

Enfin, la gestion informatique de la Trésorerie est interfacée avec Adonix X3 ainsi qu'avec les Banques via l'Application SAGE-1000.

Pour permettre le bon fonctionnement de son Système d'Information, Nexans Maroc a mis en place une Infrastructure Informatique moderne et sécurisée :

- Les sites industriels et le siège sont dotés d'un réseau local ;
- Tous les réseaux locaux sont interconnectés par des lignes spécialisées et sécurisées ;
- Les serveurs de toutes les applications sont hébergés dans la salle informatique du siège et obéissent à une politique de sauvegarde et de sécurité qui leur permet d'assurer une continuité de service ;

- Des lignes spécialisées (Maroc Telecom) permettent de connecter le réseau de Nexans Maroc avec le monde extérieur et en particulier avec le réseau du groupe Nexans. Ces connexions sont implémentées selon une architecture sécurisée ;
- Une messagerie est mise à la disposition de tous les utilisateurs pour communiquer en interne et avec l'extérieur.

En termes de sécurité informatique, Nexans Maroc suit les Normes appliquées et définies par le Groupe Nexans. A ce titre, elle fait l'objet, ainsi que toutes les filiales du Groupe Nexans, d'un audit interne centralisé en France.

A noter enfin que la principale filiale Sirmel est dotée du même système informatique que Nexans Maroc.

V. STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT DE NEXANS MAROC S.A.

Source : Nexans Maroc en MDH	2005	2006	2007
Activité câbles électriques	25,9	30,8	31,5
Activité équipements électriques	8,1	11,1	14,1
Total des investissements	34,0	41,9	45,6

Nexans Maroc maintien le développement de son activité câbles en y affectant courant 2007 69% des investissements totaux, soit 31,5 MMAD, en progression de 2% par rapport à l'exercice 2006.

Le Groupe cherche également à soutenir son activité équipements électriques. Il a pour cela réalisé des investissements qui se sont chiffrés à 14,1 MMAD en 2007, en hausse de 27% par rapport à 2006..

Nexans Maroc a défini quatre orientations stratégiques sur lesquelles son action sera fondée et sa culture d'entreprise sera développée. Ces priorités stratégiques vont permettre d'accompagner le développement de Nexans Maroc tant sur le plan local que dans le cadre de son expansion économique en Afrique. Ces orientations sont les suivantes :

- Construire une rentabilité durable, en anticipant les évolutions des marchés, tout en poursuivant la politique d'optimisation des coûts opérationnels et de structure et la politique d'investissement afin de proposer des solutions et des services innovants.
- Développer les moteurs de croissance, en privilégiant les investissements sur les segments de marché en développement comme le secteur automobile et en favorisant les échanges externes. Nexans Maroc concentrera ses efforts de développement sur des marchés où la société occupe des positions fortes, par exemple les câbles pour réseaux, les accessoires, et des marchés sur lesquels la société a des atouts pour croître, par exemple des câbles automobiles, les câbles bâtiment et les postes électriques préfabriqués.
- Renforcer l'attrait de Nexans Maroc auprès de ses clients et de ses salariés grâce à l'innovation, à des actions de formation et une gestion active des ressources humaines et des compétences.
- Développer de nouvelles activités pour accompagner l'évolution de l'industrie marocaine dans des secteurs à haute technologie, tels que l'aéronautique.

PARTIE V : SITUATION FINANCIERE DU GROUPE **NEXANS MAROC**

I. PERIMETRE DE CONSOLIDATION DU GROUPE NEXANS MAROC

Avertissement :

La consolidation des comptes du Groupe Nexans Maroc a commencé en juin 2005. Au 31 décembre 2005, au 31 décembre 2006 et au 31 décembre 2007, les comptes consolidés publiés ont fait l'objet d'un audit des commissaires aux comptes.

Le périmètre de consolidation de Nexans Maroc est composé comme suit :

	2005		2006		2007	
	% participation	Méthode de conso.	% participation	Méthode de conso.	% participation	Méthode de conso.
Source : Nexans Maroc						
Nexans Maroc S.A.						
SIRMEL	80,38%	IG	83,23%	IG	83,23%	IG
Tourets et Emballages du Maroc	100,00%	IG	100,00%	IG	99,97%	IG

Cf. plus de détail sur les filiales et participations de Nexans Maroc S.A. en partie IV, paragraphe III.3.

Nexans a augmenté son pourcentage de détention de SIRMEL en 2006 à 83,23% en rachetant les parts d'autres actionnaires qui ont souhaité vendre leur part.

En ce qui concerne la participation de Nexans dans TEM, celle-ci est passée de 100% en 2006 à 99,97% en 2007 suite à l'attribution d'actions de garanties aux administrateurs de TEM.

Il est à noter que l'activité du Groupe Nexans Maroc est majoritairement portée par la société mère Nexans Maroc S.A. laquelle draine 92% du chiffre d'affaires en 2004, 93% en 2005, 94% en 2006 et 2007. De même, elle représente 91% du bilan du Groupe Nexans Maroc en 2004, 91% en 2005 et plus de 92% en 2006 et 91% en 2007.

Les sociétés suivantes ne sont pas consolidées car elles n'enregistrent aucun flux.

SETIM Bd Ahl loghlam, 20400, Casablanca	SCI sans activité.
IMOUKA Bd Ahl loghlam, 20400, Casablanca	Participation dans la SCI de l'Oukaïmden.
MANELERG Bd Ahl loghlam, 20400, Casablanca	Sociétés en cours de dissolution.
CGMB Bd Ahl loghlam, 20400, Casablanca	
CGMS Bd Ahl loghlam, 20400, Casablanca	
COPREMA Bd Ahl loghlam, 20400, Casablanca	Société propriétaire du terrain sur lequel est édifié le site industriel de Casablanca. Cette société n'a aucune activité commerciale.

II. ANALYSE DES ESG DU GROUPE NEXANS MAROC (COMPTES CONSOLIDÉS)

ETAT DES SOLDES DE GESTION (en KMAD)	2005	2006	2007	Var. 06/05	Var. 07/06
Ventes de marchandises en l'état	120 095	154 672	186 592	29%	21%
Achats revendus de marchandises	54 786	68 896	80 457	26%	17%
Marge brute / vente en l'état	65 309	85 776	106 134	31%	24%
Production de l'exercice	899 178	1 342 674	1 564 947	49%	17%
Ventes de biens et services	853 823	1 318 986	1 533 382	54%	16%
Variation de stocks produits finis (final - initial)	44 922	23 559	31 336	-48%	33%
Immobilisations produites par l'entreprise pour elle-même	433	128	229	-70%	79%
Consommation de l'exercice	765 022	1 184 143	1 431 762	55%	21%
Achats consommés de matières et fournitures	688 507	1 096 548	1 333 375	59%	22%
Autres charges externes	76 516	87 595	98 386	14%	12%
Valeur ajoutée	199 464	244 306	239 320	22%	-2%
<i>en % production</i>	<i>22%</i>	<i>18%</i>	<i>15%</i>		
Subvention d'exploitation	-	-	-		
Impôts et taxes	3 993	3 824	3 832	-4%	0%
Charges de personnel	97 419	110 393	111 928	13%	1%
Excédent brut d'exploitation	98 053	130 089	123 560	33%	-5%
<i>en % production</i>	<i>11%</i>	<i>10%</i>	<i>8%</i>		
Autres produits d'exploitation	525	967	534	84%	-45%
Autres charges d'exploitation	531	555	535	4%	-4%
Reprises d'exploitation - Transferts de charges	1 480	2 564	7 966	73%	211%
Dotations d'exploitation	33 012	39 186	39 423	19%	1%
Résultat d'exploitation	66 514	93 880	92 103	41%	-2%
<i>en % production</i>	<i>7%</i>	<i>7%</i>	<i>6%</i>		
Résultat financier	(8 043)	(18 486)	(19 761)	-130%	-7%
Résultat courant	58 471	75 394	72 342	29%	-4%
Résultat non courant	(5 516)	(4 924)	(113)	11%	98%
Résultat avant impôts	52 955	70 470	72 228	33%	2%
Impôt sur les bénéfices	15 141	21 939	16 925	45%	-23%
Résultat net des entreprises intégrées	37 814	48 531	55 304	28%	14%
Q/P résultats mis en équivalence	-	-	-		
Dotations aux amortissements des écarts d'acqu.	(9 892)	(121)	-	99%	100%
Résultat net de l'ensemble consolidé	47 706	48 652	55 304	2%	14%
Intérêts minoritaires	85	1 038	1 450	1121%	40%
Résultat net (part du Groupe)	47 621	47 614	53 854	0%	13%
<i>en % production</i>	<i>5%</i>	<i>4%</i>	<i>3%</i>		

Source : Nexans Maroc

1. Marge brute sur ventes en l'état

Source: Nexans Maroc (en KMAD)	2005	2006	2007	Var. 06/05	Var. 07/06
Ventes de marchandises en l'état	120 095	154 672	186 592	29%	21%
<i>en % du chiffre d'affaires</i>	<i>12%</i>	<i>10%</i>	<i>11%</i>	<i>-2 pts</i>	<i>+1 pt</i>
Achats revendus de marchandises	54 786	68 896	80 457	26%	17%
Marge brute sur ventes en l'état	65 309	85 776	106 134	31%	24%
Taux de marge brute sur ventes en l'état	54%	55%	57%	+1 pt	+2 pts

Les ventes en l'état de marchandises représentent une part non significative de l'activité du groupe Nexans Maroc (11% du chiffre d'affaires à prix métal courant). Elles concernent essentiellement :

- Les ventes effectuées par Sirmel, distributeur d'appareils électriques fabriqués par Nexans Maroc S.A.
- Et les ventes de câbles que Nexans Maroc S.A. n'a pas dans sa gamme de produits fabriqués localement ou qu'elle importe afin de faire face à une commande importante (notamment à l'export).

La marge brute sur les ventes en l'état passe de 55% en 2006 à 57% en 2007. Cette amélioration est liée à la hausse des prix de vente opérée durant l'exercice 2007.

2. Production de l'exercice

Source : Nexans Maroc (en KMAD)	2005	2006	2007	Var. 06/05	Var. 07/06
Production de l'exercice	899 178	1 342 674	1 564 947	49%	17%
Ventes de biens et services	853 823	1 318 986	1 533 382	54%	16%
Variation de stocks produits finis (final - initial)	44 922	23 559	31 336	-48%	33%
Immobilisations produites par l'entreprise pour elle-même	433	128	229	-70%	79%

Les ventes de produits finis (ventes de biens et services) détaillées par activité se présentent comme suit :

CA consolidé (en MDH)	2005		2006				2007			
	CA courant	CA standard	CA courant	Var. %	CA standard	Var. %	CA courant	Var. %	CA standard	Var. %
Câbles	648	564	1 014	57%	685	21%	1 208	19%	752	10%
Transformateurs	101	101	176	74%	176	74%	184	5%	172	-2%
Equipements électriques	53	53	76	43%	76	43%	91	20%	91	20%
Batteries	85	85	88	4%	85	0%	102	16%	72	-15%
Ventes diverses (déchets...)	14	14	34	143%	34	143%	26	-23%	26	-23%
Sirmel	123	123	148	20%	148	20%	181	22%	181	22%
TEM	22	22	22	0%	22	0%	28	27%	28	27%
Eliminations intragroupes	-73	-72	-85		-69		-110		-78	
Total	974	890	1 473	51%	1 157	30%	1 720	17%	1 244	8%

Source : Nexans Maroc

Les éliminations intragroupes concernent les annulations de marges internes réalisées sur les ventes entre Nexans Maroc S.A. et sa filiale Sirmel.

L'augmentation des ventes des produits fabriqués par le groupe Nexans Maroc, de 267 MMAD en 2006 et de 87 MMAD en 2007 est le fait de la hausse continue de l'activité de la société mère Nexans Maroc S.A. de +30% en 2006 et de +8% en 2007.

2.1. Analyse de la variation 2005-2006

Les ventes de biens en 2006 par le Groupe Nexans Maroc s'élèvent à 1 474 MMAD, en forte croissance par rapport à 2005 (+51%) suite à l'effet conjugué de la hausse des volumes vendus et des prix de la matière première : à prix métal standard, l'augmentation des ventes est de 30%.

- Câbles d'énergie : la croissance en câbles isolés a été particulièrement élevée : +39% en 2006 contre +15% en 2005. Cette performance est le résultat d'une amélioration de productivité et d'une organisation « maintenance » performante. Il est à noter que durant l'année 2006, les équipements de production des câbles domestiques ont été transférés à l'atelier téléphonique, ce qui permettra à Nexans Maroc de réaliser des gains supplémentaires en 2007.
- Câbles automobiles : la forte croissance des ventes de câbles automobiles est liée aux investissements industriels lancés sur le marché de l'automobile au Maroc. L'année 2006 a connu l'homologation des câbles Renault T2 ainsi que la montée en volume des câbles multiconducteurs auprès des clients locaux.
- Câbles Télécoms : le volume de ventes en câbles téléphoniques est resté stable entre 2005 et 2006 ; la hausse des prix a fait progresser le niveau des ventes de 29% à 73 MMAD.
- Transformateurs : le marché des transformateurs a connu une mutation sur le plan international et local, avec une forte croissance des besoins d'électrification. Pour faire face à cette demande, Nexans Maroc a développé ses capacités industrielles ; ce qui lui a permis d'augmenter sa production de 17%. La forte croissance des ventes est liée à la réalisation de 34 transformateurs de puissance pour l'ONE (cf. paragraphe 2.1. supra). Les transformateurs n'ont pas été impactés par les fluctuations des matières premières car leur fabrication ne nécessite pas de cuivre, ni d'aluminium ni de plomb.
- Équipements électriques : après deux années déficitaires sur cette activité, l'année 2006 est positive avec un résultat opérationnel de 5 MMAD et un niveau des ventes en croissance de 43%. Après la signature d'une nouvelle licence avec Areva, Nexans Maroc a démarré la production d'un nouveau poste préfabriqué en béton pour les besoins d'enfouissement des réseaux périurbains. La fabrication des équipements électriques ne nécessite pas des matières premières ayant subi de fortes fluctuations.
- Batteries : les ventes ont progressé de 4% dans un marché où la croissance n'a pas dépassé 3% en 2006. Or la croissance des ventes de batteries est due à l'effet prix car le volume est resté inchangé entre 2005 et 2006.

2.2. Analyse de la variation 2006-2007

Les ventes de biens en 2007 ont progressé pour atteindre 1 720 MMAD, comparé à 1 474 MMAD en 2006. Cette croissance de 17% s'explique comme suit :

- Câbles d'énergie : Nexans Maroc a profité de la dynamique du marché et notamment des projets immobiliers et touristiques. La croissance des ventes de câbles d'énergie a progressé de 10,7% en 2007, et ce malgré la décroissance de l'électrification rurale (-20%). Le lancement de la production de câbles pour l'ONCF a participé positivement à l'augmentation des ventes de câbles.
- Câbles automobiles : Les ventes globales en câbles automobiles ont augmenté de 55% pour atteindre 287 MMAD. L'homologation par PSA des câbles T2 et l'augmentation de la part de marché auprès des faisceautiers locaux permet au Groupe Nexans Maroc de consolider son positionnement.
- Câbles Télécoms : Le chiffre d'affaires continue d'augmenter en 2007 (+7,7%). Cette croissance vient accompagner celle du réseau fixe (internet et ADSL).
- Transformateurs : le chiffre d'affaire a progressé de 7,1% grâce au développement à l'export et l'augmentation des ventes de transformateurs de distribution ont soutenu la croissance de l'activité

transformateurs. Après neutralisation de l'effet prix, les ventes de transformateurs ont reculé de 2% du fait du report par l'ONE des investissements en transformateurs de puissance conjugué à la baisse de l'électrification rurale.

- **Equipements électriques** : Le niveau des ventes se renforce en 2007 après la signature en 2006 d'une nouvelle licence avec Areva (concernant les postes préfabriqués CCV). La production du nouveau poste préfabriqué en béton pour les besoins d'enfouissement des réseaux périurbains, démarré courant 2006, a eu son plein effet sur l'exercice 2007. De plus une nouvelle cellule (Fluokit M+) a été lancée sur le marché, cellule répondant aux exigences de sécurité de l'exploitation.
- **Batteries** : les fluctuations des cours du plomb conjugués à la concurrence provoquent un décalage entre la hausse des matières premières et la hausse de ce surcoût sur le marché.

3. Consommation de l'exercice

Source : Nexans Maroc (en KMAD)	2005	2006	2007	Var. 06/05	Var. 07/06
Consommation de l'exercice	765 022	1 184 143	1 431 762	55%	21%
Achats consommés de matières et fournitures	688 507	1 096 548	1 333 375	59%	22%
Autres charges externes	76 516	87 595	98 386	14%	12%

Autres charges externes (en KMAD)	2005	2006	2007	Var. 06/05	Var. 07/06
Locations et charges locatives	2 271	2 705	3 228	19%	19%
Entretien et réparations	12 423	13 787	13 125	11%	-5%
Personnel extérieur à l'entreprise	12 960	15 452	17 785	19%	15%
Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	3 124	3 958	7 644	27%	93%
Redevances pour brevets, marques, droits	19 677	19 508	20 516	-1%	5%
Transports	10 840	14 142	17 247	30%	22%
Déplacements, missions et réceptions	7 120	8 377	8 991	18%	7%
Autres	8 101	9 667	9 850	19%	2%
Autres charges externes	76 516	87 595	98 386	14%	12%

Source : Nexans Maroc

En 2006, suite au développement de l'activité de Nexans Maroc, la consommation de l'exercice atteint 1 184 143 KMAD, en hausse de 55% par rapport à son niveau de 765 022 KMAD enregistré en 2005. Cette situation découle essentiellement de l'accroissement de 59% des achats consommés de matières et fournitures qui sont montés à fin 2006 à 1 096 548 KMAD en adéquation avec l'augmentation des ventes de biens et services produits qui ont affiché un taux de croissance de 54%.

Les autres charges externes, quant à elles, ont connu une augmentation de 14% pour s'établir à fin 2006, à 87 595 KMAD contre 76 516 KMAD un an auparavant. Cette hausse est principalement due à :

- la hausse des charges relatives à l'entretien de 11%, l'augmentation des rémunérations dues au personnel intérimaire de 19%, la hausse des frais de déplacements et missions de 18% ainsi que des frais de transport 30%. La hausse de ces éléments provient essentiellement de l'accroissement de l'activité en 2006.
- Par ailleurs, la relative stagnation des redevances est liée au fait que les redevances dues à AREVA et à EXIDE sont plafonnées et que celles dues au Groupe Nexans sont en pourcentage des ventes déduction faite des achats consommés y correspondant.

Au terme de l'exercice 2007, la consommation de l'exercice augmente de 21% à 1 431 MMAD, principalement sous l'effet des achats consommés de matières et fournitures, lesquelles s'élèvent à 1 333 MMAD (+22% comparativement à 2006). La hausse des matières premières traduit une augmentation des volumes et des prix.

Les autres charges externes ont également évolué à la hausse atteignant 98 MMAD en 2007 contre 88 MMAD en 2006. Cette hausse est le résultat de :

- L'engagement de personnel intérimaire et d'honoraires supplémentaires en 2007. Les honoraires engagés en 2007 sont en grande partie relatifs à la mise en place d'une couverture Coface pour les clients de Nexans Maroc en local et à l'export.
- L'augmentation des frais de transport suite à l'accroissement de l'activité
- L'augmentation des redevances du fait de la signature d'une nouvelle licence AREVA courant 2006, laquelle a eu son plein effet sur 2007.

4. Valeur ajoutée

Source: Nexans Maroc (en KMAD)	2005	2006	2007	Var. 06/05	Var. 07/06
Marge brute sur ventes en l'état	65 309	85 776	106 134	31%	24%
Production de l'exercice	899 178	1 342 674	1 564 947	49%	17%
Ventes de biens et services	853 823	1 318 986	1 533 382	54%	16%
Variation de stocks produits finis (final - initial)	44 922	23 559	31 336	-48%	33%
Immobilisations produites par l'entreprise pour elle	433	128	229	-70%	79%
Chiffre d'affaires	973 918	1 473 658	1 719 974	51%	17%
Consommation de l'exercice	765 022	1 184 143	1 431 762	55%	21%
Achats consommés de matières et fournitures	688 507	1 096 548	1 333 375	59%	22%
Autres charges externes	76 516	87 595	98 386	14%	12%
Valeur ajoutée	199 464	244 306	239 320	22%	-2%
<i>Taux de valeur ajoutée</i>	<i>22%</i>	<i>18%</i>	<i>15%</i>	<i>- 4 pts</i>	<i>- 3 pts</i>

A fin 2006, la valeur ajoutée dégagée par Nexans Maroc augmente de 22% atteignant 244 MMAD. Cette amélioration est due à la hausse de la production (+49% à 1343 MMAD) et de la marge brute sur ventes en l'état (+31% à 86 MMAD) et ce, en dépit de l'alourdissement de 55% de la consommation à 1 184 MMAD.

En 2006, le taux de valeur ajoutée s'inscrit en recul de 4 points à 18% tenant compte du fait que l'augmentation de la valeur ajoutée de la société est moins prononcée que celle de son chiffre d'affaires.

A l'issue de l'exercice 2007, la valeur ajoutée affiche un léger retrait de 2% à 239 MMAD. Ce recul est principalement lié à l'évolution de la consommation de l'exercice (+21% à 1432 MMAD), relativement plus importante que celle de la production de l'exercice (+17% à 1 565 MMAD), et ce malgré une croissance de 24% de la marge brute sur ventes en l'état à 106 MMAD.

Par ailleurs, le taux de valeur ajoutée passe à 15% de la production, perdant 3 points par rapport à l'exercice précédent, du fait que l'augmentation de la consommation de l'exercice supérieure à l'accroissement de l'activité de Nexans Maroc à cause de la hausse des prix des matières premières.

5. Excédent brut d'exploitation

Source : Nexans Maroc (en KMAD)	2005	2006	2007	Var. 06/05	Var. 07/06
Subvention d'exploitation	0	0	0	0%	0%
Impôts et taxes	3 993	3 824	3 832	-4%	0%
Charges de personnel	97 419	110 393	111 928	13%	1%
Excédent brut d'exploitation	98 053	130 089	123 560	33%	-5%
<i>en % production</i>	<i>11%</i>	<i>10%</i>	<i>8%</i>		

A fin décembre 2006, l'excédent brut d'exploitation se monte à 130 MMAD, marquant une hausse de 33% comparativement à l'année précédente. Cette variation intègre l'amélioration de 22% de la valeur ajoutée, amoindrie toutefois par l'augmentation de 13% à 110 MMAD des charges de personnel. Rappelons à ce titre que la société a, de nouveau, renforcé ses effectifs propres (hors intérimaires) de 493 personnes à 512 salariés permanents pour faire face à la hausse de l'activité.

Le taux de marge brute d'exploitation diminue, quant à lui, de 1 point à 10% en 2006, tenant compte d'un accroissement de l'excédent brut d'exploitation moins soutenu que celui de la production.

En 2007, les comptes de Nexans Maroc laissent apparaître un excédent brut d'exploitation en retrait de 5% à 124 MMAD. Cette baisse est principalement due au recul de la valeur ajoutée de 2%.

Dans le même sens, la progression des charges du personnel de 1% impacte l'évolution de l'excédent brut d'exploitation à fin 2007. L'augmentation des charges du personnel à 112 MMAD est liée au renforcement des équipes de Nexans Maroc S.A. mais également à la hausse des rémunérations.

Le taux de marge brute 2007 perd 2 points supplémentaires pour s'établir à 8%, du fait de la diminution du taux de valeur ajoutée.

6. Résultat d'exploitation

Source : Nexans Maroc (en KMAD)	2005	2006	2007	Var. 06/05	Var. 07/06
Excédent brut d'exploitation	98 053	130 089	123 560	33%	-5%
Autres produits d'exploitation	525	967	534	84%	-45%
Autres charges d'exploitation	531	555	535	4%	-4%
Reprises d'exploitation - Transferts de charges	1 480	2 564	7 966	73%	211%
Dotations d'exploitation	33 012	39 186	39 423	19%	1%
Résultat d'exploitation	66 514	93 880	92 103	41%	-2%
<i>en % production</i>	<i>7%</i>	<i>7%</i>	<i>6%</i>		

Au 31 décembre 2006, le résultat d'exploitation de Nexans Maroc augmente de 41% à 94 MMAD comparé à 2005, profitant de l'amélioration de l'excédent brut d'exploitation (+33%), et ce malgré l'alourdissement des dotations d'exploitation (+19%) du fait de la passation de provisions supplémentaires pour dépréciation des créances clients à la suite des efforts de Nexans Maroc pour l'assainissement du compte clients.

En 2006, la marge opérationnelle demeure stable par rapport à l'exercice précédent à 7% de la production.

En 2007, le résultat d'exploitation du Groupe Nexans Maroc marque un retrait de 2% par rapport à 2006, essentiellement suite à l'évolution de l'excédent brut d'exploitation de -5% sur cette même période. Les reprises d'exploitation, quant à elles, augmentent de 5,4 MMAD. Leur progression est due à la hausse des reprises de provisions pour créances douteuses et pour dépréciation de stocks de Nexans SA et SIRMEL.

C'est ainsi que la marge opérationnelle n'a subi qu'un retrait de 1 point par rapport à 2006, à 6%.

7. Résultat financier

Source : Nexans Maroc (en KMAD)	2005	2006	2007	Var. 06/05	Var. 07/06
Produits financiers	3 695	5 048	7 095	37%	41%
<i>Dont gains de change</i>	3 093	4 806	6 479	55%	35%
Charges financières	11 738	23 534	26 856	100%	14%
<i>Dont charges d'intérêt</i>	9 184	19 349	22 496	111%	16%
<i>Dont pertes de change</i>	2 532	3 695	2 663	46%	-28%
Résultat financier	(8 043)	(18 486)	(19 761)	-104%	-130%
Charges d'intérêt / EBE	9%	15%	18%	+ 6 pts	+ 3 pts
Marge financière	-1%	-1%	-1%	-	-

Le résultat financier est principalement constitué de charges d'intérêt. Ces dernières, après avoir affiché une progression supérieure à 100% en 2006, ont atteint 19,3 MDH, impactées par l'évolution de l'activité de Nexans Maroc et donc de ses flux financiers. Ainsi, les charges d'intérêts représentent 15% de l'excédent brut d'exploitation de 2006, affichant une croissance de 6 points par rapport à 2005.

En 2007, les charges d'intérêts se montent à 22 MDH en 2007, soit en augmentation de 16% par rapport à l'exercice précédent. Ces charges d'intérêts représentent à 93% des intérêts sur endettement à court terme (facilités de caisse et financement en devises). Le reliquat correspond aux intérêts sur crédit d'enlèvement en douane ainsi que d'autres frais financiers. La part des charges d'intérêts dans l'excédent brut d'exploitation progresse de 3 points en 2007 à 18%.

La marge financière demeure, quant à elle, constante ces 3 derniers exercices et représente 1% du montant total de la production de Nexans Maroc.

8. Résultat non courant

Le résultat non courant du groupe Nexans Maroc est principalement constitué des mouvements enregistrés au niveau de la société mère. Il est constitué dans ses grandes lignes comme suit :

Source : Nexans Maroc en KDH	2005	2006	2007
Au niveau de Nexans Maroc S.A.	(3 787)	(13 721)	172
Produits non courants	10 228	29 934	19 909
Reprises d'amort. dérogatoires	2 889	101	-
Reprises de prov. pr invest.	7 200	6 000	10 350
Reprises de prov. Pr logements du personnel	-	-	950
Reprises de prov. créances douteuses irrécouvrables	-	11 697	2 590
Reprises de prov. risques & ch. (FIRECO)	-	-	4 200
Reprises de prov. risques & ch.(claquage transfos)	-	-	1 384
Indemnités d'assu. pr immos détruites (incendie de	-	7 816	-
Produits sur cessions d'immobilisations	-	-	146
Autres	139	4 320	289
Charges non courantes	14 015	43 655	19 737
Coûts de restructuration	2 133	1 960	710
Provisions réglementées pr invest.	10 350	14 000	11 000
Provision pour risques (Roumanie)	512	-	-
Provision pour risques (FIRECO)	-	4 200	-
Provision pr risques (douanes - transfo)	-	2 619	-
Provision pr risques (claquage de transfo)	-	1 531	958
Provision pr dépréciation pr retards clients	-	-	1 132
Radiation de vieilles créances irrécouvrables	-	11 697	1 033
Incendie usine de batteries	-	3 815	1 375
Pertes sur litige FIRECO	-	-	2 315
Valeur nette des immobilisations cédées	-	-	154
Autres	1 020	3 833	1 060
Au niveau de SIRMEL	(1 836)	989	69
Produits non courants	574	5 059	70
Produits sur cessions d'immobilisations	522	2 659	70
Complément dégrèvement d'impôt	52	-	-
Reprises de prov. risques industriels	-	2 400	-
Charges non courantes	2 410	4 070	1
Coût de restructuration	960	-	-
Valeur nette des immobilisations cédées	409	1 665	1
Provisions pour retard clients	1 024	2 400	-
Autres	17	5	-
Au niveau de T.E.M	-	-	100
Produits sur cessions d'immos	-	-	100
Autres	107	7 808	(454)
Résultat non courant consolidé	(5 516)	(4 924)	(113)

- Les provisions pour investissements sont des provisions déductibles, rentrant dans le cadre des mesures incitatives à l'investissement au Maroc mises en place par le Dahir n° 1-95-213 du 14 Joumada II 1416 (8 Novembre 1995) portant promulgation de la loi-cadre n° 18 -95 formant charte de l'investissement.
- Créances douteuses irrécouvrables au niveau de Nexans Maroc S.A. : la société a procédé au nettoyage des créances douteuses antérieures à 1989 en annulant la provision constituée à cet effet à hauteur de 11 697 KMAD et en passant la contrepartie en pertes en tant que créances irrécouvrables.
- Sinistre de l'usine de batteries au niveau de Nexans Maroc S.A. : l'usine de batteries a connu un sinistre en 2006, ce qui a conduit à des pertes de matériels et de stocks. Les indemnités d'assurance reçues à ce titre se chiffrent à 7 816 KMAD.
- Provision pour risques FIRECO : Nexans Maroc S.A. a fait appel au cabinet FIRECO afin de permettre le recouvrement de ses créances douteuses. Suite au non respect par FIRECO de ses engagements, Nexans Maroc S.A. a mis fin au contrat en 2006. FIRECO a donc poursuivi la société en justice pour

résiliation abusive du contrat de prestations de services. Par prudence, Nexans Maroc S.A. a constitué une provision pour risques à hauteur de 4 200 KMAD. Un premier jugement a été rendu en faveur de Nexans Maroc le 1^{er} décembre 2006. Le deuxième jugement, tombé courant 2007, rendu par la Cours d'Appel conforte le premier et libère ainsi Nexans Maroc S.A. de sa charge envers FIRECO.

- Provision pour risques douaniers : cette provision, constituée au niveau de Nexans Maroc S.A. en 2006 pour 2 619 MMAD, concerne une erreur de nomenclature des douanes relative à du matériel importé d'Europe, utilisé dans la fabrication de transformateurs. Jusqu'en 2006, Nexans Maroc S.A. importait ce matériel sous un code qui tombe dans les cas d'exonération. En 2006, l'Administration des Douanes a jugé bon de classer ce matériel sous un autre code qui le rend imposable aux droits de douanes avec un effet rétroactif sur 5 ans. Le risque chiffré par Nexans Maroc S.A. est estimé à 2 619 MMAD.

9. Résultat net part du Groupe Nexans Maroc

Après déduction des dotations relatives aux écarts d'acquisition et des intérêts minoritaires, le résultat net part du groupe s'élève à 47,6 MMAD en 2005, 47,6 MMAD en 2006 et 53,9 MMAD en 2007, soit en marge de la production, respectivement 5%, 4% et 3%.

En 2006, la marge nette s'est légèrement amoindrie suite à l'augmentation des résultats financier et non courant. En 2007, la marge subit un recul de 1 point à 3% suite au retrait de la marge opérationnelle à 5,4% et du maintien du ratio résultat financier/production autour de -1,3%.

Les intérêts minoritaires, quant à eux, concernent des minoritaires de SIRMEL lesquels détiennent 19,62% de son capital au 31 décembre 2005, et 16,8% au 31 décembre 2006 et au 2007.

10. Autofinancement

Source: Nexans Maroc (en KMAD)	2005	2006	2007	Var. 06/05	Var. 07/06
Capacité d'autofinancement	77 357	66 931	85 970	-13%	28%
Résultat net des sociétés intégrées	47 706	48 652	55 304	2%	14%
+ Dotations d'exploitation	29 288	28 545	30 866	-3%	8%
+ Dotations non courantes	512	-	-	-100%	ns
- Reprises d'exploitation	-	259	39	ns	-85%
- Reprises non courantes	-	2 400	-	ns	-100%
- Produits des cessions d'immobilisations	559	10 767	316	ns	-97%
+ Valeur nette des amortissement des immo. Cé	410	3 160	155	ns	-95%
Dividendes*	14 211	13 461	16 007	-5%	19%
Distribution de bénéfices aux actionnaires	14 211	13 461	16 007	-5%	19%
Autofinancement	63 146	53 470	69 963	-15%	31%

* Dividendes 2005 : décision de l'assemblée générale du 10 juin 2005.

Dividendes 2006 : décision de l'assemblée générale du 16 juin 2006.

Dividendes 2007 : décision de l'assemblée générale du 22 juin 2007.

En 2006, la capacité d'autofinancement de Nexans Maroc se chiffre à 66,9 MMAD contre 77,4 MMAD en 2005, en retrait de 13%. Cette situation est imputable aux variations suivantes :

- Inscription de reprises non courantes à hauteur de 2,4 MMAD, en dehors de celles relatives aux actifs et passifs circulants et à la trésorerie..
- Les produits de cessions d'immobilisations ont atteint 10,8 MDH et correspondent à hauteur de 7,8 MMAD à l'indemnité d'assurance relative aux immobilisations détruites dans l'incendie de l'usine de batteries (cf. paragraphe II.8. supra).

En 2007, la capacité d'autofinancement s'inscrit en progression de 28% à 86 MMAD grâce notamment :

- A l'augmentation du résultat du Groupe Nexans de 14% à 55,3 MMAD ;
- Une appréciation des dotations d'exploitation en 2007 à 30,9 MMAD.

Après distribution des bénéfices, l'autofinancement s'est établi à 63 MMAD en 2005, à 53 MMAD en 2006, et à 70 MMAD en 2007, en évolution de -15% et de 31% respectivement en 2006 et 2007.

III. ANALYSE DU BILAN DU GROUPE NEXANS MAROC (COMPTES CONSOLIDÉS)

1. Structure bilancielle

1.1. Actif

Source: Nexans Maroc (en KMAD)	2005	2006	2007	Var. 06/05	Var. 07/06
Actif immobilisé	164 943	176 042	199 821	7%	14%
Ecart d'acquisition	0	0	0		
Immobilisations incorporelles	3 050	3 861	3 265	27%	-15%
Immobilisations corporelles	156 803	167 393	182 513	7%	9%
Immobilisations financières	5 090	4 788	14 043	-6%	193%
Titres mis en équivalence	0	0	0		
Actif circulant	953 812	1 244 810	1 227 509	31%	-1%
Stocks et encours	249 834	283 984	363 155	14%	28%
Clients et comptes rattachés	529 340	757 326	709 101	43%	-6%
Autres créances et comptes de régularisation	174 638	203 500	155 253	17%	-24%
Valeurs mobilières de placement	0	0	0		
Disponibilités	5 809	8 756	6 588	51%	-25%
Total Actif	1 124 564	1 429 608	1 433 918	27%	0%

■ Actif immobilisé :

En 2006, l'actif immobilisé du Groupe Nexans Maroc est en augmentation de 7% pour s'établir à 176 MMAD suite à l'effet conjugué :

- o des investissements opérés pour 43 MMAD dont 42 MMAD au niveau de Nexans Maroc S.A. : 31 MMAD sont imputables à l'activité câbles électriques ;
- o des sorties d'immobilisations suite au sinistre de l'usine de batteries en 2006 pour près de 7 MMAD ;
- o et des amortissements de l'exercice pour -29 MMAD, dont -27,7 MMAD concernent Nexans Maroc S.A. ;
- o Les immobilisations financières connaissent une baisse de 6% à 4,8 MMAD suite aux remboursements anticipés des prêts « habitat » par le personnel ;
- o Les immobilisations incorporelles inscrivent une progression de 27% à 3,8 MMAD suite à la progression des brevets et marques.

Au terme de l'exercice 2007, le Groupe Nexans Maroc continue de renforcer son actif immobilisé qui est passé à près de 200 MMAD suite :

- o aux investissements d'un montant de 44,6 MMAD effectués principalement au niveau de Nexans Maroc S.A., et notamment dans l'activité câbles à hauteur de 67% ;
- o aux amortissements de l'exercice de 535 MMAD concernant Nexans Maroc S.A. ;
- o à l'acquisition de 18,6% du capital de la société Les Câbleries du Sénégal à fin février 2007 (cf. Partie VIII. Faits exceptionnels et Litiges) pour un montant de près de 9 MMAD.

▪ Actif circulant :

Actif circulant (en KMAD)	2005	2006	2007	Var. 06/05	Var. 07/06
Stocks et encours	225 139	261 964	333 710	16%	27%
Clients et comptes rattachés	477 659	684 415	634 551	43%	-7%
Autres créances et comptes de régularisation	153 879	186 179	134 834	21%	-28%
Valeurs mobilières de placement	-	-	-		
Actif circulant de Nexans Maroc S.A.	856 677	1 132 558	1 103 095	32%	-3%
Actif circulant du Groupe Nexans Maroc	953 812	1 244 810	1 227 509	31%	-1%
<i>Nexans Maroc S.A. en % du Groupe Nexans Maroc</i>	<i>90%</i>	<i>91%</i>	<i>90%</i>		

Source : Nexans Maroc

L'évolution de l'actif circulant est le résultat de l'accroissement de l'activité, notamment au niveau de la société mère Nexans Maroc S.A. qui représente à elle seule près de 90% de l'actif circulant du Groupe Nexans Maroc sur la période étudiée.

En 2005, l'actif circulant de Nexans Maroc S.A. croît de 28% pour se chiffrer à 856,7 MMAD. Cette hausse est le résultat de :

- o L'augmentation de 35% du niveau des stocks et de 17% des créances clients, conséquence directe de l'accroissement de l'activité en 2005. Les stocks et les créances clients représentent respectivement 26% et 56% de l'actif circulant de Nexans Maroc S.A.
- o Les autres créances de l'actif circulant évoluent de 65% pour atteindre 154 MMAD en 2005, soit 18% de l'actif circulant de Nexans Maroc S.A. Cette progression est imputable en majeure partie au crédit de TVA relatif aux projets exonérés de TVA aux termes de la Charte d'Investissement de 2002 : 148 MMAD en 2005 comparé à 90 MMAD en 2004.

En 2006, l'actif circulant de Nexans Maroc S.A. affiche une nette augmentation de 32% à 1 132,6 MMAD, notamment du fait de :

- o l'augmentation des stocks de 16%, qui sont passés de 225,1 MMAD en 2005 à 262 MMAD en 2006, imputable à la hausse des prix et des volumes des matières premières ainsi qu'à la croissance des ventes de la société durant cette période. Les stocks voient néanmoins leur part dans l'actif circulant se réduire de 3 points à 23% ;
- o et de la hausse de 43% des créances clients, qui se sont établies à 684,4 MMAD en 2006 contre 477,7 MMAD en 2005. Cette hausse est imputable à celle du chiffre d'affaires. Leur part se consolide à 60% de l'actif circulant de Nexans Maroc S.A ;
- o Les autres créances de l'actif circulant continuent d'augmenter en 2006 pour s'établir à 186,2 MMAD soit 16% de l'actif circulant de la société, dont 173 MMAD correspondant aux crédits de TVA.

Au terme de l'exercice 2007, l'actif circulant de Nexans Maroc S.A. affiche un retrait de 3% à 1 103 MMAD. Cette diminution est liée à :

- o La baisse des créances clients de 7% à 635 MMAD, conséquence directe de l'assainissement des créances douteuses et la relance des clients en retard de paiement, entrepris durant l'exercice 2007. Les créances clients représentent donc 58% de l'actif circulant de Nexans Maroc. SA.
- o Le recul des autres créances de l'actif circulant de 28% pour s'établir à 135 MMAD soit 12% de l'actif circulant, dont 120 MMAD correspondant aux crédits de TVA.

1.2. Passif

Source: Nexans Maroc (en KMAD)	2005	2006	2007	Var. 06/05	Var. 07/06
Capitaux propres (part du Groupe)	513 008	547 161	585 313	7%	7%
Capital	224 352	224 352	224 352	0%	0%
Primes	0	0	0		
Réserves et report à nouveau	241 035	275 195	307 107	14%	12%
Résultat net consolidé de l'exercice	47 621	47 614	53 854	0%	13%
Autres	0	0	0		
Intérêts minoritaires	6 571	6 654	7 799	1%	17%
Provisions durables pour risques et charges	34 672	32 013	31 974	-8%	0%
Dettes	570 313	843 780	808 832	48%	-4%
Emprunts et dettes financières	277 606	454 490	388 374	64%	-15%
Fournisseurs et comptes rattachés	192 472	245 181	283 819	27%	16%
Autres dettes et comptes de régularisation	100 235	144 109	136 639	44%	-5%
Total Passif	1 124 564	1 429 608	1 433 918	27%	0%

- Capitaux propres (part du Groupe) : le capital social n'a pas connu de variation sur la période étudiée et est resté stable à 224,4 MMAD. Les résultats de chaque exercice, déduction faite des dividendes distribués, ont été affectés aux réserves, ce qui explique leur augmentation continue entre 2005 et de 2007.
- Intérêts minoritaires : Ils concernent les minoritaires de SIRMEL lesquels détiennent 19,62% de son capital en 2005, 16,8% en 2006 et 2007.
- Provisions durables pour risques et charges : elles se composent comme suit :

Source : Nexans Maroc (en KMAD)	2005	2006	2007
Nexans Maroc			
Prov. Risques industriels et commerciaux	26 362	26 362	26 362
Prov. Risques câbles Nexans Romania	512	512	512
Prov. Risques litiges sociaux	298	39	0
Sirmel			
Prov. Risques divers	7 500	5 100	5 100
Provisions pour risques et charges	34 672	32 013	31 974

Il est à noter que la baisse constatée au niveau de SIRMEL concernant les provisions pour risques divers (5100 KMAD en 2007 et 2006 contre 7 500 KMAD auparavant) est un simple reclassement entre l'actif et le passif : il s'agit d'une provision qui a été reclassée en provision pour dépréciation des créances clients.

La provision pour risques industriels et commerciaux est une provision constituée dans les années antérieures à 2000. Elle a été utilisée progressivement pour atteindre 26,4 MMAD en 2004. Depuis, elle n'a pas connu de variations (cf. plus de détail sur cette provision en partie VIII. Faits Exceptionnels et Litiges).

La provision pour risques câbles Nexans Romania correspondent à la contestation de la qualité d'un lot de câble livré en 2004 par une filiale du groupe Nexans en Roumanie. Néanmoins ce risque n'existe plus depuis 2008.

- Dettes : les dettes du Groupe sont portées majoritairement par la société mère : 88% en 2005, 90% en 2006 et 89% en 2007.

Nexans Maroc S.A. (en KMAD)	2005	2006	2007	Var. 06/05	Var. 07/06
Emprunts et dettes financières	243 829	422 843	356 426	73%	-16%
<i>En % du Groupe Nexans Maroc</i>	<i>88%</i>	<i>93%</i>	<i>92%</i>		
Fournisseurs et comptes rattachés	175 913	216 710	254 964	23%	18%
<i>En % du Groupe Nexans Maroc</i>	<i>91%</i>	<i>88%</i>	<i>90%</i>		
Autres dettes et comptes de régularisation	81 152	123 741	112 196	52%	-9%
<i>En % du Groupe Nexans Maroc</i>	<i>81%</i>	<i>86%</i>	<i>82%</i>		
Passif circulant de Nexans Maroc S.A.	500 897	763 297	723 589	52%	-5%
Passif circulant du Groupe Nexans Maroc	570 313	843 780	808 832	48%	-4%
<i>Nexans Maroc S.A. en % du Groupe Nexans Maroc</i>	<i>88%</i>	<i>90%</i>	<i>89%</i>		

Source : Nexans Maroc

Les emprunts et dettes financières correspondent à des dettes à court terme, le groupe ne détenant pas de dettes moyen et long terme. L'encours des crédits de trésorerie subit un retrait de 16% entre 2006 et 2007 suite au ralentissement du rythme de l'activité comparé à 2006.

En 2007, Nexans Maroc S.A. a procédé à une première émission de billets de trésorerie pour un montant total de 150 MMAD. Cette émission est intervenue en juillet 2007. Cette émission n'a pas pour vocation d'augmenter l'encours des dettes court terme ; elle joue un rôle de substitution aux moyens de financement habituellement utilisés pour une meilleure gestion de la trésorerie.

Au niveau de la société mère, le passif circulant (hors trésorerie) s'élève à 257,1 MMAD en 2005, en progression de 23,2% sous l'effet notamment de :

- o l'accroissement de 24,2% des fournisseurs et comptes rattachés : ce poste est passé de 141,6 MMAD en 2004 à 175,9 MMAD, en ligne avec l'accroissement des consommations de Nexans Maroc S.A. en 2005.
- o L'augmentation des autres dettes et comptes de régularisation est imputable en grande partie aux droits de douanes dues à l'Etat au titre des importations de matières premières, qui ont progressé de 44% à 61,2 MMAD. La hausse des droits de douanes est étroitement liée à l'accroissement de l'activité et des consommations de l'exercice.

Au niveau de la société mère, le passif circulant (hors trésorerie) augmente de 32,4% en 2006 pour s'établir à 340,5 MMAD. Cette hausse en valeur tient compte notamment :

- o de l'augmentation des dettes fournisseurs de 23% à 216,7 MMAD, en ligne avec la croissance de l'activité ;
- o mais également de l'augmentation des autres dettes de l'actif circulant de 52% : les droits de douanes ont atteint un niveau de 86,8 MMAD, en hausse de 42% suite à l'augmentation des consommations de l'exercice.

En 2007, le passif circulant hors trésorerie de Nexans Maroc S.A. s'élève à 367 MMAD, en hausse de 8% par rapport à l'exercice 2006. Cette augmentation découle exclusivement de :

- o l'évolution des dettes fournisseurs de +18% à 255 MMAD, suite à la hausse des prix des matières premières ;
- o Il est néanmoins à noter que les droits de douanes sur les achats consommés importés sont en baisse de 9% à 112 MMAD.

1.3. Ratios de liquidité :

Nous développons ci-après les ratios de liquidité de la société mère Nexans Maroc S.A. vu qu'elle draine à elle seule plus de 94% de l'activité, en termes de produits d'exploitation du Groupe Nexans Maroc

Source : Nexans Maroc (Montants en KDH)	2005	2006	2007
Stocks	225 139	261 964	333 710
<i>Stocks en jours de chiffre d'affaire (1)</i>	90	68	74
Créances clients	477 659	684 415	634 551
<i>Clients en jours de chiffre d'affaire (2)</i>	191	177	141
Dettes fournisseurs	175 913	216 710	254 964
Achats HT	699 081	1 112 595	1 349 215
<i>Fournisseurs en jours d'achats (3)</i>	91	70	68

(1) : $(\text{Stocks} * 360) / \text{CA HT}$

(2) : $(\text{Créances clients} * 360) / \text{CA HT}$

(3) : $(\text{Dettes fournisseurs} * 360) / \text{Achats HT}$

a) La rotation des stocks de Nexans Maroc S.A. passe de 3 mois de chiffre d'affaires en 2005 à 2,3 mois de chiffre d'affaires en 2006 afin de limiter l'impact des fluctuations des matières premières sur les stocks de Nexans Maroc. Le délai de rotation des stocks a augmenté de 6 jours en 2007 à 74 jours suite à la hausse des stocks..

b) Les délais clients se sont améliorés sur la période passant de 6,4 mois de chiffre d'affaires en 2005 à 4,7 mois de chiffre d'affaires en 2007 : action de Nexans Maroc sur les retards clients, par le recouvrement des créances douteuses et la relance des clients en retard de paiement.

c) De même, les délais de règlement fournisseurs ont baissé entre 2005 et en 2007 à 2,3 mois des achats, contre 3 mois auparavant : cette baisse est liée à l'évolution défavorable du cours du métal, notamment le cuivre et l'aluminium, qui sont payés sous 30 jours.

2. Etude de l'équilibre financier

Tableau de financement (en KDH)	2005	2006	2007	Var. 06/05	Var. 07/06
Financement permanent	554 251	585 828	625 086	6%	7%
- Actif immobilisé	164 943	176 042	199 821	7%	14%
= Fonds de roulement fonctionnel (A)	389 308	409 786	425 265	5%	4%
Actif circulant	953 812	1 244 810	1 227 509	31%	-1%
- Passif circulant	292 707	389 290	420 458	33%	8%
= Besoins de financement global (B)	661 105	855 520	807 051	29%	-6%
Trésorerie nette (A - B)	(271 797)	(445 734)	(381 786)	64%	-14%

2.1. Fonds de Roulement

Le fonds de roulement du Groupe affiche une progression continue tout au long de la période, en enregistrant une hausse de 5% en 2006 et 4% en 2007 pour s'établir à 425 MMAD. Cette évolution se justifie par l'amélioration des financements permanents de 6% en 2006 et de 7% en 2007, consécutivement au renforcement des capitaux propres (par le biais de la capitalisation des résultats non distribués).

Cet accroissement des financements permanents est partiellement compensé par la hausse de l'actif immobilisé intégrant les différents investissements entrepris par le Groupe courant 2005, 2006 et 2007. Ces investissements concernent principalement l'activité câbles de Nexans Maroc qui représentent en moyenne 72% des investissements.

2.2 Besoin en Fonds de Roulement

Le besoin en fonds de roulement augmente de 29% en 2006, puis subit une baisse de 6% au terme de l'exercice 2007.

L'augmentation du besoin en fonds de roulement entre 2005 et 2006 traduit une forte évolution en valeur de l'actif circulant (+291 MMAD), en ligne avec l'accroissement de l'activité, et une progression en valeur moins importante du passif circulant (+ 97 MMAD).

En 2007, la baisse du besoin en fonds de roulement est principalement due au recul de 1% de l'actif circulant suite au retrait des créances clients. Le passif circulant a augmenté de 8% suite à la forte augmentation des prix des matières premières laquelle a impacté le niveau des dettes fournisseurs.

2.3 Trésorerie Nette

La trésorerie nette a donc subi une aggravation entre 2005 et 2006, elle passe, en effet, d'un encours de crédit net de 271 MMAD en 2005 pour s'établir à 446 MMAD en 2006. L'augmentation de la trésorerie nette négative s'explique par l'accroissement de l'activité et le financement des achats de matières premières.

A partir de 2007 et suite au recul du besoin en fonds de roulement la trésorerie nette négative a enregistré une baisse de 14% à 382 MMAD.

Les autorisations bancaires de Nexans Maroc se profilent comme suit :

En MMAD	SGMB	CDM	BMCE	BMCI	AWB	Total
Facilités de caisse	40	55	56	20	65	236
Avals, Credocs et cautions	120	137	119	95	135	606
CMT, Factoring	50	0	0	10	0	60
Total lignes autorisées	210	192	175	125	200	902
% total lignes autorisées	23,3%	21,3%	19,4%	13,9%	22,2%	100,0%

Source : Nexans Maroc

Au 31 décembre 2007, les lignes de crédits accordées à Nexans Maroc par les diverses banques s'élèvent à 902 MDH, composé de 606 MDH de crédits documentaires, cautions et avals, de 236 MDH de facilités de caisse et de 60 MDH sous forme de crédit moyen terme et de ligne factoring.

IV. ANALYSE DU TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE DU GROUPE NEXANS MAROC (COMPTES CONSOLIDÉS)

Tableau des Flux de Trésorerie (en KMAD)	2005	2006	2007	Var. 06/05	Var. 07/06
Flux générés par l'activité	(81 206)	(126 207)	134 933	-55%	207%
+ CAF	67 492	71 125	85 784	5%	21%
<i>Résultat net des sociétés intégrées</i>	<i>37 814</i>	<i>48 531</i>	<i>55 304</i>	<i>28%</i>	<i>14%</i>
+ Dotations d'exploitation	29 289	28 666	30 866	-2%	8%
+ Variation des impôts différés	538	1 535	(224)	185%	-115%
- Plus-values de cession, nettes d'impôt	149	7 607	161	ns	-98%
- Quote-part dans rés. des sociétés MEQ	-	-	-		
- Variation du BFR lié à l'activité	148 698	197 332	(49 149)	33%	-125%
Flux liés aux opérations d'investissement	(37 832)	(34 269)	(54 979)	9%	-60%
- Acquisitions d'immobilisations	39 489	45 036	55 295	14%	23%
+ Cessions d'immobilisations, nettes d'impôt	1 657	10 767	316	550%	-97%
+/- Variation de périmètre	-	-	-		
Flux liés aux opérations de financement	(13 608)	(13 461)	(16 007)	1%	-19%
- Dividendes versés aux actionnaires / société mère	13 461	13 461	16 007	0%	19%
- Dividendes versés aux minoritaires	147	-	-	-100%	
+/- Autres	-	-	-		
Variation de trésorerie	(132 646)	(173 937)	63 947	-31%	137%
Trésorerie d'ouverture	(139 151)	(271 797)	(445 734)	-95%	-64%
Trésorerie de clôture	(271 797)	(445 734)	(381 786)	-64%	14%

Source : Nexans Maroc

Les flux de trésorerie du Groupe Nexans Maroc sont principalement générés par l'activité.

A fin décembre 2006, l'activité du Groupe Nexans Maroc génère un besoin de trésorerie de 126,2 MMAD, en progression de 55% par rapport à l'exercice précédent. Ce besoin de trésorerie est imputable à :

- la capacité d'autofinancement du Groupe Nexans Maroc qui s'est améliorée en 2006 suite à l'accroissement de l'activité (cf. paragraphe I.10. Autofinancement).
- ainsi qu'à la hausse du besoin en fonds de roulement de l'exercice (cf. paragraphe II.2.2. Besoin en Fonds de Roulement).

Les flux liés aux opérations d'investissement sont relatifs aux investissements en matériels opérés courant 2006 (45 MMAD) et aux sorties d'immobilisations suite à l'incendie ayant endommagé l'usine de batteries de Nexans Maroc S.A. (7 MMAD).

Les dividendes versés en 2006 correspondent à 13,5 MMAD de versements effectués par Nexans Maroc S.A. pour le compte de Nexans Participations.

L'ensemble de ces flux aggrave le solde de la trésorerie globale du Groupe Nexans Maroc qui passe de 271,8 MMAD en 2005 à 445,7 MMAD en 2006.

En 2007, les flux générés par l'activité font ressortir un excédent de trésorerie de 135 MMAD, soit plus de 2 fois la variation totale de la trésorerie. Ce besoin de trésorerie de 135 MMAD est le résultat :

- de l'accroissement de 21% de la capacité d'autofinancement du Groupe Nexans Maroc (cf. paragraphe I.10. Autofinancement) ;
- et de l'évolution à la baisse du besoin en fonds de roulement de l'exercice (cf. paragraphe II.2.2. Besoin en Fonds de Roulement).

Les flux liés aux opérations d'investissement pour un montant total de -55 MMAD, correspondent essentiellement aux investissements entrepris courant 2007 dont des investissements en matériels et 9 MMAD relatifs à l'acquisition de parts dans le capital de LCS (cf. Partie VIII. Faits Exceptionnels et Litiges)

Les dividendes versés en 2007 correspondent à hauteur de 16 MMAD aux versements effectués à Nexans Participations.

La variation globale de la trésorerie en 2007 s'établit ainsi à +64 MMAD, ramenant l'encours global de trésorerie nette à -382 MMAD, en amélioration de 14% par rapport aux 446 MMAD en 2006.

PARTIE VI : STRATEGIE ET PERSPECTIVES

Avertissement :

Les prévisions ci-après sont fondées sur des hypothèses dont la réalisation présente par nature un caractère incertain. Les résultats et les besoins en financement réels peuvent différer de manière significative des informations présentées. Ces prévisions ne sont fournies qu'à titre indicatif, et ne peuvent être considérées comme un engagement ferme ou implicite de la part de l'émetteur.

I. STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT DE NEXANS MAROC

Nexans a défini les trois orientations sur lesquelles il entend fonder son action et développer sa culture d'entreprise à moyen terme.

- Construire une rentabilité durable, en anticipant les évolutions des marchés, en poursuivant aussi l'optimisation des coûts opérationnels et de structure, en investissant pour proposer aux différents clients les solutions et les services qui permettront à Nexans Maroc de se différencier de la concurrence.
- Développer les moteurs de croissance, en privilégiant et en développant les investissements sur les segments de marché en développement comme le secteur automobile et en favorisant les échanges avec les pays de la zone d'influence de Nexans Maroc. A travers un plan marketing sur 3 ans, avec le soutien du Groupe Nexans et de ses partenaires historiques comme Areva T&D et Exide, Nexans Maroc a la volonté d'être leader dans un environnement qui évolue rapidement. Nexans concentrera ses forces sur ces marchés, y favorisera les investissements et renforcera sa capacité d'innovation.

Il s'agit ainsi de privilégier à la fois des marchés sur lesquels Nexans occupe déjà des positions fortes, par exemple les câbles de réseau, les accessoires, et des marchés sur lesquels la société a des atouts pour croître, par exemple les câbles automobiles ou les câbles bâtiment...

- Renforcer l'attrait de Nexans auprès de ses clients et de ses salariés grâce à l'innovation, à des actions de formation et une gestion active des ressources humaines et des compétences.

Pour supporter chacun de ces trois axes stratégiques, Nexans Maroc a priorisé un certain nombre de chantiers comme suit :

- Poursuivre la modernisation de son appareil industriel et amélioration de ses coûts. Après avoir investi en 2007 45 M.MAD, le plan d'investissement 2008-2009 prévoit de poursuivre les efforts d'investissement surtout sur le secteur câbles pour les porter à 100 M.MAD en 2008 puis à nouveau 100 MMAD en 2009.
- Continuer le programme d'animation du marché intérieur notamment en ce qui concerne le marché automobile : Nexans Maroc prévoit pour 2008 une hausse du chiffre d'affaires en métal standard de +55% (à 205 M.MAD) sur ce segment , notamment en s'appuyant sur ses clients actuels (Valeo, Delphi, Lear, Cabind-Sumitomo, plus de nouveaux Clients tels SONOCABLE, COFAT,...) mais aussi en bénéficiant de l'avancement du Groupe en recherche et développement (câbles haute température et multiconducteurs).
- Organiser le développement export en renforçant sa présence en Afrique du Nord, Afrique de l'Ouest et Afrique Centrale. Ainsi, par son acquisition de 18,6% du capital de la société Les Câbleries du Sénégal - LCS (cf. partie VIII. Faits Exceptionnels et Litiges), Nexans Maroc a pour objectif d'asseoir sa présence industrielle et commerciale au Sénégal et dans l'UEMOA (Union Economique et Monétaire Ouest Africaine).

II. PERSPECTIVES

Les prévisions de croissance de la production de Nexans Maroc en 2008 versus 2007 sont de +15%, en cohérence avec le plan prévisionnel exposé dans le paragraphe III. suivant, (cf. résultat d'exploitation). Cette croissance sera portée par les activités automobile et export, renforcées par la prise de participation dans le capital de la société les Câbleries du Sénégal (cf. partie VIII. Faits exceptionnels et litiges) et par l'augmentation de la capacité de production.

Le taux de marge nette de Nexans Maroc devrait être en 2008 légèrement supérieur à celui de 2007, lui-même en amélioration comparé à celui de l'exercice 2006.

Le niveau du chiffre d'affaires, en métal courant, sera fortement lié à l'évolution des cours des métaux.

La croissance de l'activité de Nexans Maroc par marché est détaillée ci-après :

1. Marché du bâtiment

Il devrait rester soutenu, tiré par le programme des logements sociaux et par l'INDH ainsi que par les effets induits de l'électrification rurale. Il est prévu de maintenir le volume d'activité sur le marché local et de continuer à progresser sensiblement à l'exportation.

2. Marché de l'infrastructure

Energie :

Le marché des transformateurs réalisé pour l'ONE (marché des 34 transformateurs de puissance) a été terminé fin 2006. Etant donné les décalages des projets de l'Office, Nexans Maroc S.A. n'a pas comme prévu, livré de transformateurs de puissance en 2007.

Pour 2008, au vu de la mutation que connaît le marché des transformateurs sur le plan international avec une forte croissance des besoins d'électrification, Nexans Maroc entend gagner les appels d'offre qui ont été lancés en 2007 en Afrique en s'appuyant sur sa présence industrielle et commerciale au Sénégal à travers sa nouvelle filiale LCS (cf. partie VIII. Faits Exceptionnels et Litiges).

Equipements électriques :

Suite à la signature d'une nouvelle licence avec Areva courant 2006 pour l'enfouissement des réseaux périurbains, Nexans Maroc a amélioré ses positions en 2007 et continuera en 2008 à maintenir sa croissance sur le marché des cellules électriques.

Télécom :

Les besoins de Maroc Telecom sont restés stagnants en 2007 par rapport à l'année 2006. Il en sera de même en 2008. La rentabilité de cette activité s'améliore suite à la facturation des révisions de prix du fait de la hausse des cours des métaux.

3. Marché de l'industrie : les câbles automobiles

Le volume des ventes a continué à progresser en 2007 grâce aux derniers contrats conclus avec de grands équipementiers (Renault) et à un programme actif en recherche et développement. Ce programme a conduit en 2007 à l'homologation des produits Nexans Maroc auprès du Groupe Peugeot SA.

Nexans Maroc S.A. entend continuer son programme d'investissement afin de soutenir l'évolution de son activité câbles automobiles en 2008.

4. Batteries :

En 2007, comme prévu la rentabilité en batteries de démarrage a subi la fluctuation du cours du plomb et l'évolution concurrentielle notamment celle de la Tunisie et de l'Egypte.

Toutefois en 2008, les perspectives restent bonnes et l'activité devrait continuer à croître grâce au développement des ventes en batteries sans entretien et en batteries industrielles (nouveau contrat avec IAM sur le second semestre 2007), ainsi qu'aux investissements liés au traitement des vieilles batteries.

III. COMPTES CONSOLIDES PREVISIONNELS

1. Compte de résultat consolidé prévisionnel

Source : Nexans Maroc		2007R		2008E		2009P		2010P				
Comptes de Produits et Charges (en KMAD)		en KMAD	en % CA	en KMAD	en % CA	en KMAD	en % CA	en KMAD	en % CA	Var. 08/07	Var 09/08	Var 10/09
Produits d'exploitation		1 760 039		1 966 977		2 050 000		2 170 800		12%	4%	6%
Chiffre d'affaires		1 719 974		1 926 977		2 010 000		2 130 800		12%	4%	6%
Autres produits d'exploitation		40 065		40 000		40 000		40 000		0%	0%	0%
Charges d'exploitation		1 667 936		1 858 794		1 935 785		2 043 278		11%	4%	6%
Achats consommés		1 413 833	82%	1 601 119	83%	1 668 700	83%	1 767 031	83%	13%	4%	6%
Charges de personnel		111 927	7%	119 986	6%	123 585	6%	127 293	6%	7%	3%	3%
Autres charges d'exploitation		98 921	6%	98 349	5%	102 500	5%	105 538	5%	-1%	4%	3%
Impôts et taxes		3 832	0%	3 934	0%	4 100	0%	4 342	0%	3%	4%	6%
Dotations d'exploitation		39 423	2%	35 406	2%	36 900	2%	39 074	2%	-10%	4%	6%
Résultat d'exploitation		92 103	5%	108 183	6%	114 215	6%	127 522	6%	17%	6%	12%
Résultat financier		(19 761)	-1%	(22 000)	-1%	(25 000)	-1%	(25 000)	-1%	11%	14%	0%
Résultat courant des entreprises intégrées		72 342	4%	86 183	4%	89 215	4%	102 522	5%	19%	4%	15%
Résultat non courant		(113)	0%	13 250	1%	13 250	1%	3 000	0%	-11826%	0%	-77%
Impôt sur les bénéfices		16 925		26 000		26 500		27 000		54%	2%	2%
Résultat net des entreprises intégrées		55 304	3%	73 433	4%	75 965	4%	78 522	4%	33%	3%	3%
Q/P résultats mis en équivalence		-										
Dotations aux amortissements des écarts d'acqu.		-										
Résultat net de l'ensemble consolidé		55 304		73 433		75 965		78 522		33%	3%	3%
Intérêts minoritaires		1 450		1 924		1 990		2 057		33%	3%	3%
Résultat net (part du Groupe)		53 854		71 509		73 975		76 465		33%	3%	3%

L'estimation des postes du compte de résultat repose sur les hypothèses suivantes :

- La croissance de l'activité en 2008 semble prudente (+12%) comparée à une évolution du chiffre d'affaires de 16% en 2005 et de 51% en 2006. En 2009, la progression du chiffre d'affaires prévue est de 4% et 6% en 2010.
- Les consommations de matières premières évoluent de 13% en 2008, ce qui résulte d'une hausse des prix conjuguée à une augmentation des volumes. En 2009 et 2010, la hausse des consommations des matières premières sera respectivement de 4% et 6% en concordance avec la progression de l'activité.
- Les autres postes du compte de résultat affichent une hausse en valeur mais restent stables en pourcentage du chiffre d'affaires.
- Le résultat d'exploitation est fixé à 6% du chiffre d'affaires sur la période prévisionnelle soit un point de plus par rapport à la marge enregistrée en 2007.

- Le résultat net des entreprises intégrées reste stable à 4% du chiffre d'affaires.

2. Bilan consolidé prévisionnel

Source : Nexans Maroc

ACTIF	2007R		2008P		Var. 08/07
	en KMAD	en % total bilan	en KMAD	en % total bilan	
Actif immobilisé	199 821	14%	229 574	14%	15%
Ecart d'acquisition	-		-		
Immobilisations incorporelles	3 265		4 840		48%
Immobilisations corporelles	182 513		219 949		21%
Immobilisations financières	14 043		4 785		-66%
Titres mis en équivalence	-		-		
Actif circulant	1 227 509	86%	1 460 933	86%	19%
Stocks et encours	363 155		388 564		7%
<i>en jours de CA</i>	<i>69</i>		<i>64</i>		
Clients et comptes rattachés	709 101		874 519		23%
<i>en jours de CA</i>	<i>135</i>		<i>143</i>		
Autres créances et comptes de régularisation	155 253		197 850		27%
Valeurs mobilières de placement	-		-		
Disponibilités	6 588	0%	-	0%	-100%
Total Actif	1 433 918	100%	1 690 507	100%	18%

PASSIF	2007R		2008P		Var. 08/07
	en KMAD	en % total bilan	en KMAD	en % total bilan	
Capitaux propres (part du Groupe)	585 313	41%	590 160	35%	1%
Capital	224 352		224 352		0%
Primes	-		-		
Réserves et report à nouveau	307 107		316 358		3%
Résultat net consolidé de l'exercice	53 854		49 450		-8%
Autres	-		-		
Intérêts minoritaires	7 799	1%	7 945	0%	2%
Provisions durables pour risques et charges	31 974	2%	32 013	2%	
Dettes	808 832	56%	1 060 389	63%	31%
Emprunts et dettes financières	388 374		429 997		11%
Fournisseurs et comptes rattachés	283 819		522 813		84%
<i>en jours des achats</i>	<i>54</i>		<i>85</i>		
Autres dettes et comptes de régularisation	136 639		107 579		-21%
Total Passif	1 433 918	100%	1 690 507	100%	18%

Les différents ratios sont plus ou moins maintenus entre 2007 et 2008.

- Les immobilisations augmentent de 15% en 2008 suite aux investissements déployés par Nexans Maroc (+100 MMAD en 2008) afin de moderniser son matériel et de réduire ses coûts de production.
- Les stocks restent plus ou moins stables à 2 mois de chiffre d'affaires. Leur évolution en valeur de 7% en 2008 est le résultat de l'accroissement de l'activité.
- Le ratio des créances clients passera de 135 jours en 2007 à près de 143 jours en 2008 suite au développement prévu de l'activité.
- Les délais fournisseurs évolueront de 54 jours en 2007 à 85 jours en 2008, impacté par l'accroissement de l'activité.

- Les autres créances de l'actif circulant s'élèvent à environ 200 MMAD et sont liées en grande partie au crédit de TVA relatif aux projets exonérés de TVA aux termes de la Charte d'Investissement de 2002.
- Le capital social ne connaît pas de variation en 2007 ni en 2008. Le résultat de l'exercice 2007, déduction faite des dividendes distribués, est affecté aux réserves, ce qui explique leur augmentation en 2008.
- Les emprunts et dettes financières correspondent à des crédits de trésorerie et à hauteur de 250 MMAD à l'émission de billets de trésorerie. L'encours global de l'endettement financier continue de s'accroître en 2008 afin d'accompagner l'accroissement de l'activité et de financer les achats de matières premières.
- La hausse des dettes fournisseurs en 2008 s'explique par :
 - l'évolution du chiffre d'affaires
 - la prise en compte des cours métaux prévisionnels à la hausse
 - une volonté de renégocier les conditions de paiements des principaux fournisseurs...
- Les autres dettes concernent notamment les droits de douanes. En 2008, Nexans Maroc prévoit une baisse de ce poste du fait de la volonté du Groupe Nexans Maroc de procéder à une meilleure gestion des comptes dettes et également suite à la baisse des dettes envers l'Etat et les collectivités.

3. Tableau des flux de trésorerie consolidé prévisionnel

Tableau des Flux de Trésorerie (en KMAD)	2007R	2008P	Var. 08/07
Flux générés par l'activité	134 934	63 382	-53%
+ CAF	85 785	85 000	-1%
<i>Résultat net des sociétés intégrées</i>	<i>55 304</i>	<i>50 000</i>	<i>-10%</i>
+ Dotations d'exploitation	30 866	35 000	13%
+ Variation des impôts différés	(224)	-	
- Plus-values de cession, nettes d'impôt	161	-	
- Quote-part dans rés. des sociétés MEQ	-	-	
- Variation du BFR lié à l'activité	(49 149)	21 618	-
Flux liés aux opérations d'investissement	(54 979)	(100 000)	-82%
- Acquisitions d'immobilisations	55 295	100 000	81%
+ Cessions d'immobilisations, nettes d'impôt	316	-	
+/- Variation de périmètre	-	-	
Flux liés aux opérations de financement	(16 007)	(17 948)	12%
- Dividendes versés aux actionnaires / société mère	16 007	17 948	12%
- Dividendes versés aux minoritaires	-	-	
+/- Autres	-	-	
Variation de trésorerie	63 948	(54 566)	-
Trésorerie d'ouverture	(445 734)	(381 786)	14%
Trésorerie de clôture	(381 786)	(436 352)	-14%

Source : Nexans Maroc

La trésorerie connaîtra une dégradation en 2008 suite notamment aux investissements projetés de 100 MMAD.

Les flux liés à l'activité génèrent un excédent de trésorerie qui s'établit à 63,4 MMAD. Cet excédent de trésorerie est le résultat :

- du maintien de la capacité d'autofinancement 2008 du Groupe Nexans Maroc au niveau des réalisations 2007 ;

- cet accroissement est en partie freiné par l'évolution à la hausse du besoin en fond de roulement de l'exercice de 21,6 MMAD, essentiellement du fait de :
 - l'augmentation des créances clients suite à l'accroissement du chiffre d'affaires : effet défavorable en valeur sur le besoin en fonds de roulement ;
 - la hausse des stocks suite à la hausse des prix des matières premières : effet défavorable en valeur défavorable en valeur sur le besoin en fonds de roulement ;
 - l'augmentation des dettes fournisseurs a en partie contrebalancé l'effet de la hausse de l'actif circulant sur la variation du BFR : l'augmentation des dettes fournisseurs est notamment liée à la hausse des matières et à l'action de Nexans Maroc sur les conditions de règlements.

Les dividendes versés en 2008, essentiellement versés à Nexans Participations, correspondent aux dividendes relatifs au résultat de l'exercice 2007, tels que décidés lors de l'assemblée générale ordinaire du 27 juin 2008.

La variation globale de la trésorerie en 2008 s'établit ainsi à -54,6 MMAD, ramenant l'encours global de trésorerie nette à -436,4 MMAD comparé à -381,8 MMAD à fin 2007.

PARTIE VII : FACTEURS DE RISQUE

Les risques les plus importants identifiés et spécifiques à l'activité du Groupe Nexans Maroc sont ceux décrits dans les paragraphes suivants.

I. RISQUES LIES AUX RESPONSABILITES CONTRACTUELLES

L'activité de Nexans Maroc l'expose à des actions en responsabilité du fait des produits ou à des allégations selon lesquelles ses produits sont responsables de dommages causés à des tiers ou à des biens.

La mise en oeuvre éventuelle de ces clauses, du fait de l'importance des pénalités encourues ou des demandes de dommages intérêts ou encore en raison de l'effet des retards sur la structure financière des projets, serait susceptible d'avoir un effet défavorable significatif sur la situation financière et les résultats de Nexans Maroc.

Pour limiter ces risques, Nexans Maroc, à l'instar des pratiques du Groupe dans le monde, a mis en place un processus de contrôle strict sur la qualité de ses produits.

De plus, dès 1996, Nexans Maroc a été certifié ISO 9000 version 94, puis ISO 9001 version 2000 concernant les activités du câble sur le site de Mahammédia en 2002 et les équipements électriques du site de Casablanca en 2003.

Chacune des 2 unités suit mensuellement un ensemble d'indicateurs permettant d'évaluer les progrès en matière de qualité et de satisfaction client. Des enquêtes de satisfaction client sont parallèlement généralisées.

Par ailleurs, les contrats importants sont soumis à une méthodologie d'évaluation systématique des risques. Une attention particulière est portée à la sensibilisation des commerciaux aux risques dans les contrats de vente et à la négociation des conditions contractuelles des marchés avec l'implication de la direction juridique de Nexans Maroc.

II. RISQUES LIES A LA DEPENDANCE CLIENTS

En termes de risques clients, Nexans se caractérise par une diversité de ses métiers (énergie, télécommunication, câbles automobiles, batteries...) et de ses clients finaux (distributeurs, fabricants d'équipement, opérateurs industriels, opérateurs publics). De ce fait, elle réduit son exposition au risque de dépendance à l'un ou l'autre de ses clients.

L'industrie de niche telle la fabrication de transformateurs de distribution dans le cadre du PERG qui sera achevé courant 2008, amènera une baisse du chiffre d'affaires Transformateurs. La société Nexans Maroc a anticipé dès 2003 ce manque en créant la nouvelle activité de fabrication de câbles automobiles afin de compenser la perte de ce chiffre d'affaires PERG en 2008.

III. RISQUES DE CREDIT CLIENTS

Le risque de crédit clients de Nexans Maroc bénéficie d'un facteur de protection globale par la diversification de ses métiers et de ses clients.

Au plan des pratiques internes pour réduire le risque de crédit client, Nexans Maroc met en oeuvre pour certains marchés à l'exportation des modalités de paiement sécurisées (avances à la commande, lettres de crédit irrévocables et confirmées auprès de banques...).

Au même titre que toutes les filiales du Groupe Nexans, Nexans Maroc S.A. et sa filiale SIRMEL ont souscrit une assurance crédit client chez la COFACE.

Source : Nexans Maroc (en MMAD)	2005	2006	2007
Créances commerciales brutes	508,7	708,7	795,9
Provisions	-31,1	-24,3	-24,3
Valeur nette	477,6	684,4	755,4
Créances douteuses	31,1	24,3	31,0
Créances douteuses / Créances commerciales brutes	6%	3%	4%
Taux de couverture	100%	100%	78%

L'évolution des provisions traduit le fait que les risques d'impayés sur créances commerciales restent à un niveau plus ou moins stable.

Méthodologie adoptée par Nexans Maroc pour la dotation aux provisions :

- Clients douteux : provision à 100% avec constitution de dossier auprès de l'avocat après mise en demeure.
- Clients présentant un caractère de risque (impayés, retards...) : la provision est constituée selon le risque.

IV. RISQUES LIES AUX MATIERES PREMIERES ET A L'APPROVISIONNEMENT

Le cuivre, l'aluminium, le plomb et les plastiques sont les principales matières premières utilisées par Nexans Maroc. Les fluctuations du cours et la disponibilité des produits ont donc un impact direct sur ses activités.

À ce jour, le Groupe Nexans négocie et s'approvisionne en matières premières pour toutes ses filiales au niveau mondial. Il a toujours été en mesure d'obtenir des approvisionnements suffisants, à des prix commercialement raisonnables. Dans le domaine du cuivre, une pénurie mondiale ou des interruptions d'approvisionnement seraient susceptibles d'avoir un effet défavorable, même si pour réduire ce risque, le Groupe Nexans a, dans la mesure du possible, élargi ses sources d'approvisionnement. La situation est, sous certains aspects, comparable pour les produits dérivés du pétrole (PE, PVC, plastifiants...).

La politique adoptée par le Groupe Nexans consiste à avoir toujours au moins deux fournisseurs pour toute matière première ou composant utilisé dans la fabrication des produits. Il existe néanmoins quelques cas isolés d'approvisionnement en source unique, notamment dans les matières utilisées pour la fabrication des câbles haute tension.

Par ailleurs, Nexans Maroc répercute dans la mesure du possible les augmentations des coûts des matières premières sur les prix de vente de ses produits.

V. RISQUES LIES A LA SITUATION CONCURRENTIELLE DE NEXANS

Dans la mesure où un certain nombre de produits (câbles, fils ou accessoires) obéissent aux spécifications de l'industrie et peuvent être interchangeables avec les produits de ses principaux concurrents, Nexans Maroc connaît une forte pression concurrentielle, notamment avec l'arrivée en 2004 de MEDICABLE et mais aussi concernant l'activité batteries qui sont pour l'essentiel importées de Tunisie.

Les principaux facteurs de compétitivité dans l'industrie du câble sont : la qualité des relations avec les clients, la disponibilité des produits, la couverture géographique et l'étendue de la gamme des produits offerts, les caractéristiques spécifiques des produits ainsi que la capacité à générer des réductions de coûts régulières.

Dans ce contexte, Nexans Maroc doit sans cesse investir et améliorer sa performance afin d'être en mesure de préserver les avantages concurrentiels qu'il peut détenir sur certains segments d'activité. Par ailleurs, Nexans Maroc bénéficie des avantages du Groupe notamment en matière de recherche et développement afin de se différencier favorablement de ses concurrents. Le Groupe Nexans possède 10 centres de compétence ciblés (métallurgie, plastique...) qui travaillent en étroite collaboration avec les usines de fabrication du Groupe à travers le monde.

VI. RISQUES DE MARCHE LIES A LA VARIATION DES COURS DE CHANGE ET DES COURS DES METAUX

1. Risque de Change

Nexans assure la couverture du risque de change lié à ses flux commerciaux à l'import/export.

Afin de contrecarrer l'effet des fluctuations de cours, Nexans Maroc négocie ses propres devises auprès des salles de marché et fait recours aux produits de couverture à terme.

2. Risques sur les cours des métaux

Bien que les prix du cuivre et de l'aluminium soient particulièrement volatiles, Nexans Maroc considère que sa marge brute d'exploitation est peu exposée à ces prix sous le double effet d'une répercussion de l'augmentation du prix des métaux non-ferreux aux clients et de la mise en place par le Groupe d'une couverture à terme sur les marchés réglementés des métaux (LME, COMEX et SHFE).

Le marché des batteries est plus sensible aux fluctuations des cours du plomb car les augmentations de tarifs sont plus difficiles à faire passer auprès des clients surtout avec la présence d'une concurrence vive sur ce marché.

Les marges de Nexans Maroc demeurent néanmoins exposées aux variations du cours du cuivre pour certaines lignes de produits telles que les câbles en cuivre de l'activité système de câblage et les produits du secteur Bâtiment. Pour ces marchés, il y a en général une répercussion de ces augmentations sur le prix de vente, mais avec un décalage dans le temps qui induit une certaine pression sur les marges. La concurrence vive sur ces marchés peut aussi influencer sur les délais de répercussion. Il est à noter également que, de même que le risque de change, le risque de fluctuation du cours du cuivre et autres métaux n'est pas systématiquement couvert au niveau des offres.

En revanche, les variations du prix du cuivre, de l'aluminium et du plomb ont un impact significatif sur le besoin en financement, une augmentation significative du prix du cuivre entraînant une augmentation du besoin en fonds de roulement.

Les prix ont connu des variations substantielles au cours des cinq dernières années. En 2007, le prix du cuivre est passé de 5 200 USD à près de 8 300 USD de janvier à octobre soit une variation de +60%. Il est à noter, par ailleurs, que le cours du cuivre après avoir affiché une baisse à fin 2007/début 2008, a repris sa tendance à la hausse pour s'établir en juin 2008 à hauteur de 9 000 USD la tonne.

VII. RISQUES LIES A LA REGLEMENTATION ENVIRONNEMENTALE

A l'instar de toutes les sociétés industrielles, Nexans Maroc est soumis à des législations et des réglementations de plus en plus contraignantes en matière d'environnement concernant notamment les émissions atmosphériques, l'évacuation des eaux usées, l'émission, l'utilisation et la manipulation de matières ou de déchets toxiques, les méthodes d'élimination des déchets... Ces normes exposent Nexans Maroc à un risque de mise en jeu de sa responsabilité. Toutefois, la société considère ce risque très limité et n'a constitué à cet effet aucune provision pour risque et charges.

A noter que Nexans Maroc procède au recyclage de tous ses déchets.

VIII. COUVERTURE DES RISQUES

En complément des assurances locales obligatoires et des assurances des personnes, NEXANS Maroc a bénéficié d'un programme d'assurance Groupe mis en place depuis 2003.

Les couvertures globales de ce programme ont peu évolué au cours de l'exercice 2007 par rapport à l'exercice précédent et ont fait l'objet au 1er janvier 2007 d'un renouvellement des garanties à un niveau équivalent.

Les programmes d'assurance Groupe sont principalement les suivants :

- dommages-pertes d'exploitation. Ainsi, suite à l'incendie de l'usine de batteries en 2006, Nexans Maroc a perçu une indemnité de 8 971 KMAD dont 5 000 KMAD ont été versé en 2006 et le reste en 2007.
- responsabilité civile exploitation et après livraison,
- transport,
- crédit court terme garantissant les encours de certains clients tant domestiques qu'à l'export,
- responsabilité civile mandataires sociaux.

PARTIE VIII : FAITS EXCEPTIONNELS ET LITIGES

Acquisition de LCS :

Nexans Maroc a acheté 18,6% du capital de la société Les Câbleries du Sénégal (LCS) à fin février 2007. LCS était jusqu'alors cliente de Nexans Maroc.

LCS est une société de droit sénégalais, spécialisée dans la production et la distribution de câbles électriques.

Cette acquisition permettra à Nexans Maroc de consolider sa présence industrielle et commerciale au Sénégal et dans l'UEMOA (Union Economique et Monétaire Ouest Africaine).

Provisions pour risques industriels :

Nexans Maroc avait constitué une provision pour risques industriels et commerciaux estimée à 100 MMAD, dans les années antérieures à 2000. Cette provision était non déductible.

Elle a été utilisée jusqu'en 2004 où elle a atteint 26,4 MMAD. Depuis, elle n'a pas connu de variation.

Cette provision pour risque industriels et commerciaux a fait l'objet d'une observation des commissaires aux comptes qui pensent qu'en l'absence de plan de restructuration précis et détaillé justifiant son montant, une partie significative de cette provision présente un caractère de réserve et devrait à cet effet être intégrée dans les capitaux propres de la société.

En dehors des points cités ci-haut, Nexans Maroc S.A. ne connaît pas d'autres faits exceptionnels, ni de litiges susceptibles d'affecter de manière substantielle sa situation financière.

PARTIE VIII : DONNEES COMPTABLES

I. PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES UTILISES PAR NEXANS MAROC

1. Règles et méthodes de consolidation

Périmètre de consolidation

En 2007, le périmètre de consolidation se compose, en plus de Nexans Maroc - société consolidante, des deux filiales suivantes :

- o Sirmel : société anonyme au capital de 15 000 000 MAD divisé en 150 000 actions de 100 MAD – sise au 317, Bd Oqba Ben Nafii - Casablanca ;

Taux de détention : 83,23 %.

- o T.E.M : société anonyme au capital de 2 400 000 MAD divisé en 24 000 actions de 100 MAD – siège social sis au Bd Ahl Loghlam – Sidi Moumen – Casablanca.

Taux de détention : 99,97 %.

Exclusions du périmètre :

Les autres filiales et participations énumérées ci-après, ne sont pas retenues dans le périmètre de consolidation, soit parce que certaines sont en cours de liquidation (CGMB, MANELERG et CGMS), soit parce que leurs données comptables (bilan et chiffres d'affaires) ne sont pas assez significatives par rapport aux comptes consolidés de Nexans Maroc (COPREMA sarl et IMOUKA) :

- o COPREMA sarl
- o IMOUKA
- o MANELERG
- o CGMB
- o CGMS
- o LCS

Méthodes et modalités de consolidation

Les deux filiales Sirmel et T.E.M, sont sous contrôle exclusif de Nexans Maroc et, de ce fait, ont fait l'objet d'une consolidation directe et par application de la méthode d'intégration globale.

Règles de consolidation

1 – Méthodes d'évaluation et de présentation :

Les comptes individuels des sociétés **Sirmel**, **T.E.M** et **Nexans Maroc** sont établis conformément aux dispositions de la loi comptable marocaine n° 9/88.

Cependant, les retraitements de consolidation sont effectués d'une part, suivant la méthodologie préconisée par le **Conseil National de la Comptabilité (CNC)** dans son Avis n° 5 émis le 26/05/2005, et d'autre part, en cohérence avec les règles et les choix retenus dans le cadre de la consolidation du Groupe **Nexans France**.

2- Principaux retraitements :

1 - Traitement des écarts d'acquisition :

Les écarts d'acquisition dégagés, à fin 2002 pour Sirmel et à fin 2004 pour T.E.M, ont été de sens négatifs (badwill) et ont fait l'objet d'un amortissement intégral à la clôture de l'exercice 2005.

Un écart négatif a été également enregistré en 2006 et fait l'objet du même traitement, suite à l'acquisition par Nexans Maroc de nouveaux titres Sirmel.

2 – Retraitement des immobilisations en non-valeurs :

Les charges à répartir sur plusieurs exercices ont été annulées aussi bien au bilan qu'au niveau du poste Dotations aux amortissements du C.P.C.

3 – Elimination de la marge brute bénéficiaire sur stock intra-groupe :

Au bilan consolidé les stocks ont subi une diminution à raison de la marge brute intra-groupe, dont la variation a été enregistrée en Résultat, après constatation des impôts différés y afférents.

4 – Provisions réglementées :

Les provisions réglementées à caractère fiscal, reclassées à la clôture précédente en réserves de consolidation, après constatation d'impôts différés sur celles qui sont temporairement exonérées de l'impôt sur les sociétés, ont subi le même traitement au niveau du résultat de 2007, par annulation des dotations et des reprises avec ajustement des impôts différés.

5 – Impôts différés :

Les impôts différés constatés au passif sont relatifs aux différences temporaires induites par les règles fiscales et par les retraitements de consolidation.

Les impôts différés constatés sur le déficit fiscal reportable de Sirmel et sur le montant de la marge brute bénéficiaire éliminée sur les stocks ont été actualisés à la clôture de l'exercice 2007.

Le détail chiffré des retraitements spécifiques de consolidation au 31/12/2007 est joint en annexe au présent dossier.

2. Principales méthodes d'évaluation spécifique des comptes sociaux

I-	ACTIF IMMOBILISE :	
	A- EVALUATION A L'ENTREE :	
	1- Immobilisations en non-valeurs	<i>Frais réels justifiés.</i>
	2- Immobilisations incorporelles	<i>Coûts d'acquisition ou de production.</i>
	3- Immobilisations corporelles	<i>Coûts d'acquisition ou de production.</i>
	4- Immobilisations financières	
	* Prêts et créances immobilisées	<i>Montant nominal.</i>
	* Titres de participation	<i>Prix d'achat, à l'exclusion des frais d'acquisition.</i>
	B- CORRECTIONS DE VALEUR :	
	1- Méthodes d'amortissement	<i>Linéaire et dégressif.</i>
	2- Méthodes d'évaluation des provisions pour dépréciation	
	* Titres de participation	<i>Estimation suivant la dernière situation comptable disponible de la société émettrice.</i>
	3- Méthodes de détermination des écarts de conversion-Actif	<i>Actualisation, en fin d'exercice, de toutes dettes ou créances libellées en monnaie étrangère.</i>
II-	ACTIF CIRCULANT (hors Trésorerie) :	
	A- EVALUATION A L'ENTREE :	
	1- Stocks	<i>Coût d'acquisition et coût de production.</i>
	2- Créances	<i>Montant nominal.</i>
	3- Titres et valeurs de placement	<i>Prix d'achat.</i>
	B- CORRECTIONS DE VALEUR :	
	1- Méthodes d'évaluation des provisions pour dépréciation	
	* Clients et autres débiteurs :	<i>Créances impayées, objet d'un recours judiciaire ou dont l'irrécouvrabilité est fort probable.</i>
	2- Méthodes de détermination des écarts de conversion-Actif	<i>Actualisation, en fin d'exercice, de toutes dettes ou créances libellées en monnaie étrangère.</i>
III-	FINANCEMENT PERMANENT :	
	1- Méthodes de réévaluation	<i>N/A</i>
	2- Méthodes d'évaluation des provisions réglementées	
	* Amortissements dérogatoires	<i>Différence entre l'annuité d'amortissement dégressif et l'annuité d'amortissement linéaire.</i>
	* Provisions pour plus-values exonérées temporairement	<i>Suivant les dispositions de la loi de finances transitoire de 1996.</i>
	* Provisions pour investissement	<i>Suivant les dispositions de l'article 7 Bis-I-C de la loi I.S. n° 24-86.</i>
	3- Dettes de financement permanent	<i>Montant nominal des dettes à moyen et long terme.</i>
	4- Méthodes d'évaluation des provisions durables p. risques & ch.	
	5- Méthodes de détermination des écarts de conversion-Passif	<i>Actualisation, en fin d'exercice, de toutes dettes ou créances libellées en monnaie étrangère.</i>
IV-	PASSIF CIRCULANT (hors Trésorerie) :	
	1- Dettes du passif circulant	<i>Montant nominal.</i>
	2- Méthodes d'évaluation des autres provisions p. risques & ch.	
	* Provisions pour pertes de change	<i>Ecarts de conversion pour diminution des créances ou augmentation des dettes.</i>
	3- Méthodes de détermination des écarts de conversion-Passif	<i>Actualisation, en fin d'exercice, de toutes dettes ou créances libellées en monnaie étrangère.</i>
V-	TRESORERIE :	
	1- Trésorerie-Actif :	<i>Montant nominal des disponibilités en caisse ou en banque.</i>
	2- Trésorerie-Passif :	<i>Montant nominal des effets escomptés, des découverts et des crédits de trésorerie.</i>

II. ETATS DE SYNTHESE

1. Comptes consolidés

a- Etats financiers

Nexans Maroc : B I L A N C O N S O L I D E 31/12/05, 31/12/06 et 31/12/07 (en KMAD)						
		Exercice	Exercice	Exercice		
	A C T I F	31/12/2007	31/12/2006	31/12/2005	Variation	Variation
		Net	Net	Net	2007 - 2006	2006- 2005
I	* ACTIF IMMOBILISE	199 821	176 042	164 943	23 779	11 099
	* Ecart d'acquisition	-	-	-	-	-
	* Immobilisations incorporelles	3 265	3 861	3 050	596	811
	* Immobilisations corporelles	182 513	167 393	156 803	15 120	10 590
	* Immobilisations financières	14 043	4 788	5 090	9 255	302
	* Titres mis en équivalence	-	-	-	-	-
II	* ACTIF CIRCULANT	1 227 509	1 244 810	953 812	17 301	290 998
	* Stocks et en cours	363 155	283 984	249 834	79 171	34 150
	* Clients et comptes rattachés	709 101	757 326	529 340	48 225	227 986
	* Autres créances et comptes de régul.	155 253	203 500	174 638	48 247	28 862
	* Valeurs mobilières de placement	-	-	-	-	-
III	* DISPONIBILITES	6 588	8 756	5 809	2 168	2 947
	Total de l'actif	1 433 918	1 429 608	1 124 564	4 310	305 044

Nexans Maroc : B I L A N C O N S O L I D E 31/12/05, 31/12/06 et 31/12/07 (en KMAD)

		Exercice	Exercice	Exercice		
	P A S S I F	31/12/2007	31/12/2006	31/12/2005	Variation	Variation
		Net	Net	Net	2007 - 2006	2006- 2005
I	* CAPITAUX PROPRES (Part du groupe)	585 313	547 161	513 008	38 152	34 153
	* Capital	224 352	224 352	224 352	-	-
	* Primes	-	-	-	-	-
	* Réserves et reports à nouveau consolidés	307 107	275 195	241 035	31 912	34 160
	* Résultat net consolidé de l'exercice	53 854	47 614	47 621	6 240	- 7
	* Autres	-	-	-	-	-
II	* INTERETS MINORITAIRES	7 799	6 654	6 571	1 145	83
III	* PROVISIONS DURABLES P. RISQUES ET CHARGES	31 974	32 013	34 672	- 39	- 2 659
IV	* DETTES	808 832	843 780	570 313	- 34 948	273 467
	* Emprunts et dettes financières	388 374	454 490	277 606	- 66 116	176 884
	* Fournisseurs et comptes rattachés	283 819	245 181	192 472	38 638	52 709
	* Autres dettes et comptes de régularisation	136 639	144 109	100 235	- 7 470	43 874
	Total du passif	1 433 918	1 429 608	1 124 564	4 310	305 044

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES (hors taxes) CONSOLIDE

N A T U R E	Exercice	Exercice	Exercice	Variation 2007 - 2006	Variation 2006 - 2005
	2007	2006	2005		
	31/12/2007	31/12/2006	31/12/2005		
* Chiffre d'affaires	1 719 974	1 473 658	973 918	246 316	499 740
* Autres produits d'exploitation	40 065	27 219	47 359	12 846	- 20 140
* Achats consommés	1 413 833	1 165 444	743 293	248 389	422 151
* Charges de personnel	111 927	110 393	97 419	1 534	12 974
* Autres charges d'exploitation	98 921	88 150	77 046	10 771	11 104
* Impôts et taxes	3 832	3 824	3 993	8	- 169
* Dotations d'exploitation	39 423	39 186	33 012	237	6 174
* Résultat d'exploitation	92 103	93 880	66 514	- 1 777	27 366
* Charges et produits financiers	- 19 761	- 18 486	- 8 043	- 1 275	- 10 443
* Résultat courant des entreprises intégrées	72 342	75 394	58 471	- 3 052	16 923
* Charges et produits non-courants	- 113	- 4 924	- 5 516	4 811	592
* Impôts sur les résultats	16 925	21 939	15 141	- 5 014	6 798
* Résultat net des entreprises intégrées	55 304	48 531	37 814	6 773	10 717
* Quote-part dans les résultats des entreprises MEQ	-	-	-	-	-
* Dotations aux amortissements des écarts d'acq.	-	- 121	- 9 892	121	9 771
* Résultat net de l'ensemble consolidé	55 304	48 652	47 706	6 652	946
* Intérêts minoritaires	1 450	1 038	85	412	953
* Résultat net (Part du groupe)	53 854	47 614	47 621	6 240	- 7
* Résultat net (part du Groupe) par action	24,00	21,22	21,23	2,78	- 0,00

I - TABLEAU DE FORMATION DES RESULTATS (T.F.R.)				Consolidé		
				31/12/2007	31/12/2006	31/12/2005
	1		Ventes de marchandises (en l'état)	186 591 792,65	154 671 868,17	120 095 193,71
	2	-	Achats revendus de marchandises	80 457 471,15	68 896 043,72	54 786 441,24
I	=		MARGE BRUTE SUR VENTES EN L'ETAT	106 134 321,50	85 775 824,45	65 308 752,47
II	+		PRODUCTION DE L'EXERCICE : (3+4+5)	1 564 947 149,73	1 342 673 607,68	899 177 716,37
	3		* Ventes de biens et services produits	1 533 382 049,47	1 318 986 414,08	853 823 097,28
	4		* Variation de stocks de produits	31 336 258,93	23 559 420,83	44 921 672,69
	5		* Immobilisations produites par l'entreprise pour elle même	228 841,33	127 772,77	432 946,40
III	-		CONSOMMATION DE L'EXERCICE : (6+7)	1 431 761 789,17	1 184 143 485,03	765 022 364,00
	6		* Achats consommés de matières et fournitures	1 333 375 408,47	1 096 548 314,34	688 506 853,62
	7		* Autres charges externes	98 386 380,70	87 595 170,69	76 515 510,38
IV	=		VALEUR AJOUTEE : (I + II - III)	239 319 682,06	244 305 947,10	199 464 104,84
	8	+	Subventions d'exploitation	-	-	-
	9	-	Impôts et taxes	3 831 681,65	3 823 748,20	3 992 784,27
	10	-	Charges de personnel	111 927 509,12	110 393 378,19	97 418 581,92
V	=		EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION (EBE)	123 560 491,29	130 088 820,71	98 052 738,65
	=		INSUFFISANCE BRUTE D'EXPLOITATION (IBE)	-	-	-
	11	+	Autres produits d'exploitation	534 429,64	967 320,67	524 709,00
	12	-	Autres charges d'exploitation	534 903,10	555 014,25	531 182,40
	13	+	Reprises d'exploitation ; transferts de charges	7 965 742,44	2 564 154,93	1 479 697,25
	14	-	Dotations d'exploitation	39 423 127,98	39 185 724,02	33 012 130,62
VI	=		RESULTAT D'EXPLOITATION (+ ou -)	92 102 632,29	93 879 558,04	66 513 831,88
VII	+/-		RESULTAT FINANCIER	- 19 760 940,42	- 18 485 686,46	- 8 042 886,37
VIII	=		RESULTAT COURANT (+ ou -)	72 341 691,87	75 393 871,58	58 470 945,51
IX	+/-		RESULTAT NON COURANT	- 113 397,61	- 4 924 532,02	- 5 516 274,91
	15	-	Impôts sur les résultats	16 924 647,95	21 938 659,30	15 141 065,58
X	=		RESULTAT NET DE L'EXERCICE (+ ou -)	55 303 646,31	48 530 680,26	37 813 605,02
II - CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT (C.A.F.) - AUTOFINANCEMENT (A.F.)				Consolidé		
	1		Résultat net de l'exercice :			
			* Bénéfice +	55 303 646,31	48 530 680,26	37 813 605,02
			* Perte -	-	-	-
	2	+	Dotations d'exploitation (1)	30 865 799,11	28 666 341,73	29 288 302,60
	3	+	Dotations financières (1)	-	-	-
	4	+	Dotations non courantes (1)	-	-	-
	5	-	Reprises d'exploitation (2)	39 196,84	-	-
	6	-	Reprises financières (2)	-	-	-
	7	+	Impôts différés	-	1 535 000,00	538 000,00
	8	-	Produits des cessions d'immobilisations	316 312,48	10 766 956,00	559 000,00
	9	+	Valeurs nettes d'amortissements des immo. Cédées	155 283,18	3 159 745,54	410 169,28
I			CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT (C.A.F.)	85 969 219,28	71 124 811,53	67 491 076,90
	10	-	Distribution de bénéfices	16 006 536,00	13 461 120,00	13 608 120,00
II			AUTOFINANCEMENT (A.F.)	69 962 683,28	57 663 691,53	53 882 956,90
			(1) A l'exclusion des dotations relatives aux actifs et passifs circulants et à la trésorerie			
			(2) A l'exclusion des reprises relatives aux actifs et passifs circulants et à la trésorerie			

TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE (en milliers de MAD)

	Exercice 2007 31/12/2007		Exercice 2006 31/12/2006		Exercice 2005 31/12/2005	
Flux de trésorerie liés à l'activité :						
* Résultat net des sociétés intégrées	55 304		48 531		37 814	
<i>Elimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité :</i>						
- Dotations d'exploitation (hors provisions sur actif circulant)	30 866		28 666		29 289	
- Variation des impôts différés	- 224		1 535		538	
- Plus-values de cession, nettes d'impôt	161		7 607		149	
- Quote-part dans le résultat des sociétés mises en équivalence	-		-		-	
* Capacité d'autofinancement des sociétés intégrées	85 785		71 125		67 492	
* Dividendes reçus des sociétés mises en équivalence	-		-		-	
* Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité	- 49 149		197 332		148 698	
I * Flux net de trésorerie généré par l'activité		134 934		- 126 207		- 81 206
Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement :						
* Acquisition d'immobilisations	55 295		45 035		39 490	
* Cession d'immobilisations, nettes d'impôt	316		10 767		1 657	
* Incidence des variations de périmètre	-		-		-	
II * Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement		- 54 979		- 34 268		- 37 833
Flux de trésorerie liés aux opérations de financement :						
* Dividendes versés aux actionnaires de la société mère	16 007		13 461		13 461	
* Dividendes versés aux minoritaires des sociétés intégrées	-		-		147	
* Augmentations de capital en numéraire	-		-		-	
* Emissions d'emprunts	-		-		-	
* Remboursements d'emprunts	-		-		-	
III * Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement		- 16 007		- 13 461		- 13 608
IV Variation de trésorerie		63 948		- 173 936		- 132 647
* Trésorerie d'ouverture	- 445 734		- 271 798		- 139 151	
* Trésorerie de clôture	- 381 786		- 445 734		- 271 798	
* Incidence des variations des monnaies étrangères	-		-		-	
* Différence		63 948		- 173 936		- 132 647

c- ETIC consolidé 2007

Nexans Maroc
E.T.I.C Consolidé - 31/12/2007
Tableau n° A 2 :

ETAT DES DEROGATIONS

AU 31 - 12 - 2007

INDICATION DES DEROGATIONS	JUSTIFICATION DES DEROGATIONS	INFLUENCE DES DEROGATIONS SUR LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS
I- Dérogations aux principes comptables fondamentaux	<u>N é a n t</u>	
II- Dérogations aux méthodes d'évaluation	<u>N é a n t</u>	
III- Dérogations aux règles d'établissement et de présentation des états de synthèse	<u>N é a n t</u>	

Nexans Maroc
E.T.I.C Consolidé - 31/12/2007
Tableau n° A 3 :
ETAT DES CHANGEMENTS DE METHODES

N A T U R E D E S C H A N G E M E N T S	J U S T I F I C A T I O N D U C H A N G E M E N T	I N F L U E N C E S U R L E P A T R I M O I N E, L A S I T U A T I O N F I N A N C I E R E E T L E S R E S U L T A T S
I- Changements affectant les méthodes d'évaluation	<u>N é a n t</u>	
II- Changements affectant les règles de présentation	<u>N é a n t</u>	

NEXANS MAROC

E.T.I.C Consolidé - 31/12/2007

Tableau n° B-2 :

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS AUTRES QUE FINANCIERES

Exercice du : 01-01 -2007 au : 31 -12 -2007

N A T U R E	MONTANT BRUT DEBUT EXERCICE	AUGMENTATION			DIMINUTION			Retraitement Conso.	MONTANT BRUT FIN EXERCICE
		Acquisition	Prod. P.E.M.	Virement	Cession	Retrait	Virement		
IMMOBILISATIONS EN NON VALEURS	434 403,01	94 204,00	-	-	-	-	-	- 528 607,01	-
* Frais préliminaires	-	-	-	-	-	-	-	-	-
* Charges à répartir sur plusieurs exercices	434 403,01	94 204,00	-	-	-	-	-	- 528 607,01	-
* Primes de remboursement des obligations	-	-	-	-	-	-	-	-	-
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	5 561 343,52	317 168,23	-	-	-	-	-	-	5 878 511,75
* Immobilisations en recherche et développement	-	-	-	-	-	-	-	-	-
* Brevets, marques, droits et valeurs similaires	5 011 343,52	317 168,23	-	-	-	-	-	-	5 328 511,75
* Fonds commercial	550 000,00	-	-	-	-	-	-	-	550 000,00
* Autres immobilisations incorporelles	-	-	-	-	-	-	-	-	-
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	681 189 747,05	44 906 016,67	228 841,33	17 902 724,30	735 414,24	2 964 047,34	17 902 724,30	-	722 625 143,47
* Terrains	4 206 934,08	-	-	-	-	-	-	-	4 206 934,08
* Constructions	127 868 080,05	7 086 968,57	-	1 193 733,44	-	-	-	-	136 148 792,06
* Installations techniques, matériel et outillage	479 686 008,98	21 200 431,26	-	16 708 990,86	283 950,51	-	-	-	517 311 480,59
* Matériel de transport	23 857 124,30	260 561,22	-	-	430 088,98	300 000,00	-	-	23 387 596,54
* Mobilier, matériel de bureau et aménagement	27 063 646,95	1 606 946,32	-	-	21 374,75	2 664 047,34	-	-	25 985 171,18
* Autres immobilisations corporelles	-	-	-	-	-	-	-	-	-
* Immobilisations corporelles en cours	18 507 942,69	14 751 109,30	228 841,33	-	-	-	17 902 724,30	-	15 585 169,02
TOTAL GENERAL	687 185 493,58	45 317 388,90	228 841,33	17 902 724,30	735 414,24	2 964 047,34	17 902 724,30		728 503 655,22

NEXANS MAROC
E.T.I.C Consolidé - 31/12/2007
Tableau n° B - 2 - Bis :
TABLEAU DES AMORTISSEMENTS
Exercice du : 01-01-2007 AU : 31-12-2007

N A T U R E	Cumul début exercice 1	Dotation de l'exercice 2	Amortissements sur immobilisations sorties 3	Retraitements Conso. 4	Cumul d'amortissement fin exercice 4 = 1 + 2 - 3
IMMOBILISATIONS EN NON VALEURS	169 514,55	93 121,40	-	-	-
* Frais préliminaires	-	-	-	-	-
* Charges à répartir sur plusieurs exercices	169 514,55	93 121,40	-	-	-
* Primes de remboursement des obligations	-	-	-	-	-
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	1 700 018,91	913 190,34	-	-	2 613 209,25
* Immobilisations en recherche et développement	-	-	-	-	-
* Brevets, marques, droits et valeurs similaires	1 700 018,91	913 190,34	-	-	2 613 209,25
* Fonds commercial	-	-	-	-	-
* Autres immobilisations incorporelles	-	-	-	-	-
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	513 796 772,90	29 859 487,37	3 544 178,40	-	540 112 081,87
* Terrains	1 746 382,54	-	-	-	1 746 382,54
* Constructions	94 787 564,42	4 297 667,45	-	-	99 085 231,87
* Installations techniques, matériel et outillage	373 672 415,51	23 152 706,06	130 133,98	-	396 694 987,59
* Matériel de transport	20 876 739,48	1 131 595,82	728 622,33	-	21 279 712,97
* Mobilier, matériel de bureau et aménagement	22 713 670,95	1 277 518,04	2 685 422,09	-	21 305 766,90
* Autres immobilisations corporelles	-	-	-	-	-
* Immobilisations corporelles en cours	-	-	-	-	-
TOTAL GENERAL	515 666 306,36	30 865 799,11	3 544 178,40	-	542 725 291,12

NEXANS MAROC :

E.T.I.C Consolidé - 31/12/2007

Tableau n° B - 4 :

TABLEAU DES TITRES DE PARTICIPATION NON CONSOLIDES

Au : 31 - 12 - 2007

Raison sociale de la Société émettrice	Secteur d'activité 1	Capital social 2	Participation au capital en % 3	Prix d'acqui- sition global 4	Valeur comptable nette 5	Extrait des derniers états de synthèse de la société émettrice			Produits inscrits au C.P.C de l'exercice 9
						Date de clôture 6	Situation nette 7	Résultat net 8	
* SETIM (p. m.)	-	150 000,00	1,33%	0,01	0,01				
* IMOUKA	-	18 000,00	16,67%	85 700,00	85 700,00				
* MANELERG (société en liquidation)	Industrie	100 000,00	49,80%	49 800,00	49 800,00				0
* C G M B (société en liquidation)	Industrie	200 000,00	49,90%	99 800,00	99 800,00				0
* C G M S (société en liquidation)	Industrie	3 000 000,00	99,99%	1 470 000,00	-		-	-	0
* COPREMA s.a.r.l	Immobilier	100 000,00	99,40%	729 806,20	729 806,20				0
* Les Câbleries du Sénégal	Industrie	600 000 000 F.CFA	18,60%	8 953 610,41	8 953 610,41				0
Total Titres détenus par Nexans Maroc				11 388 716,62	9 918 716,62				
* MANELERG (société en liquidation)	Industrie	100 000,00	49,70%	49 700,00	49 700,00				0
* C G M B (société en liquidation)	Industrie	200 000,00	9,75%	19 900,00	19 900,00				0
* COPREMA s.a.r.l	Immobilier	100 000,00	0,60%	13 483,80	13 483,80				0
Total Titres détenus par Sirmel				83 083,80	83 083,80				
T O T A L G E N E R A L				11 471 800,42	10 001 800,42				-

NEXANS MAROC
E.T.I.C Consolidé - 31/12/2007
Tableau n° B - 5 :
TABLEAU DES PROVISIONS
Exercice du : 01-01-2007 au : 31-12-2007

NATURE	Montant début exercice	DOTATIONS			REPRISES			Montant fin exercice
		d'exploitation	financières	non courantes	d'exploitation	financières	non courantes	
1. Provisions pour dépréciation de l'actif immobilisé	1 470 000,00	-	-	-	-	-	-	1 470 000,00
2. Provisions réglementées	25 426 523,44	-	-	11 000 000,00	-	-	11 359 389,04	25 067 134,40
+ Retraitement en conso.	- 25 426 523,44	-	-	- 11 000 000,00	-	-	- 11 359 389,04	- 25 067 134,40
3. Provisions durables pour risques et charges	32 013 281,15	-	-	-	39 196,84	-	-	31 974 084,31
SOUS TOTAL (A)	33 483 281,15	-	-	-	39 196,84	-	-	33 444 084,31
4. Provisions pour dépréciation de l'actif circulant (hors trésorerie)	61 642 430,24	8 650 450,27	-	1 132 000,00	6 531 777,36	-	2 589 684,66	62 303 418,49
5. Autres provisions pour risques et charges	8 965 346,63	-	804 964,78	1 847 300,00	-	451 522,26	5 584 281,00	5 581 808,15
6. Provisions pour dépréciation des comptes de trésorerie	-	-	-	-	-	-	-	-
SOUS TOTAL (B)	70 607 776,87	8 650 450,27	804 964,78	2 979 300,00	6 531 777,36	451 522,26	8 173 965,66	67 885 226,64
TOTAL (A + B)	104 091 058,02	8 650 450,27	804 964,78	2 979 300,00	6 570 974,20	451 522,26	8 173 965,66	101 329 310,95

Nexans Maroc
E.T.I.C Consolidé - 31/12/2007
Tableau n° B 6 :
TABLEAU DES CREANCES

C R E A N C E S	ANALYSE PAR ECHEANCE				AUTRES ANALYSES			
	TOTAL	Plus d'un	Moins d'un	Echues et non	Montants	Montants sur	Montants sur les	Montants représentés
	BRUT	an	an	recouvrées	en devises	l'Etat et O. publics	entreprises liées	par effets
DE L'ACTIF IMMOBILISE :	4 040 758,72	3 596 027,72	444 731,00	-	-	-	-	-
* Prêts immobilisés :	3 272 596,17	2 827 865,17	444 731,00	-	-	-	-	-
* Autres créances financières :	768 162,55	768 162,55	-	-	-	-	-	-
DE L'ACTIF CIRCULANT :	916 549 359,18	-	733 649 686,09	182 899 673,09	143 684 236,22	198 353 277,56	47 455 013,36	192 330 350,56
* Fournisseurs déb., av. & acomptes	8 521 188,39	-	8 512 188,39	9 000,00	-	-	-	-
* Clients et comptes rattachés :	755 439 560,09	-	579 685 719,24	175 753 840,85	140 744 678,64	74 821 386,61	39 692 682,91	182 183 196,42
* Personnel :	1 995 188,32	-	1 986 382,32	8 806,00	-	-	-	-
* Etat :	139 485 686,15	-	139 067 725,05	417 961,10	-	122 451 851,31	140 241,14	147 154,14
* Etat : Impôts différés	1 080 039,77	-	1 080 039,77	-	-	1 080 039,64	-	-
* Comptes d'associés :	-	-	-	-	-	-	-	-
* Autres débiteurs :	9 931 875,03	-	3 221 809,89	6 710 065,14	2 939 557,58	-	7 622 089,31	-
* Comptes de régularisation-Actif :	95 821,43	-	95 821,43	-	-	-	-	-

Nexans Maroc
E.T.I.C Consolidé - 31/12/2007
Tableau n° B 7 :

TABLEAU DES DETTES

D E T T E S	ANALYSE PAR ECHEANCE				AUTRES ANALYSES			
	TOTAL	Plus d'un an	Moins d'un an	Echues et non payées	Montants en devises	M. vis-à-vis de l'Etat et O. publics	M. vis-à-vis des entreprises liées	M. représentés par effets
DE FINANCEMENT :	-	-	-	-	-	-	-	-
* Emprunts obligataires :	-	-	-	-	-	-	-	-
* Autres dettes de financement :	-	-	-	-	-	-	-	-
DU PASSIF CIRCULANT :	414 824 925,24	-	412 338 053,77	2 486 871,47	123 578 965,93	81 960 474,71	539 033,88	83 503 460,84
* Fournisseurs & comptes rattachés :	283 818 952,23	-	283 320 240,92	498 711,31	123 192 696,53	-	380 176,07	77 964 995,07
* Clients créd., av. & acomptes :	16 916 347,12	-	16 916 347,12	-	-	-	-	-
* Personnel :	3 101 985,57	-	3 085 656,47	16 329,10	-	-	-	-
* Organismes sociaux :	7 428 160,67	-	7 428 180,87	-	-	1 251 318,34	-	-
* Etat :	98 325 988,51	-	96 501 161,35	1 824 827,16	-	80 593 651,83	158 857,81	5 538 465,77
* Etat : Impôts différés	115 504,54	-	115 504,54	-	-	115 504,54	-	-
* Comptes d'associés :	700 967,10	-	555 583,20	145 383,90	-	-	-	-
* Autres créanciers :	421 083,50	-	419 483,50	1 620,00	-	-	-	-
* Comptes de régularisation-Passif :	3 995 936,00	-	3 995 936,00	-	386 269,40	-	-	-

Nexans Maroc

E.T.I.C Consolidé - 31/12/2007

Tableau n° B - 8 :

TABLEAU DES SÛRETES REELLES DONNEES OU RECUES **(en kMAD)**

Tiers Créditeurs ou Tiers Débiteurs	Montant couvert par la sûreté	Nature (1)	Date et lieu d'inscription	Objet (2) (3)	Valeur comptable nette de la sûreté donnée à la date de clôture
* SÛRETES DONNEES :	-	-	-	-	-
* SÛRETES RECUES :	2 950	Cautions bancaires	-	-	-

(1) - Gage : 1 -Hypothèque : 2 -Nantissement : 3 -Warrant : 4 -Autres : 5 (à préciser).

(2) - Préciser si la sûreté est donnée au profit d'entreprises ou de personnes tierces (sûretés données)
(entreprises liées, associés, membres du personnel).

Nexans Maroc :
TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS
(Part du Groupe)
En K MAD

		Capital	Primes	Réserves consolidées	Résultat net de l'exercice	A U T R E S					Totaux Capitaux Propres
						Ecarts de conversion	Ecarts de réévaluation	Titres de l'entreprise consolidée	...	Total Autres	
* Situation à la clôture N - 4	31/12/2003										
+ Mouvements											
* Situation à la clôture N - 3	31/12/2004	224 352	-	232 636	21 860	-	-	-	-	-	478 848
+ Mouvements		-	-	8 399	25 761	-	-	-	-	-	34 160
* Situation à la clôture N - 2	31/12/2005	224 352	-	241 035	47 621	-	-	-	-	-	513 008
+ Mouvements		-	-	34 160	- 7	-	-	-	-	-	34 153
* Situation à la clôture N - 1	31/12/2006	224 352	-	275 195	47 614	-	-	-	-	-	547 161
+ Mouvements		-	-	31 912	6 240	-	-	-	-	-	38 152
* Situation à la clôture N	31/12/2007	224 352	-	307 107	53 854	-	-	-	-	-	585 313

Détail de la variation de la situation nette consolidée 2007 / 2006 :

Résultat net consolidé au 31/12/2006 :	47 614
- Dividende distribué par Nexans Maroc 2243520 x 7 MAD	- 15 705
- Ajustement des réserves des minoritaires de Sirmel à fin 2007	3
	-
Total de la variation des réserves consolidées	31 912
Total de la variation du résultat net consolidé	6 240
VARIATION DE LA SITUATION NETTE CONSOLIDÉE	38 152

Nexans Maroc
E.T.I.C Consolidé - 31/12/2007
Tableau n° B -9 :

**ENGAGEMENTS FINANCIERS RECUS OU DONNES
HORS OPERATIONS DE CREDIT-BAIL
(en kMAD)**

ENGAGEMENTS DONNES	Montants Exercice	Montants Exercice précédent
* Avals et cautions :	4	4
* Engagements en matière de pension de retraites et obligations similaires :	-	-
* Autres engagements donnés :	-	-
<u>TOTAL (1)</u>	4	4
(1) Dont engagements à l'égard d'entreprises liées	-	-

ENGAGEMENTS RECUS	Montants Exercice	Montants Exercice précédent
* Avals et cautions :	55 920	39 150
* Autres engagements reçus :	-	-
<u>TOTAL</u>	55 920	39 150

c- ETIC consolidé 2006

Nexans Maroc

E.T.I.C Consolidé - 31/12/2006

Tableau n° A 2 :

ETAT DES DEROGATIONS

AU 31 - 12 - 2006

INDICATION DES DEROGATIONS	JUSTIFICATION DES DEROGATIONS	INFLUENCE DES DEROGATIONS SUR LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS
I- Dérogations aux principes comptables fondamentaux	<u>N é a n t</u>	
II- Dérogations aux méthodes d'évaluation	<u>N é a n t</u>	
III- Dérogations aux règles d'établissement et de présentation des états de synthèse	<u>N é a n t</u>	

Nexans Maroc

E.T.I.C Consolidé - 31/12/2006

Tableau n° A 3 :

ETAT DES CHANGEMENTS DE METHODES

N A T U R E D E S C H A N G E M E N T S	J U S T I F I C A T I O N D U C H A N G E M E N T	I N F L U E N C E S U R L E P A T R I M O I N E, L A S I T U A T I O N F I N A N C I E R E E T L E S R E S U L T A T S
I- Changements affectant les méthodes d'évaluation	<u>N é a n t</u>	
II- Changements affectant les règles de présentation	<u>N é a n t</u>	

Tableau n° B - 2 :

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS AUTRES QUE FINANCIERES

Exercice du : 01- 01 - 2006 au : 31 - 12 - 2006

N A T U R E	MONTANT BRUT DEBUT EXERCICE	AUGMENTATION			DIMINUTION			MONTANT BRUT FIN EXERCICE
		Acquisition	Prod. P.E.M.	Virement	Cession	Retrait	Virement	
IMMOBILISATIONS EN NON VALEURS	430 403,01	4 000,00	-	-	-	-	-	434 403,01
* Frais préliminaires	-	-	-	-	-	-	-	-
* Charges à répartir sur plusieurs exercices	430 403,01	4 000,00	-	-	-	-	-	434 403,01
* Primes de remboursement des obligations	-	-	-	-	-	-	-	-
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	5 300 776,55	1 664 392,00	-	-	-	1 403 825,03	-	5 561 343,52
* Immobilisations en recherche et développement	-	-	-	-	-	-	-	-
* Brevets, marques, droits et valeurs similaires	4 750 776,55	1 664 392,00	-	-	-	1 403 825,03	-	5 011 343,52
* Fonds commercial	550 000,00	-	-	-	-	-	-	550 000,00
* Autres immobilisations incorporelles	-	-	-	-	-	-	-	-
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	654 150 989,29	41 216 891,93	270 295,49	5 568 501,68	6 806 738,93	7 641 744,73	5 568 501,68	681 189 693,05
* Terrains	4 721 934,08	-	-	-	515 000,00	-	-	4 206 934,08
* Constructions	132 962 147,81	4 406 589,16	-	-	4 478 336,27	5 022 310,65	-	127 868 090,05
* Installations techniques, matériel et outillage	460 712 542,33	15 924 285,19	54 710,64	5 568 501,68	-	2 574 030,86	-	479 686 008,98
* Matériel de transport	23 234 786,68	1 296 551,33	-	-	674 213,71	-	-	23 857 124,30
* Mobilier, matériel de bureau et aménagement	26 951 076,71	1 209 296,33	87 812,08	-	1 139 188,95	45 403,22	-	27 063 592,95
* Autres immobilisations corporelles	-	-	-	-	-	-	-	-
* Immobilisations corporelles en cours	5 568 501,68	18 380 169,92	127 772,77	-	-	-	5 568 501,68	18 507 942,69
TOTAL GENERAL	659 882 168,85	42 885 283,93	270 295,49	5 568 501,68	6 806 738,93	9 045 569,76	5 568 501,68	687 185 439,58

NEXANS MAROC
E.T.I.C Consolidé - 31/12/2006
Tableau n° B - 2 - Bis :
TABLEAU DES AMORTISSEMENTS
Exercice du : 01-01-2006 AU : 31-12-2006

N A T U R E	Cumul début exercice 1	Dotation de l'exercice 2	Amortissements sur immobilisations sorties 3	Cumul d'amortissement fin exercice 4 = 1 + 2 - 3
IMMOBILISATIONS EN NON VALEURS	82 633,95	86 880,60	-	169 514,55
* Frais préliminaires	-	-	-	-
* Charges à répartir sur plusieurs exercices	82 633,95	86 880,60	-	169 514,55
* Primes de remboursement des obligations	-	-	-	-
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	2 250 704,34	847 098,10	1 397 783,53	1 700 018,91
* Immobilisations en recherche et développement	-	-	-	-
* Brevets, marques, droits et valeurs similaires	2 250 704,34	847 098,10	1 397 783,53	1 700 018,91
* Fonds commercial	-	-	-	-
* Autres immobilisations incorporelles	-	-	-	-
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	497 347 786,27	27 698 363,03	11 249 376,40	513 796 772,90
* Terrains	1 746 382,54	-	-	1 746 382,54
* Constructions	97 866 737,04	4 419 927,94	7 499 100,56	94 787 564,42
* Installations techniques, matériel et outillage	354 854 708,72	20 846 529,75	2 028 822,96	373 672 415,51
* Matériel de transport	20 412 062,02	1 138 891,17	674 213,71	20 876 739,48
* Mobilier, matériel de bureau et aménagement	22 467 895,95	1 293 014,17	1 047 239,17	22 713 670,95
* Autres immobilisations corporelles	-	-	-	-
* Immobilisations corporelles en cours	-	-	-	-
TOTAL GENERAL	499 681 124,56	28 632 341,73	12 647 159,93	515 666 306,36

NEXANS MAROC :
E.T.I.C Consolidé - 31/12/2006
Tableau n° B - 3 :

**TABLEAU DES PLUS OU MOINS VALUES SUR CESSIONS OU RETRAITS
D'IMMOBILISATIONS**

Exercice du : 01-01-2006 au : 31-12-2006

Date de cession ou de retrait	Compte principal	Montant brut	Amortissements cumulés	Valeur nette d'amortissements	Produit de cession	Plus Values	Moins Values
<i>Sirmel</i>	* TERRAINS :	515 000,00	-	515 000,00	1 772 667,00	1 257 667,00	-
<i>Sirmel</i>	* CONSTRUCTIONS :	3 893 406,53	2 834 574,90	1 058 831,63	685 787,97	135 649,95	- 508 693,61
<i>Nexans</i>	* CONSTRUCTIONS :	5 022 310,65	4 078 956,14	943 354,51			
	* MATERIEL ET OUTILLAGE :	2 574 030,86	2 028 822,96	545 207,90			
	Total - Sinistre incendie Usine Batteries	7 596 341,51	6 107 779,10	1 488 562,41	7 816 456,00	6 327 893,59	-
<i>Nexans</i>	* AUTRES CONSTRUCTIONS, A.A.INSTALL. :	585 569,52	585 569,52	-	21 000,00	21 000,00	-
<i>Nexans</i>	* MATERIEL DE TRANSPORT & MANUT. :	674 213,71	674 213,71	-	270 500,00	270 500,00	-
<i>Nexans</i>	* DIVERS LOGICIELS INFORMATIQUES :	1 403 825,03	1 397 783,53	6 041,50	-	-	- 6 041,50
<i>Sirmel</i>	* MOBILIER, MAT. DE BUREAU & AMENAGTS :	1 138 549,17	1 047 239,17	91 310,00	200 545,03	171 904,53	- 62 669,50
TOTAL		15 806 905,47	12 647 159,93	3 159 745,54	10 766 956,00	8 184 615,07	- 577 404,61

NEXANS MAROC :

E.T.I.C Consolidé - 31/12/2006

Tableau n° B - 4 :

TABLEAU DES TITRES DE PARTICIPATION NON CONSOLIDES

Au : 31 - 12 - 2006

Raison sociale de la Société émettrice	Secteur d'activité 1	Capital social 2	Participation au capital en % 3	Prix d'acqui- sition global 4	Valeur comptable nette 5	Extrait des derniers états de synthèse de la société émettrice			Produits inscrits au C.P.C de l'exercice 9
						Date de clôture 6	Situation nette 7	Résultat net 8	
* SETIM (p. m.)	-	150 000,00	1,33%	0,01	0,01				
* IMOUKA	-	18 000,00	16,67%	85 700,00	85 700,00				
* MANELERG (société en liquidation)	Industrie	100 000,00	49,80%	49 800,00	49 800,00	31/12/2006	148 485,13	97 586,00	0
* C G M B (société en liquidation)	Industrie	200 000,00	49,90%	99 800,00	99 800,00	31/12/2006	556 583,27	244 320,00	0
* C G M S (société en liquidation)	Industrie	3 000 000,00	99,99%	1 470 000,00	-		-	-	0
* COPREMA s.a.r.L	Immobilier	100 000,00	99,40%	729 806,20	729 806,20	31/12/2006	301 449,51	31 018,00	0
Total Titres détenus par Nexans Maroc				2 435 106,21	965 106,21				
* MANELERG (société en liquidation)	Industrie	100 000,00	49,70%	49 700,00	49 700,00	31/12/2006	148 485,13	97 586,00	0
* C G M B (société en liquidation)	Industrie	200 000,00	9,75%	19 900,00	19 900,00	31/12/2006	556 583,27	244 320,00	0
* COPREMA s.a.r.L	Immobilier	100 000,00	0,60%	13 483,80	13 483,80	31/12/2006	301 449,51	31 018,00	0
Total Titres détenus par Sirmel				83 083,80	83 083,80				
T O T A L G E N E R A L				2 518 190,01	1 048 190,01				-

NEXANS MAROC
E.T.I.C Consolidé - 31/12/2006
Tableau n° B - 5 :
TABLEAU DES PROVISIONS
Exercice du : 01-01-2006 au : 31-12-2006

NATURE	Montant début exercice	DOTATIONS			REPRISES			Montant fin exercice
		d'exploitation	financières	non courantes	d'exploitation	financières	non courantes	
1. Provisions pour dépréciation de l'actif immobilisé	1 470 000,00	-	-	-	-	-	-	1 470 000,00
2. Provisions réglementées	17 614 696,85	-	-	14 000 000,00	-	-	6 188 173,41	25 426 523,44
+ Retraitement en conso.	- 17 614 696,85	-	-	- 14 000 000,00	-	-	- 6 188 173,41	- 25 426 523,44
3. Provisions durables pour risques et charges	34 672 381,60	-	-	-	259 100,45	-	2 400 000,00	32 013 281,15
SOUS TOTAL (A)	36 142 381,60	-	-	-	259 100,45	-	2 400 000,00	33 483 281,15
4. Provisions pour dépréciation de l'actif circulant (hors trésorerie)	61 712 725,25	10 640 262,89	-	3 231 000,00	2 244 088,66	-	11 697 469,24	61 642 430,24
5. Autres provisions pour risques et charges	184 667,17	-	451 522,26	8 349 645,00	-	20 487,80	-	8 965 346,63
6. Provisions pour dépréciation des comptes de trésorerie	-	-	-	-	-	-	-	-
SOUS TOTAL (B)	61 897 392,42	10 640 262,89	451 522,26	11 580 645,00	2 244 088,66	20 487,80	11 697 469,24	70 607 776,87
TOTAL (A + B)	98 039 774,02	10 640 262,89	451 522,26	11 580 645,00	2 503 189,11	20 487,80	14 097 469,24	104 091 058,02

Nexans Maroc

E.T.I.C Consolidé - 31/12/2006

Tableau n° B 6 :

TABLEAU DES CREANCES

C R E A N C E S	ANALYSE PAR ECHEANCE				AUTRES ANALYSES			
	TOTAL BRUT	Plus d'un an	Moins d'un an	Echues et non recouvrées	Montants en devises	Montants sur l'Etat et O. publics	Montants sur les entreprises liées	Montants représentés par effets
DE L'ACTIF IMMOBILISE :	3 739 768,80	3 289 446,28	450 322,52	-	-	-	-	-
* Prêts immobilisés :	2 986 206,25	2 535 883,73	450 322,52	-	-	-	-	-
* Autres créances financières :	753 562,55	753 562,55	-	-	-	-	-	-
DE L'ACTIF CIRCULANT :	1 013 823 920,15	-	896 020 423,85	117 803 496,30	99 200 476,72	320 106 726,68	28 353 004,37	254 087 096,60
* Fournisseurs déb., av. & acomptes :	2 713 837,52	-	2 713 837,52	-	-	-	-	-
* Clients et comptes rattachés :	804 115 145,30	-	692 972 039,64	111 143 105,66	95 625 950,14	140 851 483,99	21 052 467,37	254 087 096,60
* Personnel :	1 542 739,16	-	1 542 739,16	-	-	-	-	-
* Etat :	189 170 149,12	-	189 170 149,12	-	-	177 612 755,30	-	-
* Etat : Impôts différés	1 642 487,39	-	1 642 487,39	-	-	1 642 487,39	-	-
* Comptes d'associés :	-	-	-	-	-	-	-	-
* Autres débiteurs :	14 480 927,65	-	7 820 537,01	6 660 390,64	3 574 526,58	-	7 300 537,00	-
* Comptes de régularisation-Actif :	158 634,01	-	158 634,01	-	-	-	-	-

Nexans Maroc
E.T.I.C Consolidé - 31/12/2006
Tableau n° B 7 :

TABLEAU DES DETTES

D E T T E S	ANALYSE PAR ECHEANCE				AUTRES ANALYSES			
	TOTAL	Plus d'un an	Moins d'un an	Echues et non payées	Montants en devises	M. vis-à-vis de l'Etat et O. publics	M. vis-à-vis des entreprises liées	M. représentés par effets
DE FINANCEMENT :	-	-	-	-	-	-	-	-
* Emprunts obligataires :	-	-	-	-	-	-	-	-
* Autres dettes de financement :	-	-	-	-	-	-	-	-
DU PASSIF CIRCULANT :	379 366 087,52	-	377 810 314,88	1 555 772,64	99 064 425,04	105 781 397,47	20 928 713,92	65 975 640,72
* Fournisseurs & comptes rattachés :	245 180 689,24	-	245 168 514,75	12 174,49	95 567 946,75	-	20 606 493,45	65 975 640,72
* Clients créd., av. & acomptes :	11 844 885,27	-	11 844 885,27	-	-	-	-	-
* Personnel :	2 859 984,62	-	2 859 984,62	-	-	-	-	-
* Organismes sociaux :	8 777 167,46	-	8 777 167,46	-	-	1 190 442,45	-	-
* Etat :	103 689 056,81	-	102 473 721,79	1 215 335,02	-	103 689 056,81	-	-
* Etat : Impôts différés	901 898,21	-	901 898,21	-	-	901 898,21	-	-
* Comptes d'associés :	844 239,13	-	515 976,00	328 263,13	-	-	-	-
* Autres créanciers :	1 288 904,49	-	1 288 904,49	-	-	-	322 220,47	-
* Comptes de régularisation-Passif :	3 979 262,29	-	3 979 262,29	-	3 496 478,29	-	-	-

Tableau n° B - 8 :**TABLEAU DES SÛRETES REELLES DONNEES OU RECUES
(en kMAD)**

Tiers Créditeurs ou Tiers Débiteurs	Montant couvert par la sûreté	Nature (1)	Date et lieu d'inscription	Objet (2) (3)	Valeur comptable nette de la sûreté donnée à la date de clôture
* SÛRETES DONNEES :	-	-	-	-	-
* SÛRETES RECUES :	4 200	Cautions bancaires	-	-	-

(1) - Gage : 1 -Hypothèque : 2 -Nantissement : 3 -Warrant : 4 -Autres : 5 (à préciser).

(2) - Préciser si la sûreté est donnée au profit d'entreprises ou de personnes tières (sûretés données)

'(entreprises liées, associés, membres du personnel).

Nexans Maroc
E.T.I.C Consolidé - 31/12/2006
Tableau n° B - 9 :

**ENGAGEMENTS FINANCIERS RECUS OU DONNES
HORS OPERATIONS DE CREDIT-BAIL
(en kMAD)**

ENGAGEMENTS DONNES	Montants Exercice	Montants Exercice précédent
* Avals et cautions :	4	57
* Engagements en matière de pension de retraites et obligations similaires :	-	-
* Autres engagements donnés :	-	-
<u>TOTAL (1)</u>	4	57
(1) Dont engagements à l'égard d'entreprises liées	-	-

ENGAGEMENTS RECUS	Montants Exercice	Montants Exercice précédent
* Avals et cautions :	39 150	42 150
* Autres engagements reçus :	-	-
<u>TOTAL</u>	39 150	42 150

E.T.I.C Consolidé - 31/12/2006

Société consolidante

Montant du capital : 224.352.000, DH

Au : 31/12/2006

Nom, prénom ou raison sociale des principaux associés (1) 1	Adresse 2	NOMBRE DE TITRES		Valeur nominale de chaque action ou part sociale 5	MONTANT DU CAPITAL		
		Exercice précédent 3	Exercice actuel 4		Souscrit 6	Appelé 7	Libéré 8
* NEXANS PARTICIPATIONS	France	1 590 731	1 875 336	100,00	187 533 600,00	187 533 600,00	187 533 600,00
* AXA ASSURANCES MAROC	Casablanca	234 314	-	100,00	-	-	-
* A T L A N T A	"	39 972	39 972	100,00	3 997 200,00	3 997 200,00	3 997 200,00
* Autres actionnaires	"	378 503	328 212	100,00	32 821 200,00	32 821 200,00	32 821 200,00
TOTAL		2 243 520	2 243 520	100,00	224 352 000,00	224 352 000,00	224 352 000,00

Nexans Maroc
E.T.I.C Consolidé - 31/12/2006
Tableau n° C - 3

**RESULTATS ET AUTRES ELEMENTS CARACTERISTIQUES
DE L'ENTREPRISE AU COURS DES TROIS DERNIERS EXERCICES**

AU 31 - 12 - 2006

NATURE DES INDICATIONS	EXERCICE n - 2 2 0 0 4	EXERCICE n - 1 2 0 0 5	EXERCICE n 2 0 0 6
* SITUATION NETTE - CONSOLIDÉE - DE L'ENTREPRISE : (Capitaux propres plus capitaux propres assimilés moins immobilisations en non-valeurs)	478 847 549,87	513 007 513,98	546 122 334,54
* OPERATIONS ET RESULTATS - CONSOLIDÉS - DE L'EXERCICE :			
1 . Chiffre d'affaires hors taxes Consolidé	842 389 646,51	973 918 290,99	1 473 658 282,25
2 . Résultat Consolidé - avant impôts	31 448 922,42	62 846 670,60	70 590 339,56
3 . Impôts - Consolidés - sur les résultats	9 160 774,00	15 141 065,58	21 938 659,30
4 . Résultat net - part des minoritaires	427 755,51	84 499,91	1 037 739,70
5 . Bénéfices sociaux (de N-1) distribués en N (Dividendes bruts)	11 217 600,00	13 461 120,00	13 461 120,00
6 . Résultats consolidés - Part Groupe - non distribués (mis en réserves ou en instance d'affectat	10 642 792,91	34 159 985,11	34 152 820,56
7 . Tantièmes	-	-	-
* RESULTATS PAR TITRE (pour les sociétés par actions et SARL) :			
. Résultat net consolidé - part Groupe - par action ou part sociale	9,74	21,23	21,22
. Bénéfice - Nexans Maroc - Sté consolidante - distribué par action	5,00	6,00	6,00
* PERSONNEL :			
. Montant des salaires bruts cumulés de l'exercice	65 756 686,18	68 848 428,19	75 033 675,37
. Effectif moyen cumulé des salariés employés pendant l'exercice (<i>Personnel titulaire</i>)	566	569	582

Nexans Maroc

E . T . I . C

31/12/2006

Tableau n° C 5

DATATION ET EVENEMENTS POSTERIEURS

I - DATATION :

* Date de clôture (1)	<u>31 Décembre 2006</u>
* Date d'établissement des états de synthèse (2)	<u>5 Mars 2007</u>
(1) Justification en cas de changement de la date de clôture de l'exercice	
(2) Justification en cas de dépassement du délai réglementaire de trois mois prévu pour l'élaboration des états de synthèse	

II - EVENEMENTS NES POSTERIEUREMENT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE NON RATTACHABLES A CET EXERCICE ET CONNUS AVANT LA PREMIERE COMMUNICATION EXTERNE DES ETATS DE SYNTHESE :

DATES	INDICATION DES EVENEMENTS
* <u>Favorables :</u>	<i>Néant</i>
* <u>Défavorables :</u>	<i>Néant</i>

d- ETIC consolidé 2005

Nexans Maroc

E.T.I.C Consolidé - 31/12/2005

Tableau n° A 2 :

ETAT DES DEROGATIONS

AU 31 - 12 - 2005

INDICATION DES DEROGATIONS	JUSTIFICATION DES DEROGATIONS	INFLUENCE DES DEROGATIONS SUR LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS
I- Dérogations aux principes comptables fondamentaux	<u>N é a n t</u>	
II- Dérogations aux méthodes d'évaluation	<u>N é a n t</u>	
III- Dérogations aux règles d'établissement et de présentation des états de synthèse	<u>N é a n t</u>	

Nexans Maroc
E.T.I.C Consolidé - 31/12/2005
Tableau n° A 3 :
ETAT DES CHANGEMENTS DE METHODES

N A T U R E D E S C H A N G E M E N T S	J U S T I F I C A T I O N D U C H A N G E M E N T	I N F L U E N C E S U R L E P A T R I M O I N E , L A S I T U A T I O N F I N A N C I E R E E T L E S R E S U L T A T S
I- Changements affectant les méthodes d'évaluation	<u>N é a n t</u>	
II- Changements affectant les règles de présentation	<u>N é a n t</u>	

Tableau n° B - 2 :

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS AUTRES QUE FINANCIERES

Exercice du : 01- 01 - 2005 au : 31 - 12 - 2005

N A T U R E	MONTANT BRUT DEBUT EXERCICE	AUGMENTATION			DIMINUTION			MONTANT BRUT FIN EXERCICE
		Acquisition	Prod. P.E.M.	Virement	Cession	Retrait	Virement	
IMMOBILISATIONS EN NON VALEURS	844 966,09	149 559,60	-	-	-	564 122,68	-	430 403,01
* Frais préliminaires	-	-	-	-	-	-	-	-
* Charges à répartir sur plusieurs exercices	844 966,09	149 559,60	-	-	-	564 122,68	-	430 403,01
* Primes de remboursement des obligations	-	-	-	-	-	-	-	-
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	3 882 660,21	1 418 116,34	-	-	-	-	-	5 300 776,55
* Immobilisations en recherche et développement	-	-	-	-	-	-	-	-
* Brevets, marques, droits et valeurs similaires	3 382 660,21	1 418 116,34	-	-	-	-	-	4 800 776,55
* Fonds commercial	500 000,00	-	-	-	-	-	-	500 000,00
* Autres immobilisations incorporelles	-	-	-	-	-	-	-	-
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	617 323 994,67	40 002 475,78	432 946,40	3 202 174,13	914 893,00	10 313,14	5 885 395,55	654 150 989,29
* Terrains	4 806 934,08	-	-	-	85 000,00	-	-	4 721 934,08
* Constructions	124 193 425,85	9 534 911,96	-	-	766 190,00	-	-	132 962 147,81
* Installations techniques, matériel et outillage	430 381 691,95	27 128 676,25	-	3 202 174,13	-	-	-	460 712 542,33
* Matériel de transport	21 832 212,63	1 405 775,05	-	-	2 201,00	1 000,00	-	23 234 786,68
* Mobilier, matériel de bureau et aménagement	25 088 779,33	1 933 112,52	-	-	61 502,00	9 313,14	-	26 951 076,71
* Autres immobilisations corporelles	-	-	-	-	-	-	-	-
* Immobilisations corporelles en cours	11 020 950,83	-	432 946,40	-	-	-	5 885 395,55	5 568 501,68
TOTAL GENERAL	622 051 620,97	41 570 151,72	432 946,40	3 202 174,13	914 893,00	574 435,82	5 885 395,55	659 882 168,85

NEXANS MAROC
E.T.I.C Consolidé - 31/12/2005
Tableau n° B - 2 - Bis :
TABLEAU DES AMORTISSEMENTS
Exercice du : 01-01-2005 AU : 31-12-2005

N A T U R E	Cumul début exercice 1	Dotation de l'exercice 2	Amortissements sur immobilisations sorties 3	Cumul d'amortissement fin exercice 4 = 1 + 2 - 3
IMMOBILISATIONS EN NON VALEURS	564 122,68	82 633,95	564 122,68	82 633,95
* Frais préliminaires	-	-	-	-
* Charges à répartir sur plusieurs exercices	564 122,68	82 633,95	564 122,68	82 633,95
* Primes de remboursement des obligations	-	-	-	-
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	1 739 010,89	511 693,45	-	2 250 704,34
* Immobilisations en recherche et développement	-	-	-	-
* Brevets, marques, droits et valeurs similaires	1 739 010,89	511 693,45	-	2 250 704,34
* Fonds commercial	-	-	-	-
* Autres immobilisations incorporelles	-	-	-	-
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	469 343 174,76	28 518 648,37	514 036,86	497 347 786,27
* Terrains	1 746 382,54	-	-	1 746 382,54
* Constructions	93 534 399,26	4 780 296,60	447 958,82	97 866 737,04
* Installations techniques, matériel et outillage	333 865 799,43	20 988 909,29	-	354 854 708,72
* Matériel de transport	19 059 730,32	1 353 065,70	734,00	20 412 062,02
* Mobilier, matériel de bureau et aménagement	21 136 863,21	1 396 376,78	65 344,04	22 467 895,95
* Autres immobilisations corporelles	-	-	-	-
* Immobilisations corporelles en cours	-	-	-	-
TOTAL GENERAL	471 646 308,33	29 112 975,77	1 078 159,54	499 681 124,56

NEXANS MAROC :

E.T.I.C Consolidé - 31/12/2005

Tableau n° B - 3 :

**TABLEAU DES PLUS OU MOINS VALUES SUR CESSIONS OU RETRAITS
D'IMMOBILISATIONS**

Exercice du : 01-01-2005 au : 31-12-2005

Date de cession ou de retrait	Compte principal	Montant brut	Amortissements cumulés	Valeur nette d'amortissements	Produit de cession	Plus Values	Moins Values
Sirmel	* TERRAINS	85 000,00	-	85 000,00	348 000,00	263 000,00	-
Sirmel	* CONSTRUCTIONS	766 188,00	447 957,23	318 230,77	146 919,27	41 001,33	- 212 312,83
Nexans M.	* MATERIEL DE TRANSPORT :	2 201,00	734,00	1 467,00	35 000,00	33 533,00	-
Nexans M.	* MOBILIER ET MATERIEL DE BUREAU :	15 800,00	15 800,00	-	2 000,00	2 000,00	-
Sirmel	* MOBILIER ET MATERIEL DE BUREAU :	45 701,00	45 701,00	-	27 080,73	27 080,73	-
TOTAL		914 890,00	510 192,23	404 697,77	559 000,00	366 615,06	- 212 312,83

NEXANS MAROC :

E.T.I.C Consolidé - 31/12/2005

Tableau n° B - 4 :

TABLEAU DES TITRES DE PARTICIPATION NON CONSOLIDES

Au : 31 - 12 - 2005

Raison sociale de la Société émettrice	Secteur d'activité 1	Capital social 2	Participation au capital en % 3	Prix d'acqui- sition global 4	Valeur comptable nette 5	Extrait des derniers états de synthèse de la société émettrice			Produits inscrits au C.P.C de l'exercice 9
						Date de clôture 6	Situation nette 7	Résultat net 8	
* SETIM (p. m.)	-	150 000,00	1,33%	0,01	0,01				
* IMOUKA	-	18 000,00	16,67%	85 700,00	85 700,00				
* MANELERG (société en liquidation)	Industrie	100 000,00	49,80%	49 800,00	49 800,00	31/12/2005	50 899,13	2 016,90	0
* C G M B (société en liquidation)	Industrie	200 000,00	49,90%	99 800,00	99 800,00	31/12/2005	312 263,27	8 157,60	0
* C G M S (société en liquidation)	Industrie	3 000 000,00	99,99%	1 470 000,00	-		-	-	0
* COPREMA s.a.r.L	Immobilier	100 000,00	99,40%	729 806,20	729 806,20	31/12/2005	270 431,51	31 018,00	0
Total Titres détenus par Nexans Maroc				2 435 106,21	965 106,21				
* MANELERG (société en liquidation)	Industrie	100 000,00	49,70%	49 700,00	49 700,00	31/12/2005	50 899,13	2 016,90	0
* C G M B (société en liquidation)	Industrie	200 000,00	9,75%	19 900,00	19 900,00	31/12/2005	312 263,27	8 157,60	0
* COPREMA s.a.r.L	Immobilier	100 000,00	0,60%	13 483,80	13 483,80	31/12/2005	270 431,51	31 018,00	0
Total Titres détenus par Sirmel				83 083,80	83 083,80				
T O T A L G E N E R A L				2 518 190,01	1 048 190,01				-

NEXANS MAROC
E.T.I.C Consolidé - 31/12/2005
Tableau n° B - 5 :
TABLEAU DES PROVISIONS
Exercice du : 01-01-2005 au : 31-12-2005

NATURE	Montant début exercice	DOTATIONS			REPRISES			Montant fin exercice
		d'exploitation	financières	non courantes	d'exploitation	financières	non courantes	
1. Provisions pour dépréciation de l'actif immobilisé	1 470 000,00	-	-	-	-	-	-	1 470 000,00
2. Provisions réglementées	17 440 779,64	-	-	10 350 000,00	-	-	10 176 082,79	17 614 696,85
+ Retraitement en conso.	- 17 440 779,64	-	-	- 10 350 000,00	-	-	- 10 176 082,79	- 17 614 696,85
3. Provisions durables pour risques et charges	33 985 054,77	175 326,83	-	512 000,00	-	-	-	34 672 381,60
SOUS TOTAL (A)	35 455 054,77	175 326,83	-	512 000,00	-	-	-	36 142 381,60
4. Provisions pour dépréciation de l'actif circulant (hors trésorerie)	58 352 008,23	3 723 828,02	-	1 072 026,58	920 088,22	-	515 049,36	61 712 725,25
5. Autres provisions pour risques et charges	562 885,33	-	20 487,80	-	-	398 705,96	-	184 667,17
6. Provisions pour dépréciation des comptes de trésorerie	-	-	-	-	-	-	-	-
SOUS TOTAL (B)	58 914 893,56	3 723 828,02	20 487,80	1 072 026,58	920 088,22	398 705,96	515 049,36	61 897 392,42
TOTAL (A + B)	94 369 948,33	3 899 154,85	20 487,80	1 584 026,58	920 088,22	398 705,96	515 049,36	98 039 774,02

TABLEAU DES SÛRETES REELLES DONNEES OU RECUES
(en kMAD)

Tiers Créditeurs ou Tiers Débiteurs	Montant couvert par la sûreté	Nature (1)	Date et lieu d'inscription	Objet (2) (3)	Valeur comptable nette de la sûreté donnée à la date de clôture
* SÛRETES DONNEES :	-	-	-	-	-
* SÛRETES RECUES :	5 400	Cautions bancaires	-	-	-

(2) - Préciser si la sûreté est donnée au profit d'entreprises ou de personnes tierces (sûretés données)
'(entreprises liées, associés, membres du personnel).

Nexans Maroc
E.T.I.C Consolidé - 31/12/2005
Tableau n° B - 9 :

**ENGAGEMENTS FINANCIERS RECUS OU DONNES
HORS OPERATIONS DE CREDIT-BAIL
(en kMAD)**

ENGAGEMENTS DONNES	Montants Exercice	Montants Exercice précédent
* Avals et cautions :	57	55
* Engagements en matière de pension de retraites et obligations similaires :	-	-
* Autres engagements donnés :	-	-
<u>TOTAL (1)</u>	57	55
(1) Dont engagements à l'égard d'entreprises liées	-	-

ENGAGEMENTS RECUS	Montants Exercice	Montants Exercice précédent
* Avals et cautions :	42 150	52 666
* Autres engagements reçus :	-	-
<u>TOTAL</u>	42 150	52 666

E.T.I.C Consolidé - 31/12/2005

ETAT DE REPARTITION DU CAPITAL SOCIAL DE NEXANS MAROC
Société consolidante

Au : 31/12/2005

Nom, prénom ou raison sociale des principaux associés (1) 1	Adresse 2	NOMBRE DE TITRES		Valeur nominale de chaque action ou part sociale 5	MONTANT DU CAPITAL		
		Exercice précédent 3	Exercice actuel 4		Souscrit 6	Appelé 7	Libéré 8
* NEXANS PARTICIPATIONS	France	1 590 731	1 590 731	100,00	159 073 100,00	159 073 100,00	159 073 100,00
* AXA ASSURANCES MAROC	Casablanca	234 314	234 314	100,00	23 431 400,00	23 431 400,00	23 431 400,00
* A T L A N T A	"	39 972	39 972	100,00	3 997 200,00	3 997 200,00	3 997 200,00
* Autres actionnaires	"	378 503	378 503	100,00	37 850 300,00	37 850 300,00	37 850 300,00
TOTAL		2 243 520	2 243 520	100,00	224 352 000,00	224 352 000,00	224 352 000,00

Nexans Maroc

E.T.I.C Consolidé - 31/12/2005

Tableau n° C 5

DATATION ET EVENEMENTS POSTERIEURS

I- DATATION :

* Date de clôture (1)	<u>31 Décembre 2005</u>
* Date d'établissement des états de synthèse (2)	<u>20 Mars 2006</u>
(1) Justification en cas de changement de la date de clôture de l'exercice	
(2) Justification en cas de dépassement du délai réglementaire de trois mois prévu pour l'élaboration des états de synthèse	

II - EVENEMENTS NES POSTERIEUREMENT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE NON RATTACHABLES A CET EXERCICE ET CONNUS AVANT LA PREMIERE COMMUNICATION EXTERNE DES ETATS DE SYNTHESE :

DATES	INDICATION DES EVENEMENTS
* <u>Favorables :</u>	Néant
* <u>Défavorables :</u>	Néant

2. Comptes sociaux

a- Etats financiers au 31/12/2007

NEXANS MAROC

Tableau n° 1

BILAN (actif)

(modèle normal)

Exercice clos le : 31 - 12 - 2007

	A C T I F	EXERCICE 2007			EX. PRECEDENT
		Brut	Amortissements et provisions	Net	31/12/2006 Net
	IMMOBILISATIONS EN NON VALEURS (A)	470 614,01	230 739,80	239 874,21	227 193,01
	* Frais préliminaires	-	-	-	-
A	* Charges à répartir sur plusieurs exercices	470 614,01	230 739,80	239 874,21	227 193,01
	* Primes de remboursement des obligations	-	-	-	-
C	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (B)	4 115 920,25	2 205 412,63	1 910 507,62	2 507 031,49
	* Immobilisations en recherche et développement	-	-	-	-
T	* Brevets, marques, droits et valeurs similaires	4 115 920,25	2 205 412,63	1 910 507,62	2 507 031,49
	* Fonds commercial	-	-	-	-
I	* Autres immobilisations incorporelles	-	-	-	-
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (C)	702 611 771,40	530 840 454,99	171 771 316,41	156 620 989,61
F	* Terrains	2 540 267,41	1 746 382,54	793 884,87	793 884,87
	* Constructions	125 604 563,01	95 687 729,75	29 916 833,26	25 693 759,80
	* Installations techniques, matériel et outillage	515 440 899,13	395 085 059,32	120 355 839,81	105 857 830,60
I	* Matériel de transport	21 932 203,75	20 064 848,28	1 867 355,47	2 771 453,31
M	* Mobilier, matériel de bureau et aménag. Divers	21 590 459,08	18 256 435,10	3 334 023,98	2 996 118,34
M	* Autres immobilisations corporelles	-	-	-	-
O	* Immobilisations corporelles en cours	15 503 379,02	-	15 503 379,02	18 507 942,69
B	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (D)	27 925 563,81	1 470 000,00	26 455 563,81	17 450 658,49
I	* Prêts immobilisés	2 541 585,97	-	2 541 585,97	2 504 891,06
L	* Autres créances financières	717 968,58	-	717 968,58	703 368,58
I	* Titres de participation	24 666 009,26	1 470 000,00	23 196 009,26	14 242 398,85
S	* Autres titres immobilisés	-	-	-	-
E	ECARTS DE CONVERSION - ACTIF (E)	-	-	-	-
	* Diminution des créances immobilisées	-	-	-	-
	* Augmentation des dettes financières	-	-	-	-
	TOTAL I (A+B+C+D+E)	735 123 869,47	534 746 607,42	200 377 262,05	176 805 872,60
	S T O C K S (F)	340 450 167,50	6 740 164,36	333 710 003,14	261 963 796,37
A	* Marchandises	33 898,44	-	33 898,44	1 479 052,16
C	* Matières et fournitures consommables	125 933 595,78	6 277 721,84	119 655 873,94	78 273 349,61
T	* Produits en cours	99 100 775,34	43 558,74	99 057 216,60	96 918 417,69
I	* Produits intermédiaires et produits résiduels	-	-	-	-
F	* Produits finis	115 381 897,94	418 883,78	114 963 014,16	85 292 976,91
	CREANCES DE L'ACTIF CIRCULANT (G)	799 495 319,57	30 915 031,37	768 580 288,20	870 142 937,14
C	* Fournisseurs débiteurs, avances et acomptes	8 423 206,60	-	8 423 206,60	2 673 016,52
I	* Clients et comptes rattachés	658 805 721,77	24 254 640,73	634 551 081,04	684 415 339,15
R	* Personnel	1 811 975,55	-	1 811 975,55	1 260 826,62
C	* Etat	119 911 035,45	-	119 911 035,45	173 200 252,16
U	* Comptes d'associés	-	-	-	-
L	* Autres débiteurs	10 473 053,77	6 660 390,64	3 812 663,13	8 440 721,68
A	* Comptes de régularisation - Actif	70 326,43	-	70 326,43	152 781,01
N	TITRES ET VALEURS DE PLACEMENT (H)	-	-	-	-
T	ECARTS DE CONVERSION - ACTIF (I)	804 964,78	-	804 964,78	451 522,26
	(Eléments circulants)	-	-	-	-
	TOTAL II (F+G+H+I)	1 140 750 451,85	37 655 195,73	1 103 095 256,12	1 132 558 255,77
T	TRESORERIE - ACTIF	-	-	-	-
R	* Chèques et valeurs à encaisser	23 713,59	-	23 713,59	4 040 340,63
E	* Banques, T.G. et C.C.P	5 921 842,06	-	5 921 842,06	4 534 572,09
S	* Caisses, régies d'avances et accreditifs	29 986,56	-	29 986,56	82 759,16
O	TOTAL III	5 975 542,21	-	5 975 542,21	8 657 671,88
	TOTAL GENERAL I + II + III	1 881 849 863,53	572 401 803,15	1 309 448 060,38	1 318 021 800,25

NEXANS MAROC

B I L A N (passif) (modèle normal)

Exercice clos le : 31 - 12 - 2007

	P A S S I F	EXERCICE 31/12/2007	EX. PRECEDENT 31/12/2006
	<u>CAPITAUX PROPRES</u>		
	* Capital social	224 352 000,00	224 352 000,00
	* moins : actionnaires, capital souscrit non appelé	-	-
F	Capital appelé	224 352 000,00	224 352 000,00
I	dont versé	224 352 000,00	224 352 000,00
N	* Prime d'émission, de fusion, d'apport	-	-
A	* Ecart de réévaluation	-	-
N	* Réserve légale	22 435 200,00	22 435 200,00
C	* Autres réserves	123 200 000,00	117 200 000,00
E	* Report à nouveau	116 695 603,50	102 611 535,67
M	* Résultats nets en instance d'affectation	-	-
E	* Résultat net de l'exercice	47 237 636,83	35 788 707,83
N	Total des capitaux propres (A)	533 920 440,33	502 387 443,50
T	<u>CAPITAUX PROPRES ASSIMILES</u> (B)	25 067 134,40	25 426 523,44
	* Subventions d'investissement	-	-
P	* Provisions réglementées	25 067 134,40	25 426 523,44
E	<u>DETTES DE FINANCEMENT</u> (C)	-	-
R	* Emprunts obligataires	-	-
M	* Autres dettes de financement	-	-
A	<u>PROVISIONS DURABLES POUR RISQUES ET CHARGES</u> (D)	26 874 084,31	26 913 281,15
N	* Provisions pour risques	26 874 084,31	26 913 281,15
E	* Provisions pour charges	-	-
N	<u>ECARTS DE CONVERSION - PASSIF</u> (E)	-	-
T	* Augmentation des créances immobilisées	-	-
	* Diminution des dettes de financement	-	-
	TOTAL I (A+B+C+D+E)	585 861 659,04	554 727 248,09
	<u>DETTES DU PASSIF CIRCULANT</u> (F)	361 691 340,46	330 691 651,48
P	* Fournisseurs et comptes rattachés	254 964 372,29	216 710 494,52
A	* Clients créditeurs, avances et acomptes	16 513 455,12	11 463 986,52
S	* Personnel	3 078 235,83	2 829 889,17
S	* Organismes sociaux	6 520 842,89	7 812 940,07
I	* Etat	75 766 723,57	86 788 500,82
F	* Comptes d'associés	459 785,40	665 763,13
	* Autres créanciers	627 989,36	548 598,96
C	* Comptes de régularisation - Passif	3 759 936,00	3 871 478,29
I	AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (G)	5 417 628,78	8 801 167,26
R	ECARTS DE CONVERSION - PASSIF (Eléments circulants) (H)	50 950,70	958 732,95
C	TOTAL II (F+G+H)	367 159 919,94	340 451 551,69
T	<u>TRESORERIE - PASSIF</u>		
R	* Crédits d'escompte	-	-
E	* Crédits de trésorerie	265 998 025,82	318 573 254,06
S	* Banques (soldes créditeurs)	90 428 455,58	104 269 746,41
O	TOTAL III	356 426 481,40	422 843 000,47
	TOTAL GENERAL I + II + III	1 309 448 060,38	1 318 021 800,25

NEXANS MAROC
COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES (hors taxes)
 (modèle normal)

Exercice du : 01 - 01 - 2007 au : 31 - 12 - 2007

	NATURE	OPERATIONS		TOTAUX DE L'EXERCICE	TOTAUX DE L'EX. PRECEDENT
		Propres à l'exercice	Concernant les ex. précédents	31/12/2007	31/12/2006
		1	2	3 = 1 + 2	4
E X P L O I T A T I O N	I PRODUITS D'EXPLOITATION				
	* Ventes de marchandises (en l'état)	9 412 843,69	-	9 412 843,69	11 017 983,45
	* Ventes de biens et services produits	1 610 811 333,21	-	1 610 811 333,21	1 377 214 465,58
	Chiffre d'affaires	1 620 224 176,90	-	1 620 224 176,90	1 388 232 449,03
	* Variation de stocks de produits (+/-) (1)	31 300 853,68	-	31 300 853,68	23 721 616,62
	* Immos produites par l'entreprise pour elle-même	228 841,33	-	228 841,33	127 772,77
	* Subventions d'exploitation	-	-	-	-
	* Autres produits d'exploitation	398 700,00	135 729,64	534 429,64	941 354,11
	* Reprises d'exploitation ; transferts de charges	3 893 257,80	-	3 893 257,80	900 269,24
	TOTAL I	1 656 045 829,71	135 729,64	1 656 181 559,35	1 413 923 461,77
	II CHARGES D'EXPLOITATION				
	* Achats revendus (2) de marchandises	7 696 519,78	-	7 696 519,78	7 988 097,30
	* Achats consommés (2) de matières et fournitures	1 343 689 163,23	- 2 170 998,93	1 341 518 164,30	1 104 607 016,67
F I N A N C I E R	* Autres charges externes	91 651 849,75	- 118 200,09	91 533 649,66	81 047 165,43
	* Impôts et taxes	3 641 360,85	-	3 641 360,85	3 600 467,00
	* Charges de personnel	97 856 298,00	- 95 619,18	97 760 678,82	95 641 963,33
	* Autres charges d'exploitation	384 903,10	-	384 903,10	405 014,25
	* Dotations d'exploitation	34 530 633,86	-	34 530 633,86	34 707 376,01
	TOTAL II	1 579 450 728,57	- 2 384 818,20	1 577 065 910,37	1 327 997 099,99
	III RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			79 115 648,98	85 926 361,78
	IV PRODUITS FINANCIERS				
	* Produits des titres de participation et A.T.I.	1 498 104,00	-	1 498 104,00	-
	* Gains de change	6 462 665,35	-	6 462 665,35	4 783 491,78
	* Intérêts et autres produits financiers	136 977,98	-	136 977,98	119 537,10
	* Reprises financières ; transferts de charges	451 522,26	-	451 522,26	20 487,80
	TOTAL IV	8 549 269,59	-	8 549 269,59	4 923 516,68
	V CHARGES FINANCIERES				
N O N C O U R A N T	* Charges d'intérêts	21 094 276,54	-	21 094 276,54	17 673 955,77
	* Pertes de change	2 543 258,64	77 000,00	2 620 258,64	3 670 891,31
	* Autres charges financières	909 860,81	- 19 116,95	890 743,86	36 882,86
	* Dotations financières	804 964,78	-	804 964,78	451 522,26
	TOTAL V	25 352 360,77	57 883,05	25 410 243,82	21 833 252,20
	VI RESULTAT FINANCIER (IV - V)			- 16 860 974,23	- 16 909 735,52
	VII RESULTAT COURANT (III + VI)			62 254 674,75	69 016 626,26
	VIII PRODUITS NON-COURANTS				
	* Produits des cessions d'immobilisations	146 312,48	-	146 312,48	8 107 956,00
	* Subventions d'équilibre	-	-	-	-
	* Reprises sur subventions d'investissement	-	-	-	-
	* Autres produits non-courants	-	229 357,84	229 357,84	3 941 055,31
	* Reprises non-courantes ; transferts de charges	19 533 354,70	-	19 533 354,70	17 885 642,65
	TOTAL VIII	19 679 667,18	229 357,84	19 909 025,02	29 934 653,96
X I I I I	IX CHARGES NON-COURANTES				
	* V.N.A. des immobilisations cédées	153 816,53	-	153 816,53	1 494 603,91
	* Subventions accordées	-	-	-	-
	* Autres charges non-courantes	5 604 246,41	-	5 604 246,41	18 980 123,48
	* D.N.C. aux amortissements et aux provisions	13 979 300,00	-	13 979 300,00	23 180 645,00
	TOTAL IX	19 737 362,94	-	19 737 362,94	43 655 372,39
	X RESULTAT NON-COURANT (VIII - IX)			171 662,08	- 13 720 718,43
	XI RESULTAT AVANT IMPOTS (VII +/- X)			62 426 336,83	55 295 907,83
	XII IMPOTS SUR LES RESULTATS	15 188 700,00	-	15 188 700,00	19 507 200,00
	XIII RESULTAT NET (XI - XII)			47 237 636,83	35 788 707,83
	XIV TOTAL DES PRODUITS (I+IV+VIII)			1 684 639 853,96	1 448 781 632,41
	XV TOTAL DES CHARGES (II+V+IX+XII)			1 637 402 217,13	1 412 992 924,58
	XVI RESULTAT NET (XIV - XV)			47 237 636,83	35 788 707,83

(1) : Variation de stocks : stock final - stock initial ; augmentation (+) ; diminution (-)

(2) : Achats revendus ou consommés : achats - variation de stocks.

NEXANS MAROC
ETAT DES SOLDES DE GESTION (E.S.G.)
Exercice du : 01-01-2007 au : 31-12-2007
I - TABLEAU DE FORMATION DES RESULTATS (T.F.R.)

			31/12/2007	31/12/2006
	1	Ventes de marchandises (en l'état)	9 412 843,69	11 017 983,45
	2	- Achats revendus de marchandises	7 696 519,78	7 988 097,30
I	=	MARGE BRUTE SUR VENTES EN L'ETAT	1 716 323,91	3 029 886,15
II	+	PRODUCTION DE L'EXERCICE : (3+4+5)	1 642 341 028,22	1 401 063 854,97
	3	* Ventes de biens et services produits	1 610 811 333,21	1 377 214 465,58
	4	* Variation de stocks de produits	31 300 853,68	23 721 616,62
	5	* Immobilisations produites par l'entreprise pour elle même	228 841,33	127 772,77
III	-	CONSOMMATION DE L'EXERCICE : (6+7)	1 433 051 813,96	1 185 654 182,10
	6	* Achats consommés de matières et fournitures	1 341 518 164,30	1 104 607 016,67
	7	* Autres charges externes	91 533 649,66	81 047 165,43
IV	=	VALEUR AJOUTEE : (I + II - III)	211 005 538,17	218 439 559,02
	8	+ Subventions d'exploitation	-	-
	9	- Impôts et taxes	3 641 360,85	3 600 467,00
	10	- Charges de personnel	97 760 678,82	95 641 963,33
V	=	EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION (EBE)	109 603 498,50	119 197 128,69
	=	INSUFFISANCE BRUTE D'EXPLOITATION (IBE)	-	-
	11	+ Autres produits d'exploitation	534 429,64	941 354,11
	12	- Autres charges d'exploitation	384 903,10	405 014,25
	13	+ Reprises d'exploitation ; transferts de charges	3 893 257,80	900 269,24
	14	- Dotations d'exploitation	34 530 633,86	34 707 376,01
VI	=	RESULTAT D'EXPLOITATION (+ ou -)	79 115 648,98	85 926 361,78
VII	+/-	RESULTAT FINANCIER	- 16 860 974,23	- 16 909 735,52
VIII	=	RESULTAT COURANT (+ ou -)	62 254 674,75	69 016 626,26
IX	+/-	RESULTAT NON COURANT	171 662,08	- 13 720 718,43
	15	- Impôts sur les résultats	15 188 700,00	19 507 200,00
X	=	RESULTAT NET DE L'EXERCICE (+ ou -)	47 237 636,83	35 788 707,83

II - CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT (C.A.F.) - AUTOFINANCEMENT (A.F.)

	1	Résultat net de l'exercice :		
		* Bénéfice +	47 237 636,83	35 788 707,83
		* Perte -	-	-
	2	+ Dotations d'exploitation (1)	29 903 223,98	27 691 202,89
	3	+ Dotations financières (1)	-	-
	4	+ Dotations non courantes (1)	11 000 000,00	14 000 000,00
	5	- Reprises d'exploitation (2)	39 196,84	259 100,45
	6	- Reprises financières (2)	-	-
	7	- Reprises non courantes (2) (3)	11 359 389,04	6 188 173,41
	8	- Produits des cessions d'immobilisations	146 312,48	8 107 956,00
	9	+ Valeurs nettes d'amortissements des immo. Cédées	153 816,53	1 494 603,91
I		CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT (C.A.F.)	76 749 778,98	64 419 284,77
	10	- Distribution de bénéfices	15 704 640,00	13 461 120,00
II		AUTOFINANCEMENT (A.F.)	61 045 138,98	50 958 164,77

(1) A l'exclusion des dotations relatives aux actifs et passifs circulants et à la trésorerie

(2) A l'exclusion des reprises relatives aux actifs et passifs circulants et à la trésorerie

(3) Y compris reprises sur subventions d'investissement

NEXANS MAROC

TABLEAU DE FINANCEMENT DE L'EXERCICE

(modèle normal)

I. SYNTHÈSE DES MASSES DU BILAN

Exercice du : 01-01-2007 au : 31-12-2007 .

M A S S E S		31/12/2007 Exercice a	31/12/2006 Exercice préc. b	Variations (a-b)	
				Emplois c	Ressources d
1	Financement Permanent	585 861 659,04	554 727 248,09	-	ou 31 134 410,95
2	Moins Actif immobilisé	200 377 262,05	176 805 872,60	23 571 389,45	ou -
3	= FOND DE ROULEMENT FONCTIONNEL (A) (1 - 2)	385 484 396,99	377 921 375,49	→ -	ou 7 563 021,50
4	Actif circulant	1 103 095 256,12	1 132 558 255,77	-	ou 29 462 999,65
5	Moins Passif circulant	367 159 919,94	340 451 551,69	-	ou 26 708 368,25
6	= BESOIN DE FINANCEMENT GLOBAL (B) (4 - 5)	735 935 336,18	792 106 704,08	→ -	ou 56 171 367,90
7	TRESORERIE NETTE (ACTIF-PASSIF) = A-B	- 350 450 939,19	- 414 185 328,59	→ 63 734 389,40	ou -

II. EMPLOIS ET RESSOURCES

(en KMAD)

	EXERCICE - 31/12/2007		EX. PRECEDENT - 31/12/2006	
	EMPLOIS	RESSOURCES	EMPLOIS	RESSOURCES
I. RESSOURCES STABLES DE L'EXERCICE (FLUX)				
* AUTOFINANCEMENT (A)		61 045		50 958
* Capacité d'autofinancement		76 750		64 419
- Distribution de bénéfices		(15 705)		(13 461)
* CESSIONS ET REDUCTIONS D'IMMOBIL. (B)		628		9 406
* Produits de cessions d'immob. incorporelles		-		-
* Produits de cessions d'immob. corporelles		146		8 108
* Produits de cessions d'immob. Financières		-		-
* Récupérations sur créances immobilisées		482		1 298
* AUGMENT. DES CAPITAUX PROPRES & ASS. (C)		-		-
* Augmentation de capital, apports		-		-
* Subventions d'investissement		-		-
* AUGMENT. DES DETTES DE FINANCEMENT (D) (nettes de primes de remboursement)		-		-
TOTAL I - RESSOURCES STABLES (A+B+C+D)		61 673		60 364
II. EMPLOIS STABLES DE L'EXERCICE (FLUX)				
* ACQUISITIONS ET AUGMENT. DES IMMOB (E)	54 016		43 737	
* Acquisitions d'immob. incorporelles	158		1 474	
* Acquisitions d'immob. corporelles	44 371		40 467	
* Acquisitions d'immob. financières	8 954		833	
* Augmentation des créances immobilisées	533		963	
* REMBOURSEMENT DES CAPITAUX PROPRES (F)	-		-	
* REMB. DES DETTES DE FINANCEMENT (G)	-		-	
* EMPLOIS EN NON VALEURS (H)	94		-	
TOTAL II - EMPLOIS STABLES (E+F+G+H)	54 110		43 737	
III. VARIATION DU BESOIN DE FINANCEMENT GLOBAL (B.F.G.)	-	56 171	192 495	-
IV. VARIATION DE LA TRESORERIE	63 734	-	-	175 868
TOTAL GENERAL	117 844	117 844	236 232	236 232

b- Etats financiers relatifs à l'exercice 2006

NEXANS MAROC

Tableau n° 1

BILAN (actif)

(modèle normal)

Exercice clos le : 31 - 12 - 2006

	A C T I F	EXERCICE 2006			EX. PRECEDENT
		Brut	Amortissements et provisions	Net	31/12/2005 Net
	IMMOBILISATIONS EN NON VALEURS (A)	376 410,01	149 217,00	227 193,01	302 475,01
	* Frais préliminaires	-	-	-	-
A	* Charges à répartir sur plusieurs exercices	376 410,01	149 217,00	227 193,01	302 475,01
	* Primes de remboursement des obligations	-	-	-	-
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (B)	3 958 222,02	1 451 190,53	2 507 031,49	1 745 464,41
	* Immobilisations en recherche et développement	-	-	-	-
T	* Brevets, marques, droits et valeurs similaires	3 958 222,02	1 451 190,53	2 507 031,49	1 745 464,41
	* Fonds commercial	-	-	-	-
I	* Autres immobilisations incorporelles	-	-	-	-
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (C)	661 549 896,59	504 928 906,98	156 620 989,61	144 552 087,31
F	* Terrains	2 540 267,41	1 746 382,54	793 884,87	793 884,87
	* Constructions	117 499 158,85	91 805 399,05	25 693 759,80	26 700 700,17
	* Installations techniques, matériel et outillage	477 960 027,52	372 102 196,92	105 857 830,60	105 732 993,61
I	* Matériel de transport	22 114 778,75	19 343 325,44	2 771 453,31	2 615 137,05
M	* Mobilier, matériel de bureau et aménag. Divers	22 927 721,37	19 931 603,03	2 996 118,34	3 140 869,93
	* Autres immobilisations corporelles	-	-	-	-
O	* Immobilisations corporelles en cours	18 507 942,69	-	18 507 942,69	5 568 501,68
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (D)	18 920 658,49	1 470 000,00	17 450 658,49	16 953 169,39
I	* Prêts immobilisés	2 504 891,06	-	2 504 891,06	2 845 331,96
L	* Autres créances financières	703 368,58	-	703 368,58	698 868,58
I	* Titres de participation	15 712 398,85	1 470 000,00	14 242 398,85	13 408 968,85
S	* Autres titres immobilisés	-	-	-	-
E	ECARTS DE CONVERSION - ACTIF (E)	-	-	-	-
	* Diminution des créances immobilisées	-	-	-	-
	* Augmentation des dettes financières	-	-	-	-
	TOTAL I (A+B+C+D+E)	684 805 187,11	507 999 314,51	176 805 872,60	163 553 196,12
	STOCKS (F)	267 996 684,37	6 032 888,00	261 963 796,37	225 138 833,82
A	* Marchandises	1 479 052,16	-	1 479 052,16	779 102,28
C	* Matières et fournitures consommables	83 335 812,61	5 062 463,00	78 273 349,61	65 111 528,56
T	* Produits en cours	97 248 024,69	329 607,00	96 918 417,69	78 729 534,75
I	* Produits intermédiaires et produits résiduels	-	-	-	-
F	* Produits finis	85 933 794,91	640 818,00	85 292 976,91	80 518 668,23
	CREANCES DE L'ACTIF CIRCULANT (G)	901 066 469,45	30 923 532,31	870 142 937,14	631 517 372,77
C	* Fournisseurs débiteurs, avances et acomptes	2 673 016,52	-	2 673 016,52	2 086 073,27
I	* Clients et comptes rattachés	708 678 480,82	24 263 141,67	684 415 339,15	477 659 069,73
R	* Personnel	1 260 826,62	-	1 260 826,62	518 900,54
C	* Etat	173 200 252,16	-	173 200 252,16	148 204 368,49
U	* Comptes d'associés	-	-	-	-
L	* Autres débiteurs	15 101 112,32	6 660 390,64	8 440 721,68	3 010 910,83
A	* Comptes de régularisation - Actif	152 781,01	-	152 781,01	38 049,91
N	TITRES ET VALEURS DE PLACEMENT (H)	-	-	-	-
T	ECARTS DE CONVERSION - ACTIF (I)	451 522,26	-	451 522,26	20 487,80
	(Eléments circulants)	-	-	-	-
	TOTAL II (F+G+H+I)	1 169 514 676,08	36 956 420,31	1 132 558 255,77	856 676 694,39
	TRESORERIE - ACTIF				
R	* Chèques et valeurs à encaisser	4 040 340,63	-	4 040 340,63	52 935,30
E	* Banques, T.G. et C.C.P	4 534 572,09	-	4 534 572,09	5 403 650,45
S	* Caisses, régies d'avances et accreditifs	82 759,16	-	82 759,16	54 490,07
O	TOTAL III	8 657 671,88	-	8 657 671,88	5 511 075,82
	TOTAL GENERAL I + II + III	1 862 977 535,07	544 955 734,82	1 318 021 800,25	1 025 740 966,33

NEXANS MAROC
**B I L A N (passif)
(modèle normal)**

Exercice clos le : 31 - 12 - 2006

	P A S S I F	EXERCICE	EX. PRECEDENT 31/12/2005
	<u>CAPITAUX PROPRES</u>		
	* Capital social	224 352 000,00	224 352 000,00
	* moins : actionnaires, capital souscrit non appelé	-	-
F	Capital appelé	224 352 000,00	224 352 000,00
I	dont versé	224 352 000,00	224 352 000,00
N	* Prime d'émission, de fusion, d'apport	-	-
A	* Ecart de réévaluation	-	-
N	* Réserve légale	22 435 200,00	22 435 200,00
C	* Autres réserves	117 200 000,00	85 000 000,00
E	* Report à nouveau	102 611 535,67	111 431 074,12
M	* Résultats nets en instance d'affectation	-	-
E	* Résultat net de l'exercice	35 788 707,83	36 841 581,55
N	Total des capitaux propres (A)	502 387 443,50	480 059 855,67
T	<u>CAPITAUX PROPRES ASSIMILES</u> (B)	25 426 523,44	17 614 696,85
	* Subventions d'investissement	-	-
P	* Provisions réglementées	25 426 523,44	17 614 696,85
E	<u>DETTES DE FINANCEMENT</u> (C)	-	-
R	* Emprunts obligataires	-	-
M	* Autres dettes de financement	-	-
A	<u>PROVISIONS DURABLES POUR RISQUES ET CHARGES</u> (D)	26 913 281,15	27 172 381,60
N	* Provisions pour risques	26 913 281,15	27 172 381,60
E	* Provisions pour charges	-	-
N	<u>ECARTS DE CONVERSION - PASSIF</u> (E)	-	-
T	* Augmentation des créances immobilisées	-	-
	* Diminution des dettes de financement	-	-
	TOTAL I (A+B+C+D+E)	554 727 248,09	524 846 934,12
	<u>DETTES DU PASSIF CIRCULANT</u> (F)	330 691 651,48	256 697 785,98
P	* Fournisseurs et comptes rattachés	216 710 494,52	175 912 729,67
A	* Clients créditeurs, avances et acomptes	11 463 986,52	6 023 013,20
S	* Personnel	2 829 889,17	2 605 019,40
S	* Organismes sociaux	7 812 940,07	7 139 773,65
I	* Etat	86 788 500,82	61 210 695,74
F	* Comptes d'associés	665 763,13	522 680,33
	* Autres créanciers	548 598,96	1 872 045,31
C	* Comptes de régularisation - Passif	3 871 478,29	1 411 828,68
I	AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (G)	8 801 167,26	20 487,80
R	ECARTS DE CONVERSION - PASSIF (Eléments circulants) (H)	958 732,95	346 887,59
C	TOTAL II (F+G+H)	340 451 551,69	257 065 161,37
T	<u>TRESORERIE - PASSIF</u>		
R	* Crédits d'escompte	-	-
E	* Crédits de trésorerie	318 573 254,06	174 279 009,70
S	* Banques (soldes créditeurs)	104 269 746,41	69 549 861,14
O	TOTAL III	422 843 000,47	243 828 870,84
	TOTAL GENERAL I + II + III	1 318 021 800,25	1 025 740 966,33

NEXANS MAROC

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES (hors taxes)
(modèle normal)

Exercice du : 01 - 01 - 2006 au : 31 - 12 - 2006

	N A T U R E	O P E R A T I O N S		TOTAUX DE L'EXERCICE 3 = 1 + 2	TOTAUX DE L'EXERCICE PRECEDENT 4
		Propres à l'exercice 1	Concernant les ex. précédents 2		
E X P L O I T A T I O N	I PRODUITS D'EXPLOITATION				
	* Ventes de marchandises (en l'état)	11 017 983,45	-	11 017 983,45	1 431 666,88
	* Ventes de biens et services produits	1 377 142 180,58	72 285,00	1 377 214 465,58	900 610 137,85
	Chiffre d'affaires	1 388 160 164,03	72 285,00	1 388 232 449,03	902 041 804,73
	* Variation de stocks de produits (+/-) (1)	23 721 616,62	-	23 721 616,62	45 337 021,28
	* Immos produites par l'entreprise pour elle-même	127 772,77	-	127 772,77	432 946,40
	* Subventions d'exploitation	-	-	-	-
	* Autres produits d'exploitation	474 000,00	467 354,11	941 354,11	522 709,00
	* Reprises d'exploitation ; transferts de charges	900 269,24	-	900 269,24	452 502,64
	TOTAL I	1 413 383 822,66	539 639,11	1 413 923 461,77	948 786 984,05
	II CHARGES D'EXPLOITATION				
	* Achats revendus (2) de marchandises	7 988 097,30	-	7 988 097,30	1 180 239,42
	* Achats consommés (2) de matières et fournitures	1 105 250 300,01	(643 283,34)	1 104 607 016,67	697 900 294,66
	* Autres charges externes	82 236 385,62	(1 189 220,19)	81 047 165,43	70 160 053,32
	* Impôts et taxes	3 600 119,20	347,80	3 600 467,00	3 529 068,21
	* Charges de personnel	95 532 358,10	109 605,23	95 641 963,33	85 527 909,06
	* Autres charges d'exploitation	367 514,25	37 500,00	405 014,25	381 182,40
	* Dotations d'exploitation	34 707 376,01	-	34 707 376,01	29 707 526,29
	TOTAL II	1 329 682 150,49	(1 685 050,50)	1 327 997 099,99	888 386 273,36
F I N A N C I E R	III RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			85 926 361,78	60 400 710,69
	IV PRODUITS FINANCIERS				
	* Produits des titres de participation et A.T.I.	-	-	-	602 840,00
	* Gains de change	4 739 688,95	43 802,83	4 783 491,78	3 085 687,41
	* Intérêts et autres produits financiers	119 537,10	-	119 537,10	169 245,33
	* Reprises financières ; transferts de charges	20 487,80	-	20 487,80	398 705,96
	TOTAL IV	4 879 713,85	43 802,83	4 923 516,68	4 256 478,70
	V CHARGES FINANCIERES				
	* Charges d'intérêts	17 857 620,69	(183 664,92)	17 673 955,77	7 649 683,83
	* Pertes de change	3 635 458,62	35 432,69	3 670 891,31	2 496 386,89
	* Autres charges financières	32 882,86	4 000,00	36 882,86	1 323,69
	* Dotations financières	451 522,26	-	451 522,26	20 487,80
	TOTAL V	21 977 484,43	(144 232,23)	21 833 252,20	10 167 882,21
	VI RESULTAT FINANCIER (IV - V)			(16 909 735,52)	(5 911 403,51)
	VII RESULTAT COURANT (III + VI)			69 016 626,26	54 489 307,18
N O N C O U R A N T	VIII PRODUITS NON-COURANTS				
	* Produits des cessions d'immobilisations	8 107 956,00	-	8 107 956,00	37 000,00
	* Subventions d'équilibre	-	-	-	-
	* Reprises sur subventions d'investissement	-	-	-	-
	* Autres produits non-courants	3 941 055,31	-	3 941 055,31	15 050,00
	* Reprises non-courantes ; transferts de charges	17 885 642,65	-	17 885 642,65	10 176 082,79
	TOTAL VIII	29 934 653,96	-	29 934 653,96	10 228 132,79
	IX CHARGES NON-COURANTES				
	* V.N.A des immobilisations cédées	1 494 603,91	-	1 494 603,91	1 467,00
	* Subventions accordées	-	-	-	-
	* Autres charges non-courantes	18 610 706,75	369 416,73	18 980 123,48	3 103 321,42
	* D.N.C. aux amortissements et aux provisions	23 180 645,00	-	23 180 645,00	10 910 000,00
	TOTAL IX	43 285 955,66	369 416,73	43 655 372,39	14 014 788,42
	X RESULTAT NON-COURANT (VIII - IX)			(13 720 718,43)	(3 786 655,63)
	XI RESULTAT AVANT IMPOTS (VII +/- X)			55 295 907,83	50 702 651,55
	XII IMPOTS SUR LES RESULTATS	19 507 200,00	-	19 507 200,00	13 861 070,00
	XIII RESULTAT NET (XI - XII)			35 788 707,83	36 841 581,55
XIV	TOTAL DES PRODUITS (I+IV+VIII)			1 448 781 632,41	963 271 595,54
XV	TOTAL DES CHARGES (II+V+IX+XII)			1 412 992 924,58	926 430 013,99
XVI	RESULTAT NET (XIV - XV)			35 788 707,83	36 841 581,55

(1) : Variation de stocks : stock final - stock initial ; augmentation (+) ; diminution (-)

(2) : Achats revendus ou consommés : achats - variation de stocks.

NEXANS MAROC
ETAT DES SOLDES DE GESTION (E.S.G.)
Exercice du : 01-01-2006 au : 31-12-2006
I - TABLEAU DE FORMATION DES RESULTATS (T.F.R.)

				EXERCICE	EXERCICE PREC.
	1		Ventes de marchandises (en l'état)	11 017 983,45	1 431 666,88
	2	-	Achats revendus de marchandises	7 988 097,30	1 180 239,42
I		=	MARGE BRUTE SUR VENTES EN L'ETAT	3 029 886,15	251 427,46
II		+	PRODUCTION DE L'EXERCICE : (3+4+5)	1 401 063 854,97	946 380 105,53
	3		* Ventes de biens et services produits	1 377 214 465,58	900 610 137,85
	4		* Variation de stocks de produits	23 721 616,62	45 337 021,28
	5		* Immobilisations produites par l'entreprise pour elle même	127 772,77	432 946,40
III		-	CONSOMMATION DE L'EXERCICE : (6+7)	1 185 654 182,10	768 060 347,98
	6		* Achats consommés de matières et fournitures	1 104 607 016,67	697 900 294,66
	7		* Autres charges externes	81 047 165,43	70 160 053,32
IV		=	VALEUR AJOUTEE : (I + II - III)	218 439 559,02	178 571 185,01
	8	+	Subventions d'exploitation	-	-
	9	-	Impôts et taxes	3 600 467,00	3 529 068,21
	10	-	Charges de personnel	95 641 963,33	85 527 909,06
V		=	EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION (EBE)	119 197 128,69	89 514 207,74
		=	INSUFFISANCE BRUTE D'EXPLOITATION (IBE)	-	-
	11	+	Autres produits d'exploitation	941 354,11	522 709,00
	12	-	Autres charges d'exploitation	405 014,25	381 182,40
	13	+	Reprises d'exploitation ; transferts de charges	900 269,24	452 502,64
	14	-	Dotations d'exploitation	34 707 376,01	29 707 526,29
VI		=	RESULTAT D'EXPLOITATION (+ ou -)	85 926 361,78	60 400 710,69
VII		+/-	RESULTAT FINANCIER	(16 909 735,52)	(5 911 403,51)
VIII		=	RESULTAT COURANT (+ ou -)	69 016 626,26	54 489 307,18
IX		+/-	RESULTAT NON COURANT	(13 720 718,43)	(3 786 655,63)
	15	-	Impôts sur les résultats	19 507 200,00	13 861 070,00
X		=	RESULTAT NET DE L'EXERCICE (+ ou -)	35 788 707,83	36 841 581,55

II - CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT (C.A.F.) - AUTOFINANCEMENT (A.F.)

	1		Résultat net de l'exercice :		
			* Bénéfice +	35 788 707,83	36 841 581,55
			* Perte -	-	-
	2	+	Dotations d'exploitation (1)	27 691 202,89	28 396 926,60
	3	+	Dotations financières (1)	-	-
	4	+	Dotations non courantes (1)	14 000 000,00	10 862 000,00
	5	-	Reprises d'exploitation (2)	259 100,45	-
	6	-	Reprises financières (2)	-	-
	7	-	Reprises non courantes (2) (3)	6 188 173,41	10 176 082,79
	8	-	Produits des cessions d'immobilisations	8 107 956,00	37 000,00
	9	+	Valeurs nettes d'amortissements des immo. Cédées	1 494 603,91	1 467,00
I			CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT (C.A.F.)	64 419 284,77	65 888 892,36
	10	-	Distribution de bénéfices	13 461 120,00	13 461 120,00
II			AUTOFINANCEMENT (A.F.)	50 958 164,77	52 427 772,36

(1) A l'exclusion des dotations relatives aux actifs et passifs circulants et à la trésorerie

(2) A l'exclusion des reprises relatives aux actifs et passifs circulants et à la trésorerie

(3) Y compris reprises sur subventions d'investissement

NEXANS MAROC
TABLEAU DE FINANCEMENT DE L'EXERCICE
(modèle normal)
I. SYNTHÈSE DES MASSES DU BILAN
Exercice du : 01-01-2006 au : 31-12-2006 .

M A S S E S		Exercice a	Exercice préc. b	Variations (a-b)	
				Emplois c	Ressources d
1	Financement Permanent	554 727 248,09	524 846 934,12	-	29 880 313,97
2	Moins Actif immobilisé	176 805 872,60	163 553 196,12	13 252 676,48	-
3	= FONDS DE ROULEMENT FONCTIONNEL (A) (1 - 2)	377 921 375,49	361 293 738,00	-	16 627 637,49
4	Actif circulant	1 132 558 255,77	856 676 694,39	275 881 561,38	-
5	Moins Passif circulant	340 451 551,69	257 065 161,37	-	83 386 390,32
6	= BESOIN DE FINANCEMENT GLOBAL (B) (4 - 5)	792 106 704,08	599 611 533,02	192 495 171,06	-
7	TRESORERIE NETTE (ACTIF-PASSIF) = A-B	(414 185 328,59)	(238 317 795,02)	-	175 867 533,57

II . EMPLOIS ET RESSOURCES
(en KMAD)

	EXERCICE		EXERCICE PRECEDENT	
	EMPLOIS	RESSOURCES	EMPLOIS	RESSOURCES
I . RESSOURCES STABLES DE L'EXERCICE (FLUX)				
* AUTOFINANCEMENT (A)		50 958		52 428
* Capacité d'autofinancement		64 419		65 889
- Distribution de bénéfices		(13 461)		(13 461)
* CESSIONS ET REDUCTIONS D'IMMOBIL. (B)		9 406		973
* Produits de cessions d'immob. incorporelles		-		-
* Produits de cessions d'immob. corporelles		8 108		37
* Produits de cessions d'immob. Financières		-		-
* Récupérations sur créances immobilisées		1 298		936
* AUGMENT. DES CAPITAUX PROPRES & ASS. (C)		-		-
* Augmentation de capital, apports		-		-
* Subventions d'investissement		-		-
* AUGMENT. DES DETTES DE FINANCEMENT (D) (nettes de primes de remboursement)		-		-
TOTAL I - RESSOURCES STABLES (A+B+C+D)		60 364		53 401
II . EMPLOIS STABLES DE L'EXERCICE (FLUX)				
* ACQUISITIONS ET AUGMENT. DES IMMOB (E)	43 737		34 494	
* Acquisitions d'immob. incorporelles	1 474		875	
* Acquisitions d'immob. corporelles	40 467		33 017	
* Acquisitions d'immob. financières	833		-	
* Augmentation des créances immobilisées	963		602	
* REMBOURSEMENT DES CAPITAUX PROPRES (F)	-		-	
* REMB. DES DETTES DE FINANCEMENT (G)	-		-	
* EMPLOIS EN NON VALEURS (H)	-		96	
TOTAL II - EMPLOIS STABLES (E+F+G+H)	43 737		34 590	
III . VARIATION DU BESOIN DE FINANCEMENT GLOBAL (B.F.G.)	192 495	-	138 817	-
IV . VARIATION DE LA TRESORERIE	-	175 868	-	120 006
TOTAL GENERAL	236 232	236 232	173 407	173 407

↗ Augmentation
 ↘ Diminution

c- Etats financiers relatifs à l'exercice 2005

NEXANS MAROC

B I L A N (actif)

(modèle normal)

Exercice clos le : 31 - 12 - 2005

	A C T I F	E X E R C I C E			EX. PRECEDENT
		Brut	Amortissements et provisions	Net	31/12/2004 Net
	IMMOBILISATIONS EN NON VALEURS (A)	376 410,01	73 935,00	302 475,01	280 843,41
	* Frais préliminaires	-	-	-	-
A	* Charges à répartir sur plusieurs exercices	376 410,01	73 935,00	302 475,01	280 843,41
	* Primes de remboursement des obligations	-	-	-	-
C	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (B)	3 888 530,05	2 143 065,64	1 745 464,41	1 305 073,54
	* Immobilisations en recherche et développement	-	-	-	-
T	* Brevets, marques, droits et valeurs similaires	3 888 530,05	2 143 065,64	1 745 464,41	1 305 073,54
	* Fonds commercial	-	-	-	-
I	* Autres immobilisations incorporelles	-	-	-	-
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (C)	629 938 544,15	485 386 456,84	144 552 087,31	139 248 885,46
F	* Terrains	2 540 267,41	1 746 382,54	793 884,87	793 884,87
	* Constructions	119 205 460,21	92 504 760,04	26 700 700,17	27 989 658,16
	* Installations techniques, matériel et outillage	459 044 261,51	353 311 267,90	105 732 993,61	96 364 660,39
I	* Matériel de transport	21 552 441,13	18 937 304,08	2 615 137,05	2 527 708,92
M	* Mobilier, matériel de bureau et aménag. Divers	22 027 612,21	18 886 742,28	3 140 869,93	3 235 243,71
M	* Autres immobilisations corporelles	-	-	-	-
O	* Immobilisations corporelles en cours	5 568 501,68	-	5 568 501,68	8 337 729,41
B	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (D)	18 423 169,39	1 470 000,00	16 953 169,39	17 286 926,12
I	* Prêts immobilisés	2 845 331,96	-	2 845 331,96	3 361 268,69
L	* Autres créances financières	698 868,58	-	698 868,58	516 688,58
I	* Titres de participation	14 878 968,85	1 470 000,00	13 408 968,85	13 408 968,85
S	* Autres titres immobilisés	-	-	-	-
E	ECARTS DE CONVERSION - ACTIF (E)	-		-	-
	* Diminution des créances immobilisées	-		-	-
	* Augmentation des dettes financières	-		-	-
	TOTAL I (A+B+C+D+E)	652 626 653,60	489 073 457,48	163 553 196,12	158 121 728,53
	STOCKS (F)	228 789 833,82	3 651 000,00	225 138 833,82	166 748 223,44
A	* Marchandises	779 102,28	-	779 102,28	585 811,96
C	* Matières et fournitures consommables	68 550 528,56	3 439 000,00	65 111 528,56	52 259 229,78
T	* Produits en cours	78 729 534,75	-	78 729 534,75	56 274 458,15
I	* Produits intermédiaires et produits résiduels	-	-	-	-
F	* Produits finis	80 730 668,23	212 000,00	80 518 668,23	57 628 723,55
	CREANCES DE L'ACTIF CIRCULANT (G)	669 253 292,17	37 735 919,40	631 517 372,77	502 728 811,50
C	* Fournisseurs débiteurs, avances et acomptes	2 086 073,27	-	2 086 073,27	145 910,45
I	* Clients et comptes rattachés	508 734 598,49	31 075 528,76	477 659 069,73	409 647 956,73
R	* Personnel	518 900,54	-	518 900,54	475 090,15
C	* Etat	148 204 368,49	-	148 204 368,49	90 403 685,87
U	* Comptes d'associés	-	-	-	-
L	* Autres débiteurs	9 671 301,47	6 660 390,64	3 010 910,83	2 035 858,24
A	* Comptes de régularisation - Actif	38 049,91	-	38 049,91	20 310,06
N	TITRES ET VALEURS DE PLACEMENT (H)	-	-	-	-
T	ECARTS DE CONVERSION - ACTIF (I)	20 487,80		20 487,80	398 705,96
	(Eléments circulants)				
	TOTAL II (F+G+H+I)	898 063 613,79	41 386 919,40	856 676 694,39	669 875 740,90
T	TRESORERIE - ACTIF				
R	* Chèques et valeurs à encaisser	52 935,30	-	52 935,30	-
E	* Banques, T.G. et C.C.P	5 403 650,45	-	5 403 650,45	22 508 921,81
S	* Caisses, régies d'avances et accreditifs	54 490,07	-	54 490,07	57 642,95
O	TOTAL III	5 511 075,82	-	5 511 075,82	22 566 564,76
	TOTAL GENERAL I + II + III	1 556 201 343,21	530 460 376,88	1 025 740 966,33	850 564 034,19

NEXANS MAROC
B I L A N (passif)
(modèle normal)

Exercice clos le : 31 - 12 - 2005

	P A S S I F	EXERCICE	EX. PRECEDENT 31/12/2004
	<u>CAPITAUX PROPRES</u>		
	* Capital social	224 352 000,00	224 352 000,00
	* moins : actionnaires, capital souscrit non appelé	-	-
	Capital appelé	224 352 000,00	224 352 000,00
	dont versé	224 352 000,00	224 352 000,00
	* Prime d'émission, de fusion, d'apport	-	-
	* Ecart de réévaluation	-	-
	* Réserve légale	22 435 200,00	22 435 200,00
	* Autres réserves	85 000 000,00	85 000 000,00
	* Report à nouveau	111 431 074,12	105 028 243,69
	* Résultats nets en instance d'affectation	-	-
	* Résultat net de l'exercice	36 841 581,55	19 863 950,43
	Total des capitaux propres (A)	480 059 855,67	456 679 394,12
	<u>CAPITAUX PROPRES ASSIMILES</u> (B)	17 614 696,85	17 440 779,64
	* Subventions d'investissement	-	-
	* Provisions réglementées	17 614 696,85	17 440 779,64
	<u>DETTES DE FINANCEMENT</u> (C)	-	-
	* Emprunts obligataires	-	-
	* Autres dettes de financement	-	-
	<u>PROVISIONS DURABLES POUR RISQUES ET CHARGES</u> (D)	27 172 381,60	26 485 054,77
	* Provisions pour risques	27 172 381,60	26 485 054,77
	* Provisions pour charges	-	-
	<u>ECARTS DE CONVERSION - PASSIF</u> (E)	-	-
	* Augmentation des créances immobilisées	-	-
	* Diminution des dettes de financement	-	-
	TOTAL I (A+B+C+D+E)	524 846 934,12	500 605 228,53
	<u>DETTES DU PASSIF CIRCULANT</u> (F)	256 697 785,98	208 365 555,14
	* Fournisseurs et comptes rattachés	175 912 729,67	141 595 448,57
	* Clients créditeurs, avances et acomptes	6 023 013,20	7 268 183,20
	* Personnel	2 605 019,40	3 187 339,65
	* Organismes sociaux	7 139 773,65	11 444 071,02
	* Etat	61 210 695,74	42 435 772,96
	* Comptes d'associés	522 680,33	427 791,13
	* Autres créanciers	1 872 045,31	1 768 715,39
	* Comptes de régularisation - Passif	1 411 828,68	238 233,22
	AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (G)	20 487,80	398 705,96
	ECARTS DE CONVERSION - PASSIF (Eléments circulants) (H)	346 887,59	316 586,97
	TOTAL II (F+G+H)	257 065 161,37	209 080 848,07
	<u>TRESORERIE - PASSIF</u>		
	* Crédits d'escompte	-	-
	* Crédits de trésorerie	174 279 009,70	126 906 229,82
	* Banques (soldes créditeurs)	69 549 861,14	13 971 727,77
	TOTAL III	243 828 870,84	140 877 957,59
	TOTAL GENERAL I + II + III	1 025 740 966,33	850 564 034,19

NEXANS MAROC

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES (hors taxes)
(modèle normal)

Exercice du : 01 - 01 - 2005 au : 31 - 12 - 2005

	N A T U R E	O P E R A T I O N S		TOTAUX DE L'EXERCICE 3 = 1 + 2	TOTAUX DE L'EXERCICE PRECEDENT 4
		Propres à l'exercice 1	Concernant les ex. précédents 2		
E X P L O I T A T I O N	I				
	PRODUITS D'EXPLOITATION				
	* Ventes de marchandises (en l'état)	1 431 666,88	-	1 431 666,88	2 750 376,85
	* Ventes de biens et services produits	899 574 697,85	1 035 440,00	900 610 137,85	770 132 073,15
	Chiffre d'affaires	901 006 364,73	1 035 440,00	902 041 804,73	772 882 450,00
	* Variation de stocks de produits (+/-) (1)	45 337 021,28	-	45 337 021,28	36 230 024,49
	* Immos produites par l'entreprise pour elle-même	432 946,40	-	432 946,40	103 638,72
	* Subventions d'exploitation	-	-	-	-
	* Autres produits d'exploitation	509 709,00	13 000,00	522 709,00	630 958,98
	* Reprises d'exploitation ; transferts de charges	452 502,64	-	452 502,64	1 087 695,20
	TOTAL I	947 738 544,05	1 048 440,00	948 786 984,05	810 934 767,39
	II				
	CHARGES D'EXPLOITATION				
F I N A N C I E R	* Achats revendus (2) de marchandises	1 180 239,42	-	1 180 239,42	2 286 281,60
	* Achats consommés (2) de matières et fournitures	699 248 521,32	(1 348 226,66)	697 900 294,66	582 664 525,79
	* Autres charges externes	70 050 931,63	109 121,69	70 160 053,32	63 635 258,93
	* Impôts et taxes	3 525 939,01	3 129,20	3 529 068,21	3 500 705,09
	* Charges de personnel	89 306 922,41	(3 779 013,35)	85 527 909,06	89 634 986,24
	* Autres charges d'exploitation	381 182,40	-	381 182,40	3 506 269,00
	* Dotations d'exploitation	29 707 526,29	-	29 707 526,29	33 321 670,30
	TOTAL II	893 401 262,48	(5 014 989,12)	888 386 273,36	778 549 696,95
	III				
	RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			60 400 710,69	32 385 070,44
	IV				
	PRODUITS FINANCIERS				
	* Produits des titres de participation et A.T.I.	602 840,00	-	602 840,00	-
	* Gains de change	3 085 687,41	-	3 085 687,41	1 752 833,07
	* Intérêts et autres produits financiers	169 245,33	-	169 245,33	527 276,45
	* Reprises financières ; transferts de charges	398 705,96	-	398 705,96	275 482,67
	TOTAL IV	4 256 478,70	-	4 256 478,70	2 555 592,19
N O N C O U R A N T	V				
	CHARGES FINANCIERES				
	* Charges d'intérêts	7 558 292,88	91 390,95	7 649 683,83	3 782 390,60
	* Pertes de change	2 496 386,89	-	2 496 386,89	1 299 513,89
	* Autres charges financières	1 323,69	-	1 323,69	668,57
	* Dotations financières	20 487,80	-	20 487,80	398 705,96
	TOTAL V	10 076 491,26	91 390,95	10 167 882,21	5 481 279,02
	VI				
	RESULTAT FINANCIER (IV - V)			(5 911 403,51)	(2 925 686,83)
	VII				
	RESULTAT COURANT (III + VI)			54 489 307,18	29 459 383,61
	VIII				
	PRODUITS NON-COURANTS				
	* Produits des cessions d'immobilisations	37 000,00	-	37 000,00	240 000,00
X I I I	* Subventions d'équilibre	-	-	-	-
	* Reprises sur subventions d'investissement	-	-	-	-
	* Autres produits non-courants	6 338,00	8 712,00	15 050,00	417 506,81
	* Reprises non-courantes ; transferts de charges	10 176 082,79	-	10 176 082,79	10 524 784,58
	TOTAL VIII	10 219 420,79	8 712,00	10 228 132,79	11 182 291,39
	IX				
	CHARGES NON-COURANTES				
	* V.N.A des immobilisations cédées	1 467,00	-	1 467,00	129 807,83
	* Subventions accordées	-	-	-	-
	* Autres charges non-courantes	3 602 137,37	(498 815,95)	3 103 321,42	5 231 042,74
	* D.N.C. aux amortissements et aux provisions	10 910 000,00	-	10 910 000,00	6 950 000,00
	TOTAL IX	14 513 604,37	(498 815,95)	14 014 788,42	12 310 850,57
	X				
	RESULTAT NON-COURANT (VIII - IX)			(3 786 655,63)	(1 128 559,18)
X I I I	XI				
	RESULTAT AVANT IMPOTS (VII +/- X)			50 702 651,55	28 330 824,43
	XII				
	IMPOTS SUR LES RESULTATS	13 861 070,00	-	13 861 070,00	8 466 874,00
X I I I	XIII				
	RESULTAT NET (XI - XII)			36 841 581,55	19 863 950,43
XIV		TOTAL DES PRODUITS (I+IV+VIII)		963 271 595,54	824 672 650,97
X V		TOTAL DES CHARGES (II+V+IX+XII)		926 430 013,99	804 808 700,54
XVI		RESULTAT NET (XIV - XV)		36 841 581,55	19 863 950,43

(1) : Variation de stocks : stock final - stock initial ; augmentation (+) ; diminution (-)

(2) : Achats revendus ou consommés : achats - variation de stocks.

NEXANS MAROC

ETAT DES SOLDES DE GESTION (E.S.G.)

Exercice du : 01-01-2005 au : 31-12-2005

I - TABLEAU DE FORMATION DES RESULTATS (T.F.R.)

				EXERCICE	EXERCICE PREC.
	1		Ventes de marchandises (en l'état)	1 431 666,88	2 750 376,85
	2	-	Achats revendus de marchandises	1 180 239,42	2 286 281,60
I		=	MARGE BRUTE SUR VENTES EN L'ETAT	251 427,46	464 095,25
II		+	PRODUCTION DE L'EXERCICE : (3+4+5)	946 380 105,53	806 465 736,36
	3		* Ventes de biens et services produits	900 610 137,85	770 132 073,15
	4		* Variation de stocks de produits	45 337 021,28	36 230 024,49
	5		* Immobilisations produites par l'entreprise pour elle même	432 946,40	103 638,72
III		-	CONSOMMATION DE L'EXERCICE : (6+7)	768 060 347,98	646 299 784,72
	6		* Achats consommés de matières et fournitures	697 900 294,66	582 664 525,79
	7		* Autres charges externes	70 160 053,32	63 635 258,93
IV		=	VALEUR AJOUTEE : (I + II - III)	178 571 185,01	160 630 046,89
	8	+	Subventions d'exploitation	-	-
	9	-	Impôts et taxes	3 529 068,21	3 500 705,09
	10	-	Charges de personnel	85 527 909,06	89 634 986,24
V		=	EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION (EBE)	89 514 207,74	67 494 355,56
		=	INSUFFISANCE BRUTE D'EXPLOITATION (IBE)	-	-
	11	+	Autres produits d'exploitation	522 709,00	630 958,98
	12	-	Autres charges d'exploitation	381 182,40	3 506 269,00
	13	+	Reprises d'exploitation ; transferts de charges	452 502,64	1 087 695,20
	14	-	Dotations d'exploitation	29 707 526,29	33 321 670,30
VI		=	RESULTAT D'EXPLOITATION (+ ou -)	60 400 710,69	32 385 070,44
VII		+/-	RESULTAT FINANCIER	(5 911 403,51)	(2 925 686,83)
VIII		=	RESULTAT COURANT (+ ou -)	54 489 307,18	29 459 383,61
IX		+/-	RESULTAT NON COURANT	(3 786 655,63)	(1 128 559,18)
	15	-	Impôts sur les résultats	13 861 070,00	8 466 874,00
X		=	RESULTAT NET DE L'EXERCICE (+ ou -)	36 841 581,55	19 863 950,43

II - CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT (C.A.F.) - AUTOFINANCEMENT (A.F.)

	1		Résultat net de l'exercice :		
			* Bénéfice +	36 841 581,55	19 863 950,43
			* Perte -	-	-
	2	+	Dotations d'exploitation (1)	28 396 926,60	32 541 566,99
	3	+	Dotations financières (1)	-	-
	4	+	Dotations non courantes (1)	10 862 000,00	6 950 000,00
	5	-	Reprises d'exploitation (2)	-	284 665,76
	6	-	Reprises financières (2)	-	-
	7	-	Reprises non courantes (2) (3)	10 176 082,79	10 488 784,58
	8	-	Produits des cessions d'immobilisations	37 000,00	240 000,00
	9	+	Valeurs nettes d'amortissements des immo. Cédées	1 467,00	129 807,83
I			CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT (C.A.F.)	65 888 892,36	48 471 874,91
	10	-	Distribution de bénéfices	13 461 120,00	11 217 600,00
II			AUTOFINANCEMENT (A.F.)	52 427 772,36	37 254 274,91

(1) A l'exclusion des dotations relatives aux actifs et passifs circulants et à la trésorerie

(2) A l'exclusion des reprises relatives aux actifs et passifs circulants et à la trésorerie

(3) Y compris reprises sur subventions d'investissement

NEXANS MAROC

TABLEAU DE FINANCEMENT DE L'EXERCICE

(*modèle normal*)

I. SYNTHÈSE DES MASSES DU BILAN

Exercice du : 01-01-2005 au : 31-12-2005 .

M A S S E S		Exercice a	Exercice préc. b	Variations (a-b)	
				Emplois c	Ressources d
1	Financement Permanent	524 846 934,12	500 605 228,53	-	ou 24 241 705,59
2	Moins Actif immobilisé	163 553 196,12	158 121 728,53	5 431 467,59	ou -
3	= FONDS DE ROULEMENT FONCTIONNEL (A) (1 - 2)	361 293 738,00	342 483 500,00	-	ou 18 810 238,00
4	Actif circulant	856 676 694,39	669 875 740,90	186 800 953,49	ou -
5	Moins Passif circulant	257 065 161,37	209 080 848,07	-	ou 47 984 313,30
6	= BESOIN DE FINANCEMENT GLOBAL (B) (4 - 5)	599 611 533,02	460 794 892,83	138 816 640,19	ou -
7	TRESORERIE NETTE (ACTIF-PASSIF) = A-B	(238 317 795,02)	(118 311 392,83)	-	ou 120 006 402,19

II. EMPLOIS ET RESSOURCES

(*en KMAD*)

	EXERCICE		EXERCICE PRECEDENT	
	EMPLOIS	RESSOURCES	EMPLOIS	RESSOURCES
I. RESSOURCES STABLES DE L'EXERCICE (FLUX)				
* AUTOFINANCEMENT (A)		52 428		37 254
* Capacité d'autofinancement		65 889		48 472
- Distribution de bénéfices		(13 461)		(11 218)
* CESSIONS ET REDUCTIONS D'IMMOBIL. (B)		973		1 320
* Produits de cessions d'immob. incorporelles		-		-
* Produits de cessions d'immob. corporelles		37		235
* Produits de cessions d'immob. Financières		-		5
* Récupérations sur créances immobilisées		936		1 080
* AUGMENT. DES CAPITAUX PROPRES & ASS. (C)		-		-
* Augmentation de capital, apports		-		-
* Subventions d'investissement		-		-
* AUGMENT. DES DETTES DE FINANCEMENT (D)		-		-
(nettes de primes de remboursement)				
TOTAL I - RESSOURCES STABLES (A+B+C+D)		53 401		38 574
II. EMPLOIS STABLES DE L'EXERCICE (FLUX)				
* ACQUISITIONS ET AUGMENT. DES IMMOB (E)	34 494		17 894	
* Acquisitions d'immob. incorporelles	875		1 037	
* Acquisitions d'immob. corporelles	33 017		15 637	
* Acquisitions d'immob. financières	-		-	
* Augmentation des créances immobilisées	602		1 220	
* REMBOURSEMENT DES CAPITAUX PROPRES (F)	-		-	
* REMB. DES DETTES DE FINANCEMENT (G)	-		-	
* EMPLOIS EN NON VALEURS (H)	96		292	
TOTAL II - EMPLOIS STABLES (E+F+G+H)	34 590		18 186	
III. VARIATION DU BESOIN DE FINANCEMENT GLOBAL (B.F.G.)	138 817	-	71 443	-
IV. VARIATION DE LA TRESORERIE	-	120 006	-	51 055
TOTAL GENERAL	173 407	173 407	89 629	89 629

↗ Augmentation
↘ Diminution

e- ETIC

Nexans Maroc

E . T . I . C

Tableau n° A 2 :

ETAT DES DEROGATIONS

AU 31 - 12 - 2007

INDICATION DES DEROGATIONS	JUSTIFICATION DES DEROGATIONS	INFLUENCE DES DEROGATIONS SUR LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS
I- Dérogations aux principes comptables fondamentaux	<u>N é a n t</u>	
II- Dérogations aux méthodes d'évaluation	<u>N é a n t</u>	
III- Dérogations aux règles d'établissement et de présentation des états de synthèse	<u>N é a n t</u>	

Nexans Maroc
E . T . I . C
Tableau n° A 3 :
ETAT DES CHANGEMENTS DE METHODES
AU 31 - 12 - 2007

N A T U R E D E S C H A N G E M E N T S	J U S T I F I C A T I O N D U C H A N G E M E N T	I N F L U E N C E S U R L E P A T R I M O I N E , L A S I T U A T I O N F I N A N C I E R E E T L E S R E S U L T A T S
I- Changements affectant les méthodes d'évaluation	<u>N é a n t</u>	
II- Changements affectant les règles de présentation	<u>N é a n t</u>	

Tableau n° B - 2 :

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS AUTRES QUE FINANCIERES

Exercice du : 01-01-2007 au : 31-12-2007

N A T U R E	MONTANT BRUT	AUGMENTATION			DIMINUTION			MONTANT BRUT
	DEBUT EXERCICE	Acquisition	Prod. P.E.M.	Virement	Cession	Retrait	Virement	FIN EXERCICE
IMMOBILISATIONS EN NON VALEURS	376 410,01	94 204,00	-	-	-	-	-	470 614,01
* Frais préliminaires	-	-	-	-	-	-	-	-
* Charges à répartir sur plusieurs exercices	376 410,01	94 204,00	-	-	-	-	-	470 614,01
* Primes de remboursement des obligations	-	-	-	-	-	-	-	-
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	3 958 222,02	157 698,23	-	-	-	-	-	4 115 920,25
* Immobilisations en recherche et développement	-	-	-	-	-	-	-	-
* Brevets, marques, droits et valeurs similaires	3 958 222,02	157 698,23	-	-	-	-	-	4 115 920,25
* Fonds commercial	-	-	-	-	-	-	-	-
* Autres immobilisations incorporelles	-	-	-	-	-	-	-	-
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	661 549 896,59	44 142 781,08	228 841,33	17 902 724,30	345 700,26	2 964 047,34	17 902 724,30	702 611 771,40
* Terrains	2 540 267,41	-	-	-	-	-	-	2 540 267,41
* Constructions	117 499 158,85	6 911 870,72	-	1 193 733,44	-	-	-	125 604 563,01
* Installations techniques, matériel et outillage	477 960 027,52	21 055 831,26	-	16 708 990,86	283 950,51	-	-	515 440 899,13
* Matériel de transport	22 114 778,75	157 800,00	-	-	40 375,00	300 000,00	-	21 932 203,75
* Mobilier, matériel de bureau et aménagement	22 927 721,37	1 348 159,80	-	-	21 374,75	2 664 047,34	-	21 590 459,08
* Autres immobilisations corporelles	-	-	-	-	-	-	-	-
* Immobilisations corporelles en cours	18 507 942,69	14 669 319,30	228 841,33	-	-	-	17 902 724,30	15 503 379,02
TOTAL GENERAL	665 884 528,62	44 394 683,31	228 841,33	17 902 724,30	345 700,26	2 964 047,34	17 902 724,30	707 198 305,66

Tableau n° B - 2 :
TABLEAU DES IMMOBILISATIONS AUTRES QUE FINANCIERES
Exercice du : 01- 01 - 2006 au : 31 - 12 - 2006

N A T U R E	MONTANT BRUT DEBUT EXERCICE	AUGMENTATION			DIMINUTION			MONTANT BRUT FIN EXERCICE
		Acquisition	Prod. P.E.M.	Virement	Cession	Retrait	Virement	
IMMOBILISATIONS EN NON VALEURS	376 410,01	-	-	-	-	-	-	376 410,01
* Frais préliminaires	-	-	-	-	-	-	-	-
* Charges à répartir sur plusieurs exercices	376 410,01	-	-	-	-	-	-	376 410,01
* Primes de remboursement des obligations	-	-	-	-	-	-	-	-
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	3 888 530,05	1 473 517,00	-	-	-	1 403 825,03	-	3 958 222,02
* Immobilisations en recherche et développement	-	-	-	-	-	-	-	-
* Brevets, marques, droits et valeurs similaires	3 888 530,05	1 473 517,00	-	-	-	1 403 825,03	-	3 958 222,02
* Fonds commercial	-	-	-	-	-	-	-	-
* Autres immobilisations incorporelles	-	-	-	-	-	-	-	-
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	629 938 544,15	40 339 704,41	127 772,77	5 568 501,68	1 259 783,23	7 596 341,51	5 568 501,68	661 549 896,59
* Terrains	2 540 267,41	-	-	-	-	-	-	2 540 267,41
* Constructions	119 205 460,21	3 901 578,81	-	-	585 569,52	5 022 310,65	-	117 499 158,85
* Installations techniques, matériel et outillage	459 044 261,51	15 921 295,19	-	5 568 501,68	-	2 574 030,86	-	477 960 027,52
* Matériel de transport	21 552 441,13	1 236 551,33	-	-	674 213,71	-	-	22 114 778,75
* Mobilier, matériel de bureau et aménagement	22 027 612,21	900 109,16	-	-	-	-	-	22 927 721,37
* Autres immobilisations corporelles	-	-	-	-	-	-	-	-
* Immobilisations corporelles en cours	5 568 501,68	18 380 169,92	127 772,77	-	-	-	5 568 501,68	18 507 942,69
TOTAL GENERAL	634 203 484,21	41 813 221,41	127 772,77	5 568 501,68	1 259 783,23	9 000 166,54	5 568 501,68	665 884 528,62

NEXANS MAROC
E . T . I . C
Au : 31/12/2007
Tableau n° B - 2 - Bis :
TABLEAU DES AMORTISSEMENTS
Exercice du : 01-01-2007 AU : 31-12-2007

N A T U R E	Cumul début exercice 1	Dotation de l'exercice 2	Amortissements sur immobilisations sorties 3	Cumul d'amortissement fin exercice 4 = 1 + 2 - 3
IMMOBILISATIONS EN NON VALEURS	149 217,00	81 522,80	-	230 739,80
* Frais préliminaires	-	-	-	-
* Charges à répartir sur plusieurs exercices	149 217,00	81 522,80	-	230 739,80
* Primes de remboursement des obligations	-	-	-	-
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	1 451 190,53	754 222,10	-	2 205 412,63
* Immobilisations en recherche et développement	-	-	-	-
* Brevets, marques, droits et valeurs similaires	1 451 190,53	754 222,10	-	2 205 412,63
* Fonds commercial	-	-	-	-
* Autres immobilisations incorporelles	-	-	-	-
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	504 928 906,98	29 067 479,08	3 155 931,07	530 840 454,99
* Terrains	1 746 382,54	-	-	1 746 382,54
* Constructions	91 805 399,05	3 882 330,70	-	95 687 729,75
* Installations techniques, matériel et outillage	372 102 196,92	23 112 996,38	130 133,98	395 085 059,32
* Matériel de transport	19 343 325,44	1 061 897,84	340 375,00	20 064 848,28
* Mobilier, matériel de bureau et aménagement	19 931 603,03	1 010 254,16	2 685 422,09	18 256 435,10
* Autres immobilisations corporelles	-	-	-	-
* Immobilisations corporelles en cours	-	-	-	-
TOTAL GENERAL	506 529 314,51	29 903 223,98	3 155 931,07	533 276 607,42

Tableau n° B - 2 - Bis :
TABLEAU DES AMORTISSEMENTS

Exercice du : 01-01-2006 AU : 31-12-2006

N A T U R E	Cumul début exercice 1	Dotation de l'exercice 2	Amortissements sur immobilisations sorties 3	Cumul d'amortissement fin exercice 4 = 1 + 2 - 3
IMMOBILISATIONS EN NON VALEURS	73 935,00	75 282,00	-	149 217,00
* Frais préliminaires	-	-	-	-
* Charges à répartir sur plusieurs exercices	73 935,00	75 282,00	-	149 217,00
* Primes de remboursement des obligations	-	-	-	-
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	2 143 065,64	705 908,42	1 397 783,53	1 451 190,53
* Immobilisations en recherche et développement	-	-	-	-
* Brevets, marques, droits et valeurs similaires	2 143 065,64	705 908,42	1 397 783,53	1 451 190,53
* Fonds commercial	-	-	-	-
* Autres immobilisations incorporelles	-	-	-	-
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	485 386 456,84	26 910 012,47	7 367 562,33	504 928 906,98
* Terrains	1 746 382,54	-	-	1 746 382,54
* Constructions	92 504 760,04	3 965 164,67	4 664 525,66	91 805 399,05
* Installations techniques, matériel et outillage	353 311 267,90	20 819 751,98	2 028 822,96	372 102 196,92
* Matériel de transport	18 937 304,08	1 080 235,07	674 213,71	19 343 325,44
* Mobilier, matériel de bureau et aménagement	18 886 742,28	1 044 860,75	-	19 931 603,03
* Autres immobilisations corporelles	-	-	-	-
* Immobilisations corporelles en cours	-	-	-	-
TOTAL GENERAL	487 603 457,48	27 691 202,89	8 765 345,86	506 529 314,51

NEXANS MAROC :
E . T . I . C
Au : 31/12/2007
Tableau n° B - 3 :

**TABLEAU DES PLUS OU MOINS VALUES SUR CESSIONS OU RETRAITS
D'IMMOBILISATIONS**

Exercice du : 01-01-2007 au : 31-12-2007

Date de cession ou de retrait	Compte principal	Montant brut	Amortissements cumulés	Valeur nette d'amortissements	Produit de cession	Plus Values	Moins Values
	* MATERIEL ET OUTILLAGE :	283 950,51	130 133,98	153 816,53	140 212,48	-	- 13 604,05
	* MATERIEL DE TRANSPORT & MANUTENTION :	340 375,00	340 375,00	-	4 000,00	4 000,00	-
	* MOBILIER, MAT. DE BUREAU & INFORMATIQUE :	2 685 422,09	2 685 422,09	-	2 100,00	2 100,00	-
	TOTAL	3 309 747,60	3 155 931,07	153 816,53	146 312,48	6 100,00	- 13 604,05

NEXANS MAROC :
E . T . I . C
31/12/2006
Tableau n° : B - 3 .

**TABLEAU DES PLUS OU MOINS VALUES SUR CESSIONS OU RETRAITS
D'IMMOBILISATIONS**

Exercice du : 01-01-2006 au : 31-12-2006

Date de cession ou de retrait	Compte principal	Montant brut	Amortissements cumulés	Valeur nette d'amortissements	Produit de cession	Plus Values	Moins Values
(V. détail ci-joint)							
	* CONSTRUCTIONS :	5 022 310,65	4 078 956,14	943 354,51			
	* MATERIEL ET OUTILLAGE :	2 574 030,86	2 028 822,96	545 207,90			
		7 596 341,51	6 107 779,10	1 488 562,41	7 816 456,00	6 327 893,59	-
	* MATERIEL DE TRANSPORT & MANUTENTION :	674 213,71	674 213,71	-	270 500,00	270 500,00	-
	* CONSTRUCTIONS - A.A. INSTALLATIONS :	585 569,52	585 569,52	-	21 000,00	21 000,00	-
	* Retrait divers vieux logiciels informatiques	1 403 825,03	1 397 783,53	6 041,50	-	-	6 041,50
TOTAL		10 259 949,77	8 765 345,86	1 494 603,91	8 107 956,00	6 619 393,59	6 041,50

NEXANS MAROC :
E . T . I . C
Au : 31/12/2007
Tableau n° B - 4 :
TABLEAU DES TITRES DE PARTICIPATION
Au : 31 - 12 - 2007

Raison sociale de la Société émettrice	Secteur d'activité 1	Capital social 2	Participation au capital en % 3	Prix d'acqui- sition globale 4	Valeur comptable nette 5	Extrait des derniers états de synthèse de la société émettrice			Produits inscrits au C.P.C de l'exercice 9
						Date de clôture 6	Situation nette 7	Résultat net 8	
* SETIM (p. m.)	-	150 000,00	1,33%	0,01	0,01				
* IMOUKA	-	18 000,00	16,67%	85 700,00	85 700,00				
* S I R M E L	Commerce	15 000 000,00	83,23%	12 520 320,00	12 520 320,00	31/12/2007	46 497 538,11	8 642 834,97	1 498 104,00
* MANELERG	Industrie	100 000,00	49,80%	49 800,00	49 800,00				
* C G M B	Industrie	200 000,00	49,90%	99 800,00	99 800,00				
* T E M	Industrie	2 400 000,00	99,97%	756 972,64	756 972,64	31/12/2007	2 736 170,33	313 749,75	-
* C G M S	Industrie	3 000 000,00	99,99%	1 470 000,00	-				
* COPREMA s.a.r.l	Immobilier	100 000,00	99,40%	729 806,20	729 806,20				
* Les Câbleries du Sénégal	Industrie	600 000 000 F-CFA	18,60%	8 953 610,41	8 953 610,41				
T O T A L				24 666 009,26	23 196 009,26				1 498 104,00

NEXANS MAROC :
E . T . I . C
Tableau n° : B - 4 .
TABEAU DES TITRES DE PARTICIPATION
Au : 31 - 12 - 2006

Raison sociale de la Société émettrice	Secteur d'activité 1	Capital social 2	Participation au capital en % 3	Prix d'acqui- sition global 4	Valeur comptable nette 5	Extrait des derniers états de synthèse de la société émettrice			Produits inscrits au C.P.C de l'exercice 9
						Date de clôture 6	Situation nette 7	Résultat net 8	
* SETIM (p. m.)	-	150 000,00	1,33%	0,01	0,01				
* IMOUKA	-	18 000,00	16,67%	85 700,00	85 700,00				
* S I R M E L	Commerce	15 000 000,00	83,23%	12 520 320,00	12 520 320,00	31/12/2006	39 643 104,54	6 188 318,16	-
* MANELERG	Industrie	100 000,00	49,80%	49 800,00	49 800,00	31/12/2006	143 257,13	92 358,00	-
* C G M B	Industrie	200 000,00	49,90%	99 800,00	99 800,00	31/12/2006	551 271,27	239 008,00	-
* T E M	Industrie	2 400 000,00	99,97%	756 972,64	756 972,64	31/12/2006	2 422 420,58	274 884,09	-
* C G M S	Industrie	3 000 000,00	99,99%	1 470 000,00	-	-	-	-	-
* COPREMA s.a.r.L	Immobilier	100 000,00	99,40%	729 806,20	729 806,20	31/12/2006	301 449,51	31 018,00	-
T O T A L				15 712 398,85	14 242 398,85				-

NEXANS MAROC
E . T . I . C
Au : 31/12/2007
Tableau n° B - 5 :
TABLEAU DES PROVISIONS
Exercice du : 01 - 01 - 2007 au 31 - 12 - 2007

NATURE	Montant début exercice	DOTATIONS			REPRISES			Montant fin exercice
		d'exploitation	financières	non courantes	d'exploitation	financières	non courantes	
1. Provisions pour dépréciation de l'actif immobilisé	1 470 000,00	-	-	-	-	-	-	1 470 000,00
2. Provisions réglementées	25 426 523,44	-	-	11 000 000,00	-	-	11 359 389,04	25 067 134,40
3. Provisions durables pour risques et charges	26 913 281,15	-	-	-	39 196,84	-	-	26 874 084,31
SOUS TOTAL (A)	53 809 804,59	-	-	11 000 000,00	39 196,84	-	11 359 389,04	53 411 218,71
4. Provisions pour dépréciation de l'actif circulant (hors trésorerie)	36 958 420,31	4 627 409,88	-	1 132 000,00	2 470 949,80	-	2 589 684,66	37 655 195,73
5. Autres provisions pour risques et charges	8 801 167,26	-	804 964,78	1 847 300,00	-	451 522,26	5 584 281,00	5 417 628,78
6. Provisions pour dépréciation des comptes de trésorerie	-	-	-	-	-	-	-	-
SOUS TOTAL (B)	45 757 587,57	4 627 409,88	804 964,78	2 979 300,00	2 470 949,80	451 522,26	8 173 965,66	43 072 824,51
T O T A L (A + B)	99 567 392,16	4 627 409,88	804 964,78	13 979 300,00	2 510 146,64	451 522,26	19 533 354,70	96 484 043,22

NEXANS MAROC
E . T . I . C
Tableau n° : B - 5 .
TABLEAU DES PROVISIONS
Exercice du : 01 - 01 - 2006 au 31 - 12 - 2006

N A T U R E	Montant début exercice	D O T A T I O N S			R E P R I S E S			Montant fin exercice
		d'exploitation	financières	non courantes	d'exploitation	financières	non courantes	
1. Provisions pour dépréciation de l'actif immobilisé	1 470 000,00	-	-	-	-	-	-	1 470 000,00
2. Provisions réglementées	17 614 696,85	-	-	14 000 000,00	-	-	6 188 173,41	25 426 523,44
3. Provisions durables pour risques et charges	27 172 381,60	-	-	-	259 100,45	-	-	26 913 281,15
SOUS TOTAL (A)	46 257 078,45	-	-	14 000 000,00	259 100,45	-	6 188 173,41	53 809 804,59
4. Provisions pour dépréciation de l'actif circulant (hors trésorerie)	41 386 919,40	7 016 173,12	-	831 000,00	580 202,97	-	11 697 469,24	36 956 420,31
5. Autres provisions pour risques et charges	20 487,80	-	451 522,26	8 349 645,00	-	20 487,80	-	8 801 167,26
6. Provisions pour dépréciation des comptes de trésorerie	-	-	-	-	-	-	-	-
SOUS TOTAL (B)	41 407 407,20	7 016 173,12	451 522,26	9 180 645,00	580 202,97	20 487,80	11 697 469,24	45 757 587,57
T O T A L (A + B)	87 664 485,65	7 016 173,12	451 522,26	23 180 645,00	839 303,42	20 487,80	17 885 642,65	99 567 392,16

Nexans Maroc
E . T . I . C
Tableau n° B 6 :
TABLEAU DES CREANCES
AU 31 - 12 - 2007

C R E A N C E S	A N A L Y S E P A R E C H E A N C E				A U T R E S A N A L Y S E S			
	TOTAL BRUT	Plus d'un an	Moins d'un an	Echues et non recouvrées	Montants en devises	Montants sur l'Etat et O. publics	Montants sur les entreprises liées	Montants représentés par effets
DE L'ACTIF IMMOBILISE :	3 259 554,55	2 831 843,64	427 710,91	-	-	-	-	-
* Prêts immobilisés :	2 541 585,97	2 113 875,06	427 710,91	-	-	-	-	-
* Autres créances financières :	717 968,58	717 968,58	-	-	-	-	-	-
DE L'ACTIF CIRCULANT :	799 495 319,57	-	639 993 497,34	159 501 822,23	143 675 120,22	188 398 869,05	31 791 677,08	162 828 048,56
* Fournisseurs déb., av. & acomptes	8 423 206,60	-	8 423 206,60	-	-	-	-	-
* Clients et comptes rattachés :	658 805 721,77	-	505 964 290,18	152 841 431,59	140 735 562,64	68 487 833,60	24 178 150,27	162 828 048,56
* Personnel :	1 811 975,55	-	1 811 975,55	-	-	-	-	-
* Etat :	119 911 035,45	-	119 911 035,45	-	-	119 911 035,45	-	-
* Comptes d'associés :	-	-	-	-	-	-	-	-
* Autres débiteurs :	10 473 053,77	-	3 812 663,13	6 660 390,64	2 939 557,58	-	7 613 526,81	-
* Comptes de régularisation-Actif :	70 326,43	-	70 326,43	-	-	-	-	-

Nexans Maroc

E . T . I . C

Tableau n° B 6 :

TABLEAU DES CREANCES

AU 31 - 12 - 2006

C R E A N C E S	A N A L Y S E P A R E C H E A N C E				A U T R E S A N A L Y S E S			
	TOTAL BRUT	Plus d'un an	Moins d'un an	Echues et non recouvrées	Montants en devises	Montants sur l'Etat et O. publics	Montants sur les entreprises liées	Montants représentés par effets
DE L'ACTIF IMMOBILISE :	3 208 259,64	2 770 637,35	437 622,29	-	-	-	-	-
* Prêts immobilisés :	2 504 891,06	2 067 268,77	437 622,29	-	-	-	-	-
* Autres créances financières :	703 368,58	703 368,58	-	-	-	-	-	-
DE L'ACTIF CIRCULANT :	901 066 469,45	-	790 690 607,83	110 375 861,62	99 191 360,72	312 132 185,83	18 028 204,73	219 119 338,82
* Fournisseurs déb., av. & acomptes :	2 673 016,52	-	2 673 016,52	-	-	-	-	-
* Clients et comptes rattachés :	708 678 480,82	-	604 963 009,84	103 715 470,98	95 616 834,14	138 931 933,67	10 735 855,23	219 119 338,82
* Personnel :	1 260 826,62	-	1 260 826,62	-	-	-	-	-
* Etat :	173 200 252,16	-	173 200 252,16	-	-	173 200 252,16	-	-
* Comptes d'associés :	-	-	-	-	-	-	-	-
* Autres débiteurs :	15 101 112,32	-	8 440 721,68	6 660 390,64	3 574 526,58	-	7 292 349,50	-
* Comptes de régularisation-Actif :	152 781,01	-	152 781,01	-	-	-	-	-

Nexans Maroc
E . T . I . C
Tableau n° B 7 :

TABLEAU DES DETTES

AU 31 - 12 - 2007

D E T T E S	ANALYSE PAR ECHEANCE				AUTRES ANALYSES			
	TOTAL	Plus d'un an	Moins d'un an	Echues et non payées	Montants en devises	M. vis-à-vis de l'Etat et O. publics	M. vis-à-vis des entreprises liées	M. représentés par effets
DE FINANCEMENT :	-	-	-	-	-	-	-	-
* Emprunts obligataires :	-	-	-	-	-	-	-	-
* Autres dettes de financement :	-	-	-	-	-	-	-	-
DU PASSIF CIRCULANT :	361 691 340,46	-	361 569 055,06	122 285,40	118 185 510,92	76 871 199,81	16 287 677,01	40 490 500,54
* Fournisseurs & comptes rattachés :	254 964 372,29	-	254 964 372,29	-	117 799 241,52	-	16 287 677,01	40 490 500,54
* Clients créd., av. & acomptes :	16 513 455,12	-	16 513 455,12	-	-	-	-	-
* Personnel :	3 078 235,83	-	3 078 235,83	-	-	-	-	-
* Organismes sociaux :	6 520 842,89	-	6 520 842,89	-	-	1 104 476,24	-	-
* Etat :	75 766 723,57	-	75 766 723,57	-	-	75 766 723,57	-	-
* Comptes d'associés :	459 785,40	-	337 500,00	122 285,40	-	-	-	-
* Autres créanciers :	627 989,36	-	627 989,36	-	-	-	-	-
* Comptes de régularisation-Passif :	3 759 936,00	-	3 759 936,00	-	386 269,40	-	-	-

Nexans Maroc
E . T . I . C
Tableau n° B 7 :

TABLEAU DES DETTES

AU 31 - 12 - 2006

D E T T E S	ANALYSE PAR ECHEANCE				AUTRES ANALYSES			
	TOTAL	Plus d'un an	Moins d'un an	Echues et non payées	Montants en devises	M. vis-à-vis de l'Etat et O. publics	M. vis-à-vis des entreprises liées	M. représentés par effets
DE FINANCEMENT :	-	-	-	-	-	-	-	-
* Emprunts obligataires :	-	-	-	-	-	-	-	-
* Autres dettes de financement :	-	-	-	-	-	-	-	-
DU PASSIF CIRCULANT :	330 691 651,48	-	330 363 388,35	328 263,13	94 119 671,56	87 974 087,44	55 012 995,65	45 217 898,60
* Fournisseurs & comptes rattachés :	216 710 494,52	-	216 710 494,52	-	90 623 193,27	-	45 217 898,60	45 217 898,60
* Clients créd., av. & acomptes :	11 463 986,52	-	11 463 986,52	-	-	-	-	-
* Personnel :	2 829 889,17	-	2 829 889,17	-	-	-	-	-
* Organismes sociaux :	7 812 940,07	-	7 812 940,07	-	-	1 185 586,62	-	-
* Etat :	86 788 500,82	-	86 788 500,82	-	-	86 788 500,82	-	-
* Comptes d'associés :	665 763,13	-	337 500,00	328 263,13	-	-	-	-
* Autres créanciers :	548 598,96	-	548 598,96	-	-	-	9 795 097,05	-
* Comptes de régularisation-Passif :	3 871 478,29	-	3 871 478,29	-	3 496 478,29	-	-	-

Nexans Maroc
E . T . I . C
Tableau n° B - 8 :

**TABLEAU DES SÛRETES REELLES DONNEES OU RECUES
(en kMAD)**

AU 31 - 12 - 2007

Tiers Créditeurs ou Tiers Débiteurs	Montant couvert par la sûreté	Nature (1)	Date et lieu d'inscription	Objet (2) (3)	Valeur comptable nette de la sûreté donnée à la date de clôture
* SÛRETES DONNEES :	-	-	-	-	-
* SÛRETES RECUES :	2 950	Cautions bancaires	-	-	-

(1) - Gage : 1 -Hypothèque : 2 -Nantissement : 3 -Warrant : 4 -Autres : 5 (à préciser).

(2) - Préciser si la sûreté est donnée au profit d'entreprises ou de personnes tierces (sûretés données)

(entreprises liées, associés, membres du personnel).

Tableau n° B - 8 :

**TABLEAU DES SÛRETES REELLES DONNEES OU RECUES
(en kMAD)**

AU 31 - 12 - 2006

Tiers Créditeurs ou Tiers Débiteurs	Montant couvert par la sûreté	Nature (1)	Date et lieu d'inscription	Objet (2) (3)	Valeur comptable nette de la sûreté donnée à la date de clôture
* SÛRETES DONNEES :	-	-	-	-	-
* SÛRETES RECUES :	4 200	Cautions bancaires	-	-	-

(1) - Gage : 1 -Hypothèque : 2 -Nantissement : 3 -Warrant : 4 -Autres : 5 (à préciser).

(2) - Préciser si la sûreté est donnée au profit d'entreprises ou de personnes tierces (sûretés données)
(entreprises liées, associés, membres du personnel).

Tableau n° B - 9 :

**ENGAGEMENTS FINANCIERS RECUS OU DONNES
HORS OPERATIONS DE CREDIT-BAIL
(en kMAD)**

AU 31 - 12 - 2007

ENGAGEMENTS DONNES	Montants Exercice	Montants Exercice précédent
* Avals et cautions :	-	-
* Engagements en matière de pension de retraites et obligations similaires :	-	-
* Autres engagements donnés :	-	-
<i><u>TOTAL (1)</u></i>	-	-
(1) Dont engagements à l'égard d'entreprises liées	-	-

ENGAGEMENTS RECUS	Montants Exercice	Montants Exercice précédent
* Avals et cautions :	55 920	39 150
* Autres engagements reçus :	-	-
<i><u>TOTAL</u></i>	55 920	39 150

Nexans Maroc
E . T . I . C
Tableau n° B - 9 :

**ENGAGEMENTS FINANCIERS RECUS OU DONNES
HORS OPERATIONS DE CREDIT-BAIL
(en kMAD)**

AU 31 - 12 - 2006

ENGAGEMENTS DONNES	Montants Exercice	Montants Exercice précédent
* Avals et cautions :	-	-
* Engagements en matière de pension de retraites et obligations similaires :	-	-
* Autres engagements donnés :	-	-
<u>TOTAL (1)</u>	-	-
(1) Dont engagements à l'égard d'entreprises liées	-	-

ENGAGEMENTS RECUS	Montants Exercice	Montants Exercice précédent
* Avals et cautions :	39 150	42 150
* Autres engagements reçus :	-	-
<u>TOTAL</u>	39 150	42 150

NEXANS MAROC
E . T . I . C
Tableau n° : C - 1 .
ETAT DE REPARTITION DU CAPITAL SOCIAL
Montant du capital : 224.352.000, DH
Au : 31-12-2006

Nom, prénom ou raison sociale des principaux associés (1) 1	Adresse 2	NOMBRE DE TITRES		Valeur nominale de chaque action ou part sociale 5	MONTANT DU CAPITAL		
		Exercice précédent 3	Exercice actuel 4		Souscrit 6	Appelé 7	Libéré 8
* NEXANS PARTICIPATIONS	France	1 590 731	1 875 336	100,00	187 533 600,00	187 533 600,00	187 533 600,00
* AXA ASSURANCES MAROC	Casablanca	234 314	-	100,00	-	-	-
* ATLANTA	"	39 972	39 972	100,00	3 997 200,00	3 997 200,00	3 997 200,00
* Autres actionnaires	"	378 503	328 212	100,00	32 821 200,00	32 821 200,00	32 821 200,00
TOTAL		2 243 520	2 243 520	100,00	224 352 000,00	224 352 000,00	224 352 000,00

Tableau n° C -2 :

ETAT D' AFFECTATION DES RESULTATS INTERVENUE AU COURS DE L' EXERCICE

	MONTANT		MONTANT
A. <u>ORIGINE DES RESULTATS A AFFECTER</u>		B. <u>AFFECTATION DES RESULTATS</u>	
(Décision du : A.G.O. du 22 juin 2007)		* Réserve légale	-
* Report à nouveau	102 611 535,67	* Réserves réglementées pour investissement	6 000 000,00
* Résultats nets en instance d'affectation	35 788 707,83	* Tantièmes	-
* Résultat net de l'exercice	-	* Dividendes	15 704 640,00
* Prélèvements sur les réserves	-	* Autres affectations : Réserves diverses	-
* Autres Prélèvements	-	* Report à nouveau	116 695 603,50
TOTAL A	138 400 243,50	TOTAL B	138 400 243,50

Tableau C - 2 :

ETAT D' AFFECTATION DES RESULTATS INTERVENUE AU COURS DE L' EXERCICE

	MONTANT		MONTANT
A. <u>ORIGINE DES RESULTATS A AFFECTER</u>		B. <u>AFFECTATION DES RESULTATS</u>	
(Décision du : A.G.O. du 16 juin 2006)		* Réserve légale	-
* Report à nouveau	111 431 074,12	* Réserves réglementées pour investissement	7 200 000,00
* Résultats nets en instance d'affectation	36 841 581,55	* Tantièmes	-
* Résultat net de l'exercice	-	* Dividendes	13 461 120,00
* Prélèvements sur les réserves	-	* Autres affectations : Réserves diverses	25 000 000,00
* Autres Prélèvements	-	* Report à nouveau	102 611 535,67
TOTAL A	148 272 655,67	TOTAL B	148 272 655,67

Nexans Maroc

E . T . I . C

31/12/2007

Tableau n° C 5

DATATION ET EVENEMENTS POSTERIEURS

I- DATATION :

* Date de clôture (1)	<u>31 Décembre 2007</u>
* Date d'établissement des états de synthèse (2)	<u>3 Mars 2008</u>
(1) Justification en cas de changement de la date de clôture de l'exercice	
(2) Justification en cas de dépassement du délai réglementaire de trois mois prévu pour l'élaboration des états de synthèse	

II - EVENEMENTS NES POSTERIEUREMENT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE NON RATTACHABLES A CET EXERCICE ET CONNUS AVANT LA PREMIERE COMMUNICATION EXTERNE DES ETATS DE SYNTHESE :

DATES	INDICATION DES EVENEMENTS
* <u>Favorables :</u>	Néant
* <u>Défavorables :</u>	Néant

Nexans Maroc

E . T . I . C

31/12/2006

Tableau n° C 5

DATATION ET EVENEMENTS POSTERIEURS

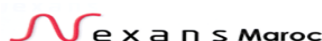
I - DATATION :

* Date de clôture (1)	<u>31 Décembre 2006</u>
* Date d'établissement des états de synthèse (2)	<u>5 Mars 2007</u>
(1) Justification en cas de changement de la date de clôture de l'exercice	
(2) Justification en cas de dépassement du délai réglementaire de trois mois prévu pour l'élaboration des états de synthèse	

II - EVENEMENTS NES POSTERIEUREMENT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE NON RATTACHABLES A CET EXERCICE ET CONNUS AVANT LA PREMIERE COMMUNICATION EXTERNE DES ETATS DE SYNTHESE :

DATES	INDICATION DES EVENEMENTS
* <u>Favorables :</u>	Néant
* <u>Défavorables :</u>	Néant

PARTIE IX : ANNEXES



**BULLETIN DE SOUSCRIPTION AUX BILLETS DE TRESORERIE EMIS PAR
NEXANS MAROC
(A retourner par fax au Crédit du Maroc au 022 47 72 17)**

SOUSCRIPTEUR

Raison sociale :	Dépositaire :
ou Nom et Prénom :	N° de compte :
Téléphone :	Code identité ¹ :
Télécopie :	Numéro d'identité :
Adresse :	Qualité du souscripteur :

MODALITES DE SOUSCRIPTION

Maturité :	entre 10 jours 52 semaines
Plafond du programme :	250,000,000 MAD
Nominal unitaire :	100,000 MAD
Taux facial :	sera fixé juste avant l'ouverture de la période de souscription
Date de jouissance :	à la date de règlement
Nombre de jours :	entre 10 jours 364 jours
Intérêts :	post-comptés
Remboursement :	in fine
Régime fiscal :	TPPRF
Aval :	Néant

Suivant les modalités de souscription indiquées ci-dessus, nous nous engageons irrévocablement à souscrire aux Billets de Trésorerie émis par la société NEXANS MAROC S.A. et ce pour le montant se décomposant comme suit :

Maturité	Nombre de bons	Nominal global	Taux	Suite réservée à la soumission

Par la présente, nous autorisons notre dépositaire, ci-dessus désigné, à débiter notre compte de l'équivalent du montant des Billets de Trésorerie qui nous seront attribués afin de créditer le compte de NEXANS MAROC S.A. ouvert dans les livres du CREDIT DU MAROC le ², conformément au protocole en vigueur avec le dépositaire central MAROCLEAR.

Signature et cachet

¹ Photocopie de la carte d'identité pour les personnes physiques marocaines
Photocopie de la carte de résident en cours de validité pour les personnes physiques résidentes et non marocaines
Photocopie des pages du passeport contenant l'identité de la personne ainsi que les dates d'émission et d'échéance du document pour les personnes physiques étrangères non résidentes
Registre de Commerce pour les personnes morales résidentes
N° et date d'agrément pour les OPCVM
Une référence faisant foi dans le pays d'origine pour les investisseurs institutionnels et les personnes morales étrangères

² La date de règlement correspondra à la date de jouissance.

Avertissement du CDVM

" L'attention du souscripteur est attirée sur le fait que tout investissement en valeurs mobilières comporte des risques et que la valeur de l'investissement est susceptible d'évoluer à la hausse comme à la baisse, sous l'influence de facteurs internes ou externes à l'émetteur.
Un dossier d'information, visé par le Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières - CDVM, est mis à la disposition des investisseurs, sans frais, au siège de Nexans Maroc et auprès du Crédit du Maroc."